



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Exercice social : du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

SOMMAIRE

Attestation du responsable du rapport financier 2008	3
Rapport de gestion du conseil d'administration	4
Comptes consolidés	51
Comptes sociaux	72
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	93
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	97



**DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2008**

J'atteste conformément aux dispositions de l'article 222.3 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation du Groupe STEF-TFE et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, de la situation financière et des principaux risques de la société et du Groupe.

Paris, Le 28 avril 2009

Francis LEMOR
Président Directeur Général



**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION EXERCICE 2008**

L'ENVIRONNEMENT DU GROUPE

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le contexte général

Alors que l'année 2008 débutait sur de bonnes perspectives malgré un risque inflationniste et des tensions sur les cours des matières premières, elle s'est finalement achevée sur une croissance faible des indices des prix et une réduction généralisée de l'activité économique. En effet, le scénario catastrophe, à peine envisagé en 2007, s'est finalement produit avec la contagion à l'ensemble de l'économie mondiale d'une dérive financière initiée par la crise des « sub-primes » aux Etats-Unis.

Plus précisément, l'année 2008 a été marquée par un brusque retournement de conjoncture en milieu d'année. En effet, les tendances trimestrielles montrent que les trois premiers mois de 2008 ont connu une croissance assez soutenue (+0,7% pour le PIB dans la Zone Euro, +0,4% en France) dans le prolongement de 2007, que dès le second trimestre, l'activité a brusquement chuté (-0,2% de hausse du PIB en zone Euro, -0,3% en France) et que le troisième trimestre a confirmé ce ralentissement de l'économie (à nouveau -0,2% de PIB en zone Euro) surtout sensible dans les économies fortement exposées aux risques financiers (-0,2% en Espagne) ou dépendantes des exportations (-0,5% en Allemagne). Au final, la croissance mondiale est estimée à +0,5% selon Eurostat contre +3,3% en 2007. La zone Euro devrait terminer l'année sur une croissance de +0,9%, avec des différences notables selon les pays dans lesquels opère le groupe.

Le contexte sectoriel

L'année 2008 aura également connu deux phases très marquées dans le domaine des matières premières énergétiques ou agricoles. Ainsi, sur les sept premiers mois de l'année, le prix du pétrole est resté sur un rythme de croissance forte (le baril de Brent est passé de 54\$ en janvier 2007 à 85\$ en janvier 2008 puis à plus de 140\$ en juillet). Le second semestre 2008 a été radicalement différent sous l'effet d'une demande mondiale réduite du fait de la crise économique, avec une baisse continue des prix du pétrole. En fin d'année, le baril cotait à moins de 40\$.

Les matières premières agricoles, qui ont un impact sur les filières principales clientes du Groupe, ont connu une tendance similaire. Sur la lancée de 2007, les prix ont continué d'augmenter début 2008 pour finalement terminer l'année en baisse. La reprise simultanée des productions européennes et mondiale a fait refluer les prix des grandes cultures et du lait sur 12 mois. En France, le recul des cours atteint 40% pour les céréales à la mi-octobre par rapport à la même période l'an dernier.

LES TENDANCES DU MARCHÉ EN FRANCE

Le Groupe STEF-TFE intervient principalement dans l'agroalimentaire, secteur au sein duquel il traite deux types de produits :

- les produits transformés par l'industrie,
- les produits de cueillette (produits de la mer, fruits et légumes, fleurs,).

Ses clients se répartissent en quatre grandes catégories :

- Producteurs,
- Distributeurs,
- Grossistes,
- Enseignes de restauration.

L'analyse des statistiques des ventes de la distribution, exprimées en volume, (*source Banque de France*) montre bien l'ampleur du phénomène.

	2006	2007	2008
	en %	en %	en %
Activité commerciale générale	+2,0 %	+2,9 %	-1,6%
- dont produits alimentaires hors boucherie	+0,4 %	+0,8 %	-2,8%
- dont produits carnés et produits à base de viande	-1,0 %	-2,0 %	-5,1%

Selon les dernières estimations disponibles, la France, en 2008, n'aurait pas connu la récession qui a touché plusieurs pays européens. La croissance du PIB serait de +0,7% sur l'année, loin des +2,2% enregistrés en 2007.

Deux éléments majeurs ont pesé sur la faiblesse de l'activité :

- La consommation des ménages : traditionnel soutien de la croissance française, elle a été négativement impactée par le fort niveau d'inflation enregistré sur les premiers mois de l'année
- L'investissement des entreprises : privées d'accès au crédit par la raréfaction des liquidités bancaires, les entreprises ont fortement réduit leur taux d'investissement en 2008

L'analyse du taux d'inflation mensuel en 2008 en France explique en effet le comportement des consommateurs. Le premier semestre a été placé sous le signe d'un net regain de l'inflation (+3,6% en rythme annuel en juin), puis, brusquement, le risque d'inflation a laissé place à un quasi-recul des prix (-0,2% en juillet, pour tomber à +1% en rythme annuel en décembre). Les performances de l'économie en volume et en valeur au cours de l'année 2008 doivent donc être étudiées en regard de ces effets prix très marqués. Sur les sous-jacents du marché de STEF-TFE, en France notamment, à savoir la production des Industries Agroalimentaires (IAA) et la consommation de produits alimentaires, l'augmentation des prix des produits alimentaires masque des réalités très différentes selon les branches.

Pour améliorer le pouvoir d'achat par renforcement de la concurrence dans les relations commerciales, le Gouvernement français a fait voter deux lois dont l'entrée en vigueur en 2008 et 2009 a des impacts importants sur l'ensemble de la filière agro-alimentaire, la distribution et le transport et la logistique : la loi « Chatel » du 3 janvier 2008 et la loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008.

La première a surtout des répercussions sur les négociations commerciales entre industriels et distributeurs. En réformant la notion de seuil de revente à perte par la réintégration de la totalité des marges arrières dans le prix de vente au consommateur (notion de « triple net » : prix d'achat déduit de tout rabais, remises et ristournes, même celles relevant de la coopération commerciale), le Gouvernement a entendu simplifier la négociation commerciale entre industriels et distributeurs.

La Loi de Modernisation de l'Économie (LME) est venue apporter des modifications profondes au marché, en refondant les règles de l'urbanisme commercial et réformant les délais de règlement. En effet, en relevant de 300 à 1 000 m² la surface de vente à partir de laquelle une autorisation est nécessaire en matière d'urbanisme commercial, cette loi a stimulé les prévisions d'ouvertures de magasins de petite taille, format privilégié des chaînes de *discount*.

La réforme des délais de paiement pourrait avoir des impacts sur de nombreux secteurs de l'économie et notamment sur l'industrie agro-alimentaire, la distribution et leur Supply Chain. En instaurant que « le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture », la loi pourrait déplacer les négociations entre industriels et fournisseurs et reposer le problème de la gestion des stocks.

Selon la FCD, la croissance de la consommation des ménages dans le commerce de détail s'établit à +1,1%, en 2008, malgré l'impact de la hausse des prix dans le commerce de détail (+3,2% sur un an, dont +3,6% en Grande et Moyenne Surface (GMS). Sur l'année, les prix ont d'abord fortement augmenté au premier semestre avant de se stabiliser dans la seconde moitié de l'année, dans la foulée des matières premières.

La baisse du pouvoir d'achat des ménages aura eu des répercussions tangibles sur la distribution alimentaire. Hors essence, le chiffre d'affaires de la GMS s'affiche à environ -2% sur l'année. Les formats de magasins plus petits ont mieux résisté à la crise même si les enseignes ont dû revoir leur niveau de marge et multiplier les promotions face à la concurrence des magasins « hard discount ». Outre la mise en œuvre de la loi LME, un transfert important de clients s'est opéré des GMS « traditionnelles » vers ce type de magasins. L'offensive s'est focalisée sur les produits Marques de Distributeurs (MDD) et premiers prix vendus en grandes surfaces qui bénéficient d'un écart de prix de 25 à 30% avec des marques nationales.

A l'inverse, 2008 aura été une année difficile pour la restauration. Les fédérations professionnelles annoncent entre 10% et 20% de baisse d'activité, sur un an, au troisième trimestre, notamment pour les cafés, hôtels et restaurants qui subissent également l'effet de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Seule la restauration rapide gagne des consommateurs du fait de ses faibles prix. Le nombre de défaillances d'entreprises dans le secteur a augmenté de 13,8% en 2008. Avec une croissance de

11% sur l'année et un chiffre d'affaires de 6,8 Md€, le marché du sandwich a bénéficié de la crise en 2008 (les taux de croissance de 2003 à 2007 atteignaient de 5 à 8% par an) : quelque 1,15 milliards de sandwiches aurait été vendu en France, en 2008, selon Gira Conseil.

L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Après un premier semestre à croissance soutenue, +7.95 % à périmètre constant, et ce malgré une concurrence très active dans ces périodes tendues, les effets du ralentissement économique ont commencé à se faire sentir au début du second semestre. STEF-TFE a cependant réussi à maintenir une croissance de 4,05 % sur l'année 2008. Le secteur de la logistique a subi plus fortement le ralentissement de la consommation alimentaire dans la Grande Distribution que le transport.

Le point essentiel à retenir en matière d'activités transport est le caractère erratique du cours du carburant tout au long de l'exercice couplé avec la baisse de la consommation, inédite à un tel degré. Il en a résulté une aggravation des pressions concurrentielles, notamment de la part de confrères en difficulté qui ont exclusivement agi sur l'effet prix.

Dans ce contexte, le Groupe a réagi en accentuant ses efforts commerciaux et en s'efforçant de conjuguer efficacité opérationnelle et qualité de service pour maintenir une politique tarifaire qui prenne en compte l'ensemble des coûts de production. Le secteur des produits de la mer a, quant à lui, connu, une année extrêmement difficile dans un contexte économique défavorable.

Sur l'activité logistique, le premier constat est la stagnation globale du secteur par rapport à l'exercice 2007. La croissance des clients de la GMS a été négative en 2008 si l'on tient compte de la perte de deux dossiers et de la faiblesse de la consommation en hypermarchés. A contrario, les activités multi-clients et la Restauration Hors Domicile (RHD) ont joué un rôle moteur dans la croissance du chiffre d'affaire, permettant ainsi au secteur de la logistique de se maintenir au niveau de 2007.

Le pôle des Affaires Européennes, qui a été organisé à compter du 1er janvier 2007, regroupe les activités domestiques hors France c'est-à-dire Espagne, Portugal, Belgique, Italie, Grande Bretagne et Suisse. Il couvre, par ailleurs, les structures spécialisées opérant sur les flux européens ainsi que sur le Maghreb.

La direction Commerce et Marketing avait comme objectif principal la mise en place d'une offre de services et d'un modèle de développement commercial homogène au sein de STEF-TFE. L'année 2008 a été marquée par une coordination commerciale de plus en plus transversale.

Au sein du département marketing, l'analyse de toutes les filières de l'industrie agroalimentaire (IAA) en France a été effectuée, apportant une aide efficace à la réflexion sur les plans à moyen terme du transport (TFE et Tradimar). En complément, des études de marchés pays ont concerné l'Italie, l'Espagne, le Portugal et le Benelux. Par ailleurs, une quinzaine de « company profile » ont été menées à bien pour déboucher sur une meilleure connaissance de la « supply chain » des clients du Groupe. Le département a également participé à la refonte des documents commerciaux et à une veille sur le marché et la concurrence.

En matière de coordination de la politique commerciale à l'égard des comptes stratégiques, l'année 2008 a montré une réelle avancée et permis de répondre de manière encore plus efficace aux clients dans ce domaine. Le recrutement de directeurs « comptes clés » Europe est en cours et le référentiel commun emplois-compétences commerce dans le groupe est en phase de finalisation. L'année 2008 a permis d'approfondir la démarche initiée et de capitaliser, tant en France qu'en Europe, sur les points forts du Groupe.

L'année 2008 a été particulièrement chargée du point de vue de l'activité immobilière avec l'ouverture de cinq nouveaux sites dont trois en propriété et deux en location, la réalisation d'extensions sur onze sites dont les principaux sont Atton, Barcelone, Brignais, Le Plessis Belleville, Lisbonne, Saintes (Belgique) et Saint Sever (2). Par ailleurs, les sites d'Amorebieta (Espagne), de Colturano (Italie), Montsoul et de Saintes (Belgique) ont fait l'objet de rénovations lourdes. Plusieurs autres chantiers, non clôturés en fin d'année, ont également mobilisé les équipes. A ces nouveaux chantiers s'ajoute l'ensemble des travaux de maintien qui se déroulent périodiquement sur les sites. Enfin, neuf sites, pour la plupart en concession ou location, ont été fermés et ont nécessité les mesures d'adaptation nécessaires.

L'ensemble du Groupe est structuré autour de trois pôles opérationnels :

- **le Pôle Transport**, avec TFE pour les produits frais et Tradimar pour les produits de la mer et les surgelés.
- **le Pôle Logistique**, qui sous la marque unique STEF gère les prestations logistiques frais et surgelés pour les industriels, la grande distribution et la restauration hors foyer.
- **le Pôle Activités Européennes** qui regroupe les activités domestiques dans les pays hors France ainsi que l'ensemble des flux européens opérés par des entités dédiées à cette activité.

Avec la Compagnie Méridionale de Navigation, le pôle maritime représente environ 5% du chiffre d'affaires global du Groupe. Même si l'activité de transport de fret représente la partie principale de son activité, elle est traitée à part en raison des spécificités de son marché.

Outre ces différents pôles directement opérationnels, il existe deux pôles d'expertise regroupant des fonctions transverses :

- le **Pôle Systèmes d'Information**, avec Agrostar qui regroupe l'ensemble des équipes informatiques, travaille sur l'informatique métier et sur l'informatique client.
- le **Pôle Immobilier**, avec Immostef qui regroupe, fonctionnellement, l'ensemble des équipes dédiées à l'immobilier au sens large à savoir la Direction Technique Immobilier (DTI), la Direction Maintenance Immobilière (DMI) et le service Environnement, gère l'ensemble des problématiques liées à l'immobilier depuis la construction jusqu'à la mise en valeur finale en fin de vie opérationnelle.

Le Pôle Transport

Les activités transport du Groupe sont organisées en deux réseaux :

Le Réseau TFE pour le transport des produits frais.

Le Réseau TRADIMAR pour le transport et la logistique des produits de la mer et du surgelé.



La principale activité du Réseau TFE, organisé au travers de filiales, est l'exploitation d'un réseau de transport et distribution sous température contrôlée.

Ce réseau, sans équivalent en France, assure chaque jour et généralement en moins de 24 heures (jour A/jour B) la livraison de 15 000 destinataires (100 000 destinataires réguliers par semaine). Il dispose, en France, de 57 plates-formes sous température dirigée (0°/4°), situées tant dans les zones de production que dans les zones de consommation et de distribution.

TFE a vu son chiffre d'affaires progresser de 3,6% en 2008, étant précisé qu'une grande partie de cette augmentation est liée à la répercussion de la hausse des prix des carburants. Le marché a été caractérisé par un fort ralentissement de la consommation et il n'a pas été évident de maintenir tout à la fois les volumes et les prix. Segment par segment, les effets sont contrastés avec une stagnation des produits laitiers et des produits traiteurs que vient compenser une forte progression pour les produits carnés et les fruits et légumes. Cette performance est à mettre à l'actif des équipes commerciales bien soutenues par le management et les équipes d'exploitation.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette performance commerciale du réseau TFE :

1. La reconnaissance par le marché de l'efficacité d'un réseau national totalement constitué, offrant une prestation de bonne qualité, homogène, en amélioration continue ainsi que le prouve la réduction de 8% du taux de non-qualité qui est l'outil de mesure opérationnelle.

2. Une offre commerciale différenciée adaptée à chaque marché et à chaque client, développant des solutions à valeur ajoutée dans un environnement où la recherche de solutions innovantes est une nécessité. Ainsi, outre le savoir-faire reconnu en matière de groupage, le développement de l'expertise en organisation transport et pilotage de flux constitue le catalyseur de cette dynamique commerciale.
3. Des équipes de vente bien formées et mobilisées, à l'écoute active des besoins des clients et parfaitement épaulées par les équipes de production

Dans ce contexte de crise économique, le réseau TFE a intensifié ses efforts dans l'industrialisation de ses processus :

1. Courant 2008, l'ensemble des exploitations TFE a basculé sur la nouvelle solution informatique Transport Management Système (TMS), outil développé en interne par Agrostar. Cette solution fonctionne sur une base de données unique et répond au besoin de gestion en temps réel et de traçabilité. Ce saut technologique réussi ouvre des perspectives très intéressantes pour l'optimisation du pilotage des opérations Transport.
2. Parallèlement, un outil informatique de gestion et de traçabilité des unités de manutention, développé par Agrostar et dénommé « Infoquai », a été testé puis validé sur dix sites pilotes. Cette solution sera déployée sur l'ensemble des sites TFE avant mi-2009. Son déploiement généralisé améliorera le processus de transfert de responsabilité entre les agences du réseau et une traçabilité totale des unités logistiques.
3. L'ensemble des véhicules a été équipé de la solution « Masternaut », outil de géo-localisation et de traçabilité des températures en temps réel.

Enfin le réseau TFE a continué d'investir dans le développement de son principal atout, la qualité de ses équipes :

1. Un important travail de structuration et d'approfondissement de la vision stratégique a été conduit en y associant l'ensemble du management des sites. Ce travail s'est concrétisé sous la forme d'un plan à moyen terme visant à encadrer le projet de transformation de l'organisation sur les trois prochaines années.
2. Les efforts faits en matière de recrutement et de formation des talents de demain ont été intensifiés. A ce jour, TFE embauche et forme chaque année plus de 60 jeunes cadres sortants de formation supérieure.

L'année 2008 s'achève sur des résultats opérationnels en amélioration dans toutes les régions. Si l'on considère le contexte général, cette performance est symbolique de l'ambition forte et partagée qui anime l'ensemble des équipes TFE au service du marché.

Nord-ouest

L'année 2008 aura permis de confirmer la pertinence des décisions prises les années précédentes. La région dépasse ses objectifs de résultats alors même qu'elle a été fortement impactée par :

- les difficultés rencontrées par TFE Vire, filiale spécialisée sur les activités de transport en charge complète, fortement pénalisée par la flambée des prix du carburant et par la baisse des volumes des marques nationales.
- les difficultés commerciales de deux bassins de forte importance que sont la région parisienne et la région lilloise.

Le dispositif immobilier de la région a été complété par l'ouverture d'un site neuf pour TFE Orléans et l'extension de TFE Rouen.

Bretagne / Pays de Loire

Dans un contexte de crise profonde du secteur agro-alimentaire et de concurrence exacerbée entre les opérateurs de transport, la région réalise une performance commerciale remarquable. En développant très activement les différentes solutions de massification des flux, adaptées à chaque typologie de clientèle (Pilotage de flux, hubs de massification, ...), la région a su conforter sa part de marché, tout en maintenant ses résultats. La fusion des exploitations de TFE Vannes et de Meledo Vannes, en fin d'année 2008, doit permettre de résoudre définitivement les problèmes de ce bassin déficitaire depuis de longues années.

Sud-ouest

Une année en tous points remarquable pour la région qui a été fortement aidée par un tissu industriel dynamique et une concurrence moins virulente dans cette zone. Toutes les actions qui avaient été mises en œuvre pour résoudre les difficultés rencontrées par certaines filiales en 2007, ont été conduites avec succès.

Toutes les filiales sont revenues à un bon niveau de performance. Les sites de Saint-Sever et d'Agen ont lancé des travaux d'agrandissement pour répondre à l'accroissement de la demande.

Sud-est

La performance d'ensemble est très satisfaisante même si la réalité économique est différente selon que l'on considère le bassin méditerranéen ou le bassin lyonnais. Les sites de la vaste région lyonnaise (Saint-Etienne, Macon, Lyon) ont connu une année très difficile, marquée par des restructurations importantes chez de nombreux clients et par une concurrence très vive. Les décisions managériales et organisationnelles qui s'imposaient ont été prises et commencent à porter leurs premiers fruits, permettant d'envisager l'année 2009 avec une certaine sérénité.

Est

La région Est a confirmé, en 2008, la dynamique forte de développement et de mise en performance. Les résultats des filiales localisées à Mulhouse et Reims sont, conformément aux engagements pris, devenus positifs confirmant, par là même, la maîtrise opérationnelle du management régional. Fort de ce constat, un ensemble immobilier neuf, propriété du groupe, sera mis à disposition des équipes de Reims à la mi-2009.

Tradimar

Le réseau Tradimar pilote, au sein du Groupe STEF-TFE les activités de transport et logistique des produits de la mer et s'est vu adjoindre, en 2008, le transport du surgelé opéré à partir de quatre sites issus du réseau TFE. Il est implanté, principalement, en France mais également en Angleterre, Ecosse, Espagne et Italie. Il gère 24 plates-formes principales.

L'élargissement du périmètre aux activités du surgelé a permis d'optimiser le plan transport et de mieux profiter des outils immobiliers dédiés au surgelé. L'apport de chiffre d'affaires en 2008 de l'activité surgelé a représenté 54 M€, soit un quart du nouvel ensemble, pour une contribution globale positive au résultat net.

Les activités de Tradimar se sont donc développées en dépit d'un contexte difficile pour les produits de la mer notamment en France (grève des marins pêcheurs et blocus des ports, mise en place de quotas de pêche en méditerranée, crise sanitaire affectant la production conchylicole). La reprise sur le site de Plan d'Orgon d'un fonds de commerce de distribution de produits de la mer, dans le cadre d'un immobilier neuf, est venue conforter la position de Tradimar sur le secteur. L'Ecosse a redressé la tête et l'Italie confirmé son potentiel de développement. Les activités surgelés ont progressé de près de 11%.

Malgré les effets positifs de ce rapprochement, Tradimar a connu une année où les événements conjoncturels ont empêché de tirer tout le parti souhaité des changements mis en œuvre. On peut mentionner, à cet égard, l'incendie sur le site surgelé de Feyzin fin avril et la forte baisse de la livre

sterling sur les deux derniers mois de l'année, générant des pertes de change sur les créances libellées dans cette devise. La hausse du coût des carburants durant les premiers mois de l'année a constitué un facteur aggravant, l'ensemble pesant fortement sur la rentabilité du réseau.

Au chapitre des points positifs, il convient de souligner, dans le domaine commercial, le travail de rationalisation du portefeuille client couplé avec la refonte de l'organisation commerciale et la mise en place de comptes clés et d'une force de vente en bassin. L'intensification de la prospection en Ecosse après la perte, en 2007, d'un important client a commencé à porter ses fruits. Enfin, le réseau a réussi à implanter, dans un délai très court, l'outil de gestion transport du groupe « TMS » sur l'ensemble des sites, outil indispensable à leur mise en performance dans une logique de réseau.

La filialisation de l'ensemble des sites produits de la mer a été réalisée à effet du 1er septembre 2008 parallèlement à la réorganisation de leur gestion sur une base régionale, toujours dans une logique de cohérence avec le mode de fonctionnement du réseau de transport du groupe.

En définitive, l'année 2008 s'est traduite pour le réseau Tradimar par des résultats encore déficitaires pour la partie produits de la mer, qui conduisent le Groupe à accélérer sa mutation vers un réseau de transport multi-produits en France, tout en maintenant les spécificités liés à la nature du produit.

L'année 2009 sera donc marquée par la poursuite des actions de redressement économique déjà initiées pour la plupart. Les différentes actions auront pour objectif de finaliser le processus de rapprochement des outils d'exploitation, des systèmes d'information, des organisations, des méthodes commerciales et de la structure de management des activités de transport du groupe en France en constituant progressivement un réseau unique pour les trois marchés du frais, du surgelé et des produits de la mer. Dans cette nouvelle organisation, la marque Tradimar sera néanmoins conservée avec une structure commerciale dédiée.

En Italie, Tradimar Milano, qui exploite une plate-forme à Milan, a réalisé un bon exercice. Le chiffre d'affaires qui était de 5,5 M€ passe à 7,5M€, étant précisé que la société s'est installée dans un nouveau bâtiment, à proximité immédiate des sites de Cavalieri et de TFE DA.



Le spécialiste de la Prestation Logistique en frais et en surgelés

Le Pôle Logistique a pour mission de piloter l'activité logistique du Groupe STEF-TFE en France. C'est sous la marque STEF que se présentent les entités du pôle.

L'offre de STEF concerne les produits frais et les produits surgelés et s'adresse aux industriels, à la grande distribution et à la restauration hors foyer. Depuis le début de l'année 2008, l'ensemble du pôle est organisé sous une structure unique STEF qui contrôle la totalité des filiales exerçant une activité logistique. La segmentation par activités reste, quant à elle, valide puisque c'est le marché lui-même qui est ainsi organisé.

L'année 2008 est conforme aux prévisions budgétaires malgré une très nette inversion de conjoncture au cours du second semestre. En effet, face à la consommation alimentaire dont le rythme est resté faible, les industriels ont pris des dispositions pour limiter drastiquement les niveaux de stocks en fin d'année. Ce constat est particulièrement avéré chez les gros opérateurs avec des entrées en stock très réduites adaptées à un faible niveau de production et des sorties habituelles correspondant aux besoins de la consommation.

Logistique Surgelés

L'année 2008 a été très contrastée avec un premier semestre à pleine charge. Tous les entrepôts se sont retrouvés pleins sous le double effet d'opérations de stockage privé dans l'ouest et d'achats de précaution face à l'envolée des prix des matières premières (fruits) et de niveaux de stock de produits finis élevés.

A fin juin 2008, le Groupe était en recherche d'emplacements vides pour gérer les débords. Six mois

plus tard, les taux d'occupation de certains entrepôts avaient sensiblement chuté.

Le changement brutal de conjoncture sur des activités habituées à gérer des cycles longs n'a pas permis d'atteindre la performance économique attendue et a accéléré la fermeture de sites obsolètes et non rentables (Landerneau, Redon, Forges les Eaux et Sète), réduisant ainsi les capacités.

Logistique Frais

Comme les produits surgelés, les produits frais ont été touchés par la crise de la consommation qui a impacté les catégories de produits traités par STEF. Les produits laitiers ont vu leur consommation baisser sous l'effet de la hausse du prix du lait. Le phénomène signalé de la baisse de la consommation des marques nationales au profit des MDD moins chères a également joué sur les trafics de STEF.

Dans ces conditions, les exploitations ont été réorganisées, ce qui a permis de préserver les intérêts du Groupe. C'est ainsi que les résultats économiques sont conformes aux prévisions et le positionnement commercial qui offre des solutions de massification aux industriels reste attractif.

La recherche de nouveaux couples clients/produits en 2009 devra compenser la diminution des volumes enregistrée en 2008 et venir remplir progressivement les extensions livrées au cours de l'année (Brignais, Le Plessis Belleville).

Logistique Distribution

Cette activité a été, elle aussi, touchée par la chute des ventes sur le positionnement Hypermarché en 2008. Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2008 est en retrait par rapport aux prévisions du fait de la baisse de la consommation alimentaire sur le E-Commerce et du retard dans l'intégration d'un dossier surgelé sur STEF Paris Nord pour une livraison du bâtiment plus tardive que prévu.

L'exercice a vu la fin d'un contrat sur le site de Neudorf suite à une réorganisation opérée dans la logistique de ses produits. Le démarrage avec succès d'un nouveau dossier surgelé pour une enseigne du même groupe dans l'Est de la France a partiellement compensé cette perte.

L'adaptation des moyens de production à l'activité et la mise en œuvre sur tous les sites de prestation d'une démarche « d'amélioration continue » ont permis de respecter les engagements pris en termes de résultats malgré un chiffre d'affaires en retrait.

Logistique Restauration

L'année 2008 a marqué le retour de cette activité à des résultats positifs grâce à une politique énergique de relance. Après des années de repositionnement, de reconstruction puis de croissance en 2007 (+38%), le secteur récolte les fruits de ce travail accumulé, en dépit de la conjoncture difficile. Le chiffre d'affaires généré par l'activité de logistique restauration a été conforme aux prévisions.

Profitant d'un ralentissement relatif de l'activité, le Groupe s'est efforcé de consolider ses acquis commerciaux et de stabiliser l'exploitation avec à la clef des améliorations en termes de performance et de qualité. Le résultat obtenu est satisfaisant en termes globaux et supérieur aux prévisions budgétaires.

Au cours de l'année 2008, des synergies avec d'autres activités permettant au secteur de trouver de nouveaux leviers de croissance ont été mises en œuvre, se concrétisant par l'ouverture d'un site en location à Fos sur Mer.

ACTIVITÉS EUROPÉENNES

Le secteur des Activités Européennes a connu une forte croissance, notamment en Italie suite à la prise de contrôle de Cavalieri en juin 2007, rendant nécessaire un plan d'investissements immobiliers significatif. L'activité a connu des fortunes diverses en 2008 avec des résultats très contrastés selon les pays.

Italie

L'Italie est entrée en récession en 2008. La forte inflation sur les premiers mois de l'année, la

détérioration de la confiance des ménages et les conditions difficiles d'accès au financement ont pesé sur la demande des ménages. Globalement, l'économie a reculé dès le second trimestre (-0,4 %) avant de se détériorer encore davantage (-0,6% et -1,8% sur les deux derniers trimestres).

L'indice de la production industrielle affiche -13% en Italie sur l'année 2008, et ce malgré une légère hausse des prix à la production de +0,5%. Dans le secteur des IAA, le nombre de faillites dans le mid-market a augmenté. Même si les résultats de la production agroalimentaire sont moins mauvais que d'autres secteurs, la tendance est très largement négative pour le secteur.

Au sein du Groupe, l'activité nationale est assurée par Cavalieri Trasporti, dont STEF-TFE a pris le contrôle total, en fin d'année et le groupage export par TFE DA.

Cavalieri Trasporti

Après un premier semestre marqué par une régression des tonnages transportés et une faible croissance du chiffre d'affaires, Cavalieri n'a enregistré aucune amélioration de son activité au deuxième semestre, entamé sur un mois de juillet très défavorable. Les charges d'exploitation et de sous-traitance dues, en partie, à un important travail de mise à niveau des outils ainsi que les charges financières consécutives aux investissements immobiliers ont fortement augmenté. Il en va de même de la mise en œuvre d'une politique de pépinières qui permet de préparer l'avenir. Au rang des satisfactions, il est à noter le bon démarrage d'un important dossier à Vérone pour le compte d'un industriel.

2009 sera une année de reconstruction avec le déploiement complet des outils du Groupe en matière de transport, notamment TMS, ainsi qu'une année de développement commercial.

TFE DA

2008 se présente comme une année de stabilisation dans une conjoncture économique peu favorable au développement des trafics du groupage de produits alimentaires frais au départ d'Italie. La nouvelle direction de cette filiale s'est attachée à mieux maîtriser les coûts d'exploitation (notamment de sous-traitance) dans un contexte de régression du chiffre d'affaires. Au total, le résultat est proche de l'équilibre et la filiale est prête à saisir les opportunités qui se présenteront pour son développement.

En péninsule Ibérique, STEF-TFE est implanté en Espagne et au Portugal au travers de sa filiale SDF qui exploite plus de 360 000 m³ d'entrepôts frigorifiques et 90 000 m³ d'entrepôts frais.

Espagne

L'activité économique espagnole s'est rapidement et fortement dégradée en 2008. Les effets constatés dans l'ensemble de l'Europe ont été très largement amplifiés dans ce pays qui sortait d'une période vertueuse de plusieurs années et dont l'économie a brusquement décéléré. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année, l'économie espagnole présente un bilan plutôt positif avec un taux de croissance de +1,2%, le plus élevé des grands pays de la zone Euro. Mais, comme d'autres pays majeurs, l'Espagne est entrée en récession avec un taux de croissance du PIB de -1% au quatrième trimestre après -0,2% au troisième trimestre.

Plusieurs facteurs ont participé à cette inversion de tendance dont les principaux sont la réduction de la demande intérieure, la chute d'activité dans l'immobilier, la baisse des ventes dans l'automobile dont une part importante de la sous-traitance est encore réalisée en Espagne. L'effet le plus notable de ce retournement de conjoncture est la hausse du taux de chômage qui est passé de 8,3% en janvier à 13,9% en décembre soit 3,2 millions de personnes. L'autre fait marquant est la baisse de l'inflation qui atteint son plus bas niveau depuis 1999 avec un taux de +1,4% sur l'année 2008, les prix ayant même baissé au cours du dernier trimestre.

L'industrie agroalimentaire affiche un bilan globalement positif avec un chiffre d'affaires en hausse de

+2,4%, une balance commerciale positive et une création nette de 2 000 emplois. Toutes filières confondues, les prix des produits agroalimentaires sont restés stables en 2008.

Les ménages espagnols ont consommé moins qu'en 2007, la baisse étant estimée à 2,3%. Le chiffre d'affaires de la grande distribution a terminé l'année sur un rythme global de +5,7%, mais durant le mois de décembre, les ventes ont diminué de 1%. Aucun grand mouvement de concentration n'est à signaler en 2008 sur ce secteur.

La dépense totale en alimentaire et boissons atteindrait 95,8 Mds€ en Espagne en 2008, dont 32% concernant la RHD. En cumul annuel mobile à juin, la croissance de la consommation alimentaire était de +6,9%. La forte hausse des coûts de production répercutée dans le prix des produits alimentaires expliquait ce phénomène. Sur les 6 derniers mois de l'année, avec des prix des matières premières à la baisse, la tendance s'est ralentie.

A l'image des autres pays européens, les supermarchés ont progressé davantage que les hypermarchés victimes de leur éloignement géographique et de leur assortiment trop large. Les MDD continuent leur fort développement. Leur part de marché atteindrait environ 37% dans l'alimentaire (contre 35% sur l'ensemble des produits).

Le pays a, plus que ses voisins européens, subi la crise de la fin d'année 2008 dans un contexte de forte progression des coûts de l'énergie (gazole et électricité), et d'augmentation des salaires supérieure à l'inflation (accords nationaux au niveau des conventions collectives)

Sur le plan de l'organisation interne, les activités espagnoles et portugaises ont été séparées, chaque pays disposant d'une direction indépendante. Les filiales SDF Galicia et SDF Pais Vasco qui n'avaient plus de véritable raison d'être ont été absorbées par SDF Iberica fin 2008. 2008 a aussi été l'année de la migration réussie de l'ensemble des sites espagnols sur le système d'information transport TMS du groupe.

Sur le plan opérationnel, on peut souligner la qualité du travail et les résultats de la plateforme de Los Olivos permettant à SDF d'être retenu pour gérer une nouvelle plate-forme à Lugo. La Zone Nord a continué à manifester une bonne dynamique tandis que les sites d'Alcala, de Barcelone (mise en service de l'extension en fin d'année) et de Séville reprenaient le chemin de la rentabilité après des années difficiles. En revanche, les difficultés récurrentes des sites de Torrejon, Pinto, Valence et Malaga sont à l'origine du résultat global décevant.

Portugal

De 2002 à 2007, l'économie portugaise a connu un rythme de croissance annuel moyen de +0,9% par an, loin derrière la moyenne européenne (+2,3% par an) ou de l'Espagne (+3,5%). La décélération observée en 2008 a, quant à elle, été plus douce que dans d'autres pays, avec un taux de croissance du PIB estimé à +0,2% sur l'année sans amplitude forte. Les principaux facteurs de ralentissement sont la baisse des investissements et des exportations. La demande privée a, en effet, ralenti en raison de la hausse des prix des matières premières et de la restriction des crédits disponibles sur les marchés financiers. Elle stagne à +1,4% sur l'année alors que la hausse des prix atteint 2,7%.

Les études de panels ont montré une baisse progressive de la consommation des ménages portugais. Sur le dernier trimestre 2008, elle se situe à environ 2% de moins qu'au cours de la même période en 2007. Toutes les dépenses n'ont pas été affectées de la même manière. La baisse est plus particulièrement marquée sur les produits non-alimentaires. Les dépenses consacrées à l'alimentation ont augmenté au cours des premiers mois en raison de la hausse des prix des matières premières. Durant le dernier trimestre, elles ont diminué, mais moins que l'ensemble des produits (-1,4%), les familles portugaises préférant réduire en priorité leurs achats de produits manufacturés. Les marques de distributeurs (MDD) ont continué à prendre des parts de marché, en partie grâce à un élargissement de l'assortiment proposé. Au contraire, les marques de fabricants enregistrent une baisse en valeur.

Sur l'année 2008, les ventes en valeur de la grande distribution ont augmenté de + 4,1%. Une analyse plus fine de cette croissance montre que le principal levier a été la hausse du prix moyen des produits (+ 3,9%) plutôt que l'augmentation de la consommation en volume (+ 0,2%). Le secteur a poursuivi son mouvement de concentration, sous l'impulsion des enseignes locales avec le rachat des magasins Carrefour par Sonae, de Tengelmann par Jerónimo Martins (JM), et le rachat d'indépendants par diverses enseignes.

C'est dans ce contexte économique morose que SDF Portugal a connu sa première année

d'indépendance en termes managériaux. Mettant en œuvre une dynamique commerciale et disposant de nouvelles capacités avec la mise en service de l'extension du site de Lisbonne (+ 5.400 m² en frais), la nouvelle direction a bien maîtrisé l'exploitation et réussi la migration sur le système d'information transport TMS du groupe. Au total, les résultats 2008 du Portugal sont très satisfaisants.

Benelux

Représentant 60% du PIB et de la population (contre 36% pour la Belgique et 4% pour le Luxembourg en termes de PIB), les Pays-Bas ont pesé défavorablement sur l'activité de la zone Benelux en 2008. En effet, les Pays-Bas ont connu dès le second semestre une baisse du PIB alors que la Belgique est restée en croissance très légère sur les neuf premiers mois de l'année. Au global, avec un niveau d'inflation de + 4,2% en Belgique et + 2,2% aux Pays-Bas, le bilan économique en 2008 sur les trois pays devrait être de l'ordre de +1,0%.

L'impact de la crise financière qui a touché les principaux établissements bancaires a entraîné une raréfaction du crédit disponible pour les entreprises. La production industrielle (hors construction) a été très affectée avec une baisse de 9,1% aux Pays-Bas et en Belgique et de 16,7% au Luxembourg. Dans ce contexte, notamment en Belgique, le nombre des faillites a atteint des sommets avec plus de 8 000 entreprises déclarées en faillite, dont de nombreuses PME, plus exposées que les autres au risque.

Dans l'industrie agro-alimentaire, le fait le plus marquant est la fusion entre les deux leaders de l'industrie laitière : Friesland et Campina. Un an après l'annonce de leur souhait de fusionner, la Commission Européenne a donné son accord moyennant quelques cessions d'actifs.

Sur les neuf premiers mois de l'année, la consommation des ménages a été affectée sur l'ensemble du Benelux. Les indices de confiance montrent une détérioration du moral des ménages sur l'année.

La distribution alimentaire est un secteur de plus en plus concentré et concurrentiel en Belgique. Parmi les cinq principaux groupes qui représentent près de 90% du marché alimentaire, la concurrence s'est encore renforcée étant précisé que les enseignes Discount ont mieux résisté que les autres à la dégradation de la conjoncture sur l'année. Aux Pays-Bas, la réglementation qui limite toujours l'implantation d'hypermarchés ou de grands centres commerciaux en périphérie des villes a contribué à bloquer les velléités de développement externe.

L'année 2008 a permis à STEF-TFE d'obtenir d'excellents résultats en Belgique, grâce à un fort développement de l'activité transport et du groupage export sur la France. La prestation a connu une année moins euphorique, les principaux dossiers de restauration ayant souffert de la crise économique. Pour répondre à la demande logistique, une extension de 25.000 m³ en surgelé et de 2.000 m² en frais de la plateforme STEF de Saintes a été réalisée.

Par ailleurs, la fin de l'année a été marquée par la conclusion d'un accord commercial qui conduira le groupe à exploiter en Belgique une nouvelle plateforme de produits frais pour la GMS dès le début de l'année 2009.

En Grande-Bretagne, TFE a concentré ses activités sur les flux entre la France et l'Angleterre et ne compte maintenant qu'une agence. La filiale TFE International Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 4,1 M€ en retrait sur celui de l'année précédente qui s'élevait à 5,2 M€.

Les filiales flux européens ont connu une année globalement satisfaisante avec une mention particulière pour EFF dont l'activité a enregistré une belle croissance notamment sur les flux vers la péninsule ibérique. Les trois principales filiales dédiées aux flux export au départ de France ont amélioré leurs résultats en 2008, grâce à une excellente progression du chiffre d'affaires (+ 39%) et du résultat de la filiale lyonnaise.

Stefover qui réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires avec le Maghreb et notamment la Tunisie, a connu une année en demi-teinte marquée par un déséquilibre des flux. Les trafics Sud Nord ont progressé de 5% avec un développement des importations de salades et de tomates tandis que les trafics Nord Sud ont nettement régressé, notamment vers la Libye (fermeture des frontières et concurrence italienne) et vers la Tunisie (produits trop chers). Il en est résulté une forte augmentation des passages à vide Nord Sud qui expliquent la baisse de chiffre d'affaires et du résultat de la société.

En Suisse, où le groupe est présent de manière minoritaire, l'année 2008 a représenté un très bon cru avec un taux de remplissage des deux entrepôts en progression et une meilleure maîtrise de l'activité

transport. L'année 2009 se présente sous des auspices encourageants.

LES AUTRES ACTIVITES

LE MARITIME

Les activités maritimes sont regroupées dans STIM d'Orbigny qui contrôle entièrement Sata-Minfos (courtage maritime). STIM d'Orbigny détient une participation majoritaire (55%) dans la holding Compagnie Méridionale de Participation (CMP) qui contrôle la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN).

Dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public conclue le 7 juin 2007 entre la collectivité Territoriale de Corse, l'Office des Transports de la Corse, la CMN, et la SNCM, pour la période allant du 1er juillet 2007 au 31 décembre 2013, la CMN assure en partenariat avec la SNCM un service régulier de transport maritime de passagers et de fret, le fret représentant 59% de son chiffre d'affaires. Elle fournit également une desserte régulière de la Sardaigne. Ces liaisons maritimes sont réalisées avec 3 navires rouliers mixtes (Kalliste, Girolata, Scandola), ayant une capacité totale de 5 800 mètres linéaires, soit l'équivalent de 450 remorques et de 1 300 passagers avec leurs voitures. En 2008, la CMN a transporté 230.000 passagers (-3,2% par rapport à 2007) et 768.000 mètres linéaires de fret (+2,46% par rapport à 2007), générant un chiffre d'affaires global de 91 M€. Dans un contexte de concurrence exacerbée, la CMN a dû subir le contre coup de l'avarie du Scandola et de son immobilisation.

Néanmoins, le résultat de l'entreprise est resté dans la ligne des prévisions. La CMN employait au 31 décembre 2008 480 personnes (472 salariés en 2007).

On rappelle que, dans le cadre de cette convention, la CMN s'est engagée à remplacer l'un des navires affecté à la desserte de la Corse par un nouveau cargo mixte de grande capacité. Le Groupe, au travers de sa filiale Navale STEF-TFE a passé commande de ce navire par contrat signé le 26 juin 2008, commande devenue définitive le 16 juillet 2008. La livraison est prévue en juillet 2011.

Le 16 février 2009, la CMN a obtenu la certification ISO 14001 pour la mise en place de son système de management environnemental. Elle devient ainsi l'une des rares armements de navires à passagers, opérant en Méditerranée, à posséder ce certificat.

LES SYSTEMES D'INFORMATION

Agrostar qui est en charge de la totalité des systèmes d'information intervient essentiellement comme maître d'ouvrage délégué pour le compte du groupe STEF-TFE. Agrostar a poursuivi ses activités d'intégration et recentré ses activités d'édition sur les logiciels de transport, d'entreposage et de place de marché pour les produits frais. Celles-ci sont conduites principalement pour les sociétés du groupe STEF-TFE et pour des clients de ce dernier. De ce fait, Agrostar a mis en place une nouvelle organisation matricielle, regroupant d'un côté les pôles d'activité interne et externe et de l'autre côté les lignes de services (Recherche et Développement, infrastructures et déploiement).

Des efforts significatifs ont été déployés pour WMS (gestion des entrepôts et plates-formes logistiques) avec la sortie des versions 3.0 et 3.1, incluant des fonctions de co-packing et de pilotage, qui ont été installées sur près de la moitié des sites de STEF.

L'année 2008 a été marquée par un déploiement réussi dans toutes les filiales du réseau TFE de TMS (logiciel Transport et Métier du Réseau TFE). En fin d'année, cette solution a été également déployée auprès des filiales Tradimar (produits de la mer) et SDF (Espagne). Le module CGO (contrôle de gestion opérationnel) a également été déployé pour la partie relative à la rentabilité des clients, courant 2008. Le projet de Gestion Automatisée du Quai s'est poursuivi avec la mise en œuvre d'un pilote par région. Ces deux modules seront complétés de fonctionnalités supplémentaires et seront mis en œuvre au sein des réseaux TFE et Tradimar.

Enfin, un projet d'envergure a été mené au cours de cette année, dédié à la dématérialisation des factures fournisseurs avec un périmètre global incluant toutes les entités du Groupe.

Le chiffre d'affaires externe qui correspond à la commercialisation des solutions métier développées par Agrostar a représenté 4,3 M€ à comparer à 5,1 M€ en 2007.

L'IMMOBILIER ET LES AUTRES SERVICES

Le pôle immobilier, essentiellement constitué du patrimoine d'exploitation, est structuré en filiales. La plupart de ces filiales détiennent des ensembles immobiliers qui sont donnés en location à l'intérieur du Groupe. Quelques unes portent des réserves foncières. Le pôle immobilier ainsi déterminé comprend 52 filiales (y compris Immostef) et 54 sites d'exploitation, dont 34 sont rattachés à la société Immostef.

En outre, le Groupe possède un immobilier locatif composé des sites de Bordeaux (SCI Bruges Conteneurs) pour 3.000 m² de bureaux et entrepôts et Suresnes (FIM) pour 6.800 m² de bureaux et activités. S'y ajoute l'ensemble d'exploitation situé à Allonnes qui a été loué hors groupe pendant tout l'exercice 2008. Ces trois ensembles, totalement occupés au 31 décembre, apportent un chiffre d'affaires de 4,1 M€.

Les Chais de la Transat, filiale spécialisée dans le négoce du vin, ont enregistré une légère augmentation de leur chiffre d'affaires (4,6 M€) et terminent l'année avec un résultat net positif du même ordre que celui de l'exercice précédent.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

A la lumière de ce qui caractérise l'approche du développement durable chez STEF-TFE, sont développées les différentes problématiques sociales et environnementales auxquelles est confronté le Groupe dans le cadre de ses activités.

Le social et la prévention des risques au travail

A) L'évolution des effectifs

En 2008, par rapport à 2007, les effectifs CDI et CDD du Groupe ont évolué de la façon suivante:

	2006	2007	2008
Pôle Transport	9 220	10 290	10 393
dont Tradimar	1 078	1 166	1 532
Pôle Logistique	3 360	3 082	3 124
CMN	471	472	480
Pôle systèmes d'information	168	173	184
Autres activités	181	196	210
TOTAL Groupe	13 400	14 213	14 391

	2006	2007	2008
Effectifs France	11 843	12 229	12 303
Effectifs Hors France	1 557	1 984	2 088
dont Espagne	1 089	1 178	1 241
dont Portugal	230	258	290
dont Italie	26	343	320
dont Belgique	152	149	152
dont Royaume uni	60	56	85
TOTAL Groupe	13 400	14 213	14 391

Au 31 décembre 2008, les effectifs (CDI+CDD) représentent donc 14.391 personnes, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2007 et 7,4 % par rapport à 2006.

Il convient de préciser que ces chiffres ne tiennent pas compte des contrats aidés (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) qui représentaient 241 personnes au 31 décembre 2008 soit un nombre similaire à celui de l'année précédente.

Au 31 décembre 2008, la ventilation des effectifs est la suivante :

- CDI : 13 521 personnes soit 94 % des effectifs totaux
- CDD : 870 personnes soit 6 % des effectifs totaux.

A cette même date, le nombre d'intérimaires employés dans le Groupe STEF-TFE s'élevait à 2 146 personnes, soit 198 personnes de moins qu'au 31 décembre 2007. Comme tous les ans à cette époque, ces effectifs précaires correspondent à une forte activité dans les deux métiers du Transport et de la Logistique.

La répartition des effectifs par catégorie est la suivante :

- Cadres 9,16 %
- Maîtrise et Haute Maîtrise 18,67%
- Employés 12,68%
- Ouvriers 59,49%
 - dont roulants 24,91%
 - dont sédentaires 34,58%

Par tranche d'âge, les effectifs se présentent comme suit :

- | | |
|-----------------------|--------|
| ▪ Les moins de 25 ans | 7,97% |
| ▪ Les 25-40 ans | 48,83% |
| ▪ Les 41-55 ans | 39,37% |
| ▪ Les plus de 55 ans | 3,83% |

Enfin, toujours au 31 décembre 2008, les femmes représentent 19,76 % des effectifs et les hommes 80,24 % des effectifs.

L'augmentation des effectifs est plus sensible, en 2008, dans les filiales étrangères (+ 104 personnes) qu'en France (+ 75 personnes), et notamment en Espagne (+ 63 personnes) et au Portugal (+ 32 personnes).

En termes de métiers, l'augmentation des effectifs concerne toutes les branches mais est plus sensible en Transport (+ 103 personnes) qu'en Logistique (+ 43 personnes).

Concernant le pôle Transport, il convient de préciser que l'évolution des effectifs du réseau Tradimar correspond à l'adossement de l'activité Surgelés à l'activité des Produits de la Mer. Il s'agit donc d'un reclassement interne au pôle Transport.

B) Le développement des hommes

L'année 2008 a vu la poursuite et l'approfondissement des processus transversaux mis en œuvre à l'échelle du groupe :

- généralisation des entretiens de développement et des entretiens professionnels,
- intégration, par l'ensemble des structures, de jeunes diplômés en processus de professionnalisation,
- extension des activités de l'Institut des Métiers du Froid, organisme de formation du groupe.

Chaque collaborateur du groupe bénéficie ainsi d'un entretien annuel, sous la forme d'un entretien de développement ou d'un entretien professionnel, selon sa fonction. Ces processus constituent le moyen privilégié pour détecter les compétences et potentiels de tous les collaborateurs du groupe, étape indispensable à l'organisation d'une véritable gestion des carrières et des compétences.

C'est grâce à ce travail de fond que près des deux tiers des postes de management sont pourvus sans recourir à des recrutements externes, et que 200 salariés environ ont bénéficié, en 2008, d'une promotion à un statut supérieur.

Les recrutements de jeunes diplômés, intégrés dans un cursus de professionnalisation, se sont significativement accélérés dans l'ensemble des structures, tant en France que dans les autres pays. A la fin de l'année, on dénombre 200 jeunes diplômés qui ont intégré le groupe via ces parcours de formation. Quelles que soient les origines géographiques, ce cursus comporte une période d'intégration dans des structures françaises pour disposer d'un socle commun en termes de métiers. L'objectif est aussi de pouvoir, à terme, couvrir l'ensemble des besoins du groupe en France et en Europe.

Enfin, l'Institut des Métiers du Froid, organisme de formation du groupe, créé à la fin de l'année 2006, a multiplié par cinq son activité en 2008. Celle-ci représente aujourd'hui plus du quart des actions de formation entreprises au sein de STEF-TFE.

Un directeur de la Formation a été recruté, en cours d'année, pour piloter l'ensemble des problématiques de ce secteur et donner une dimension globale au projet.

Pour 2009, les priorités demeurent identiques :

- Approfondissement de des processus de professionnalisation,
- Formalisation de parcours professionnels de formation, spécifiques à chaque fonction,
- Systématisation de l'évaluation et de la détection des potentiels dans l'ensemble des structures,
- Poursuite du développement de l'Institut des Métiers du Froid, afin de rendre plus efficace l'investissement en formation du groupe.

C) Relations sociales et PEE

Au plan des relations sociales, plusieurs projets importants ont été menés à bien dont l'un, est, en France, le regroupement au sein de filiales, nouvellement créées, des activités logistiques exercées au sein de STEF et de Cryologic.

En effet, le changement de taille de STEF, après l'acquisition de Cryologic, le développement des plates formes produits frais et distributeur, ainsi que l'essor de l'activité RHF ont rendu nécessaire la structuration du pôle logistique du Groupe tant sur le plan juridique que sur le plan économique.

Compte tenu des modifications apportées aux structures, un chantier de redéfinition du niveau pertinent d'information où pourraient s'exercer les relations sociales tant nationales que locales a été ouvert, à l'initiative de la direction du pôle. C'est ainsi qu'un comité d'entreprise a immédiatement été réélu dans chaque nouvelle entité et que des négociations ont été engagées, notamment pour harmoniser les statuts. Par ailleurs, un accord de mise en place d'un comité de réseau logistique, équivalent à un comité de groupe restreint aux activités d'entreposage, a été négocié et signé afin de pouvoir donner une vision nationale de l'activité aux représentants du personnel, dans la même optique que ce qui existe déjà pour les activités transport du Groupe.

Ces modifications structurelles, particulièrement importantes, ont pu se faire dans le cadre d'un dialogue constructif et leurs impacts sociaux ont fait l'objet de traitements appropriés.

Par ailleurs et à l'instar du principe de clarification qui a sous tendu à la filialisation des sites de TFE (mise en commun des fonctions centrales, regroupement dans une holding unique de toutes les fonctions centrales dédiées aux activités transport du groupe, clarification de l'organisation en filiales d'exploitation spécialisées par marché ou par type d'activité...), Tradimar a également fait l'objet de modifications structurelles d'importance, en 2008, par filialisation de l'ensemble de ses sites. De la même manière que pour STEF, le dialogue constructif, tant au niveau local qu'au niveau national, et l'accompagnement social mis en place, ont permis de mener à bien ces filialisations.

L'année 2008 a vu l'ouverture des négociations sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) au sein du Groupe STEF-TFE. Ces négociations visent à développer, harmoniser et déployer les outils au niveau du Groupe, à définir le mode d'information et de consultation des instances représentatives du personnel le plus adapté et à mettre en place des dispositifs d'anticipation et de mobilité tant géographique que professionnelle. Le thème étant très structurant avec des enjeux majeurs pour l'avenir, les parties ont entendu se laisser le temps de la réflexion, cinq réunions ayant déjà eu lieu en 2008. Ces réunions ont repris dès le début de l'année 2009 et se poursuivront jusqu'à achèvement complet du processus.

L'année 2008 a, également, été marquée par la mise en place, au niveau national, d'une mission d'expertise globale sur les conditions de travail, liée au déploiement des nouveaux outils d'exploitation, tels que TMS, Masternaut et Infoquai. La mission vise principalement à établir un diagnostic et des prévisions sur les changements pouvant résulter de l'utilisation de ces outils et leurs effets éventuels sur l'activité des salariés et la santé au travail, en prenant la mesure de leur efficacité.

L'accord, signé en décembre 2006, sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés bénéficie désormais d'un engagement unanime puisque la CFDT et la CGC qui n'étaient pas signataires à l'origine de l'accord, ont, à la fin de l'année 2008, adhéré à celui-ci. Pour sa deuxième année d'application, la dynamique amorcée en 2007 au sein du Groupe ne s'est pas démentie.

STEF-TFE affiche, en effet, un taux d'emploi des personnes handicapées, jamais atteint jusqu'alors, de 3.5 % et comptait 412 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (soit 52 de plus qu'en 2007).

Ce chiffre est à mettre sur le compte d'un bon relais local sur la politique mise en œuvre, qui incite les salariés en difficultés à leur poste de travail à s'engager dans une démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, afin de bénéficier du meilleur accompagnement possible. De nombreux maintiens dans l'emploi ont pu être réalisés, que ce soit par des aménagements techniques du poste de travail, par une nouvelle organisation du travail ou des actions de formation leur permettant d'accéder à un nouveau métier. Les recrutements externes de personnes handicapées ont également été favorisés (26 recrutements en CDI en 2008), ainsi que le recours plus systématique à la sous-traitance aux entreprises adaptées.

Suite à une étude sur la gestion des âges et l'allongement de la vie active, lancée en 2005, qui

soulignait qu'une nutrition adaptée améliorerait la résistance au froid dans le cadre d'un travail physique, STEF-TFE a lancé en 2008 une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble de ses salariés. L'objectif était de les aider à adapter leur comportement alimentaire aux spécificités de leur métier (travail de nuit, au froid, en horaires décalés, etc.). Une bande dessinée spécialement créée pour la « Mission Nutrition » STEF-TFE, ainsi que six lettres d'information ont permis de dispenser des conseils adaptés à chacune de ces problématiques. Cette information a été relayée par des animations sur des sites avec distribution de fruits, organisation d'un jeu concours et diffusion de brochures éditées par l'INPES. Le 24 juin 2008, STEF-TFE remportait le 1^{er} prix de la fondation ISICA, pour son action en faveur des bonnes pratiques alimentaires de ses salariés. Ce prix vient récompenser une démarche globale en matière de prévention santé au travail, qui s'inscrit dans le cadre des réflexions permanentes du groupe sur la sécurité et la gestion des âges.

Il faut, à nouveau, souligner la bonne gestion des dossiers « médico-chirurgicale » et « prévoyance » qui, malgré le désengagement permanent de la Sécurité Sociale, permet de proposer à tous les salariés, en France, une protection sociale efficace à un coût tout à fait raisonnable.

Enfin, les deux réformes majeures de juin et août 2008, la première sur la modernisation du marché du travail et la seconde sur la refonte des règles de représentativité des syndicats, ont été appliquées au sein du Groupe. Les effets de la seconde, en ce qui concerne les relations sociales, ne seront véritablement mesurables que dans les années à venir pour l'ensemble du Groupe, après que toutes les élections professionnelles auront eu lieu au sein des filiales.

Enfin, en dépit d'un contexte économique difficile, des interférences de l'application de la loi de décembre 2007, et grâce à la majoration des règles d'abondement applicables en 2008, la campagne PEE a été une vraie réussite. Ainsi, malgré un montant cumulé inférieur, en valeur absolue, à celui de 2007, qui trouve son origine dans la baisse de la valeur liquidative de la part au moment des opérations de reblockage, (20.71€ en 2008 pour 25.18€ pour 2007), le montant des investissements dans le FCPE STEF-TFE au 31 décembre 2008 est supérieur à 19 M€. Il convient de noter la progression des versements issus de l'intéressement (2,7 M€ soit + 9%), des versements volontaires hors reblockage (3,2 M€ soit + 18%). L'abondement total versé par le groupe s'est, quant à lui, élevé à 3,6 M€, soit une augmentation de 52% par rapport à 2007.

En ce qui concerne l'épargne salariale, il convient de rappeler que les règles d'abondement applicables au Plan d'Epargne Entreprise avaient été modifiées à compter de janvier 2008 portant l'abondement brut de la première tranche à 60% soit 600 euros pour 1.000 euros versés et la deuxième tranche à 30% de 1.001 euros à 3.000 euros, sans toucher aux tranches supérieures. L'abondement brut maximal pour 15.000 euros versés était donc de 1.900 euros. Ces règles d'abondement ont été prorogées, à titre exceptionnel, pour l'année 2009.

D. La sécurité et la prévention des risques au travail

La sécurité et la prévention des risques au travail constituent une préoccupation constante du management compte tenu des problématiques spécifiques qui découlent des activités de transport et de logistique dans l'univers de la température contrôlée. Outre ce travail au quotidien qui trouve son aboutissement dans le document unique, différents chantiers plus particuliers mobilisent les équipes pour accompagner les évolutions réglementaires ou technologiques.

Le chantier découlant de la mise en œuvre des textes européens instaurant le "Paquet Hygiène" a été conduit conformément au planning prévu avec la mise à jour totale de 167 dossiers (90 pour STEF et 77 pour TFE-Tradimar) pour la fin juillet 2008. Les manuels de poche, formalisant les « Bonnes Pratiques d'Hygiène à respecter », ont été distribués aux salariés. Différents ajustements techniques correspondant à des demandes complémentaires des services vétérinaires sont en cours d'achèvement. Pour 2009, l'objectif est d'harmoniser les outils du « Paquet Hygiène » entre les réseaux logistiques et transport.

Parmi les textes qui ont mobilisé les services du Groupe, il convient de signaler la directive européenne ATEX (ATmosphère EXplosive) notamment dans son volet concernant les locaux de charge. Le premier travail a consisté dans l'élaboration, avec l'aide du bureau Veritas, d'un document relatif à la protection contre les explosions, applicable à l'ensemble du groupe. A cette occasion, il est apparu que des clarifications étaient nécessaires par rapport aux textes mis en application pour les ICPE. Dans ce cadre, le Groupe est partie prenante, avec l'INRS, à l'élaboration de la recommandation nationale qui permettra d'éclaircir les règles de mise en œuvre pour ces locaux de charge.

Le groupe procède depuis plusieurs mois à l'expérimentation d'un système de réfrigération des véhicules à l'azote liquide. On rappelle que l'objectif de cette expérimentation est de valider, techniquement et économiquement, ce mode de réfrigération appelé à remplacer les groupes mécaniques et qui consiste à injecter de l'azote liquide dans les caisses des véhicules afin de refroidir les produits transportés. Les avantages de la cryogénie sont de plusieurs ordres : réduction des émissions de CO₂, réduction des émissions sonores, amélioration de la qualité de la chaîne du froid, simplification de la maintenance. L'adoption de cette nouvelle technique implique de modifier les habitudes des personnes appelées à piloter et entretenir ce type de véhicules et de mettre en place des mesures préventives à caractère technique (détecteurs d'oxygène, barrière verrouillée d'accès à la caisse, alarmes sonore et lumineuse) ou organisationnel. Le Groupe, en pointe sur cette évolution technologique, participe, en relation avec l'INRS de Nancy et la CRAM de Chambéry, à l'élaboration des recommandations nationales de formation, à destination des personnels qui se trouveraient en relation avec ces camions frigorifiques (conducteur, agent de quai, opérateur de remplissage des réservoirs, prestataires de services...).

Dans un ordre d'idée similaire, une démarche de fond a été entamée sur le dossier des fluides frigorigènes, à la fois sur le volet réglementaire (règlement européen F-Gas sur le confinement des fluides frigorigènes dans les installations et équipements et la diminution des émissions de gaz à effet de serre), et sur le volet prévention. L'objectif est de disposer de documents standards pour le Groupe (fiche d'intervention et procédure de traçabilité pour la manipulation des fluides) mais aussi de déboucher sur l'obtention de « l'attestation de capacité » pour les sites entrant dans la démarche et le passage d'une « attestation d'aptitude » à la manipulation des fluides pour les salariés concernés.

Enfin, un important chantier a été ouvert avec l'élaboration d'un référentiel HSE (Hygiène Sécurité Environnement) unique au niveau du Groupe. Le but est d'harmoniser les modes opératoires au sein du groupe sur ces 3 thèmes. L'outil de communication retenu est un intranet groupe « dédié », dont l'ouverture devrait intervenir au cours du deuxième trimestre.

L'environnemental

Compte tenu de son positionnement sur le marché des produits agroalimentaires, le Groupe est depuis longtemps attentif à tout ce qui peut porter atteinte à la chaîne du froid et à l'environnement, sachant qu'en France, les activités de transport et d'entreposage sont extrêmement réglementées à tous les niveaux (agrément sanitaires, autorisations de sites classés, passages aux Mines). A ce titre, il participe activement, au sein des différentes instances administratives et professionnelles, à l'élaboration d'une réglementation globale en matière sanitaire et environnementale.

Au plan interne, les axes d'intervention du Groupe portent d'une part sur l'adaptation et l'amélioration des équipements et matériels en termes de sécurité et de fiabilité, d'autre part sur la recherche de nouvelles technologies pour réduire leurs effets sur l'environnement et maîtriser l'énergie. Un travail spécifique sur la filière déchets a été mené depuis l'inventaire des déchets produits par les différents acteurs du Groupe, pour aboutir à l'analyse technique et économique des filières d'élimination et/ou de valorisation et de réduction à la source possibles.

L'immobilier

La construction

Comme le Groupe est régulièrement conduit à piloter des chantiers en France et en Europe, il dispose d'une expertise de plus en plus affirmée pour appréhender les différents enjeux qui sont attachés à la conception et à la réalisation de bâtiments sous température dirigée. Comme les années passées, la Direction Technique intègre dans sa démarche toutes les étapes de la vie des bâtiments, depuis le choix de leur implantation jusqu'à leur démolition, mais aussi la qualité sanitaire et le confort de travail des espaces intérieurs, la gestion de l'énergie, de l'eau, de l'air, des déchets, de l'entretien et de la maintenance. Devenu membre de l'AFILOG et sous le contrôle de Certivea, le Groupe travaille à l'adaptation du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) pour le rendre compatible avec les exigences de construction de bâtiments sous température dirigée. Une fois le référentiel validé, le Groupe mènera une opération pilote confirmer son ambition d'être innovant et force de proposition et s'inscrire durablement dans la démarche.

Outre les préoccupations récurrentes que l'on retrouve dans chaque projet immobilier ou de rénovation, préoccupations largement développées dans le rapport de 2007 et qui sont toujours d'actualité (choix des implantations pour réduire les nuisances, intégration dans le paysage et aménagement d'espaces verts, utilisation de matériaux durables et recyclables, traitement des rejets), on peut également citer

des projets plus emblématiques de la démarche poursuivie par le Groupe. A Gap, STEF-TFE finalise la construction d'une nouvelle plate-forme transport. Dans ce cadre, des contacts ont été pris avec la filiale d'EDF spécialisée dans les énergies nouvelles, en vue de l'installation en toiture d'une centrale photovoltaïque destinée à produire de l'énergie électrique. Sous réserve de la résolution de problèmes liés à la nature juridique de ces installations, la réalisation de ce premier ensemble devrait intervenir rapidement, prélude à un déploiement plus large sur une dizaine de sites appropriés. Pareillement, dans le cadre d'une extension réalisée sur le site d'Atton, le groupe a mis en œuvre un mode de production de froid au CO², déjà utilisé précédemment, qui constitue un compromis satisfaisant entre les contraintes réglementaires, l'efficacité opérationnelle et la sécurité des personnes.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Bongrain, la Direction Technique de STEF-TFE est chargée d'assister (Assistance à maîtrise d'ouvrage) la construction d'un nouveau bâtiment destiné aux Messageries Laitières. Ce bâtiment, qui sera livré en octobre 2009, constitue un concentré abouti de la grande majorité des actions concrètes qui sont menées pour inscrire l'immobilier d'exploitation dans une démarche globale de développement durable.

La rénovation

Compte tenu du nombre de sites en exploitation, la problématique de leur rénovation constitue un enjeu fondamental car il s'inscrit à la fois dans la sphère du commerce (adaptation de l'outil aux évolutions des métiers) et dans la sphère de l'immobilier proprement dit (prolongation de la durée de vie). Il est aussi l'occasion de mettre en œuvre les nouvelles techniques et de rapprocher les outils des standards actuels en matière de développement durable sans oublier les critères esthétiques et d'insertion dans l'environnement. Chaque opération de rénovation lourde est donc conduite dans une démarche de rapprochement avec les normes les plus récentes, toujours plus complexes à mettre en œuvre dans le cas de bâtiment ancien, avec l'idée de disposer d'outils adaptés aux besoins logistiques de demain. C'est ainsi que le groupe s'est rendu propriétaire d'un bâtiment à Strasbourg, idéalement situé pour être utilisé en multi modal. Ce bâtiment, non réfrigéré à l'origine, sera donc demain réellement – et c'est une première dans le Groupe – adapté à la problématique du multimodal sous température dirigée.

La gestion des bâtiments en fin de vie

La troisième préoccupation du groupe concerne la valorisation des sites dont l'âge conjugué à un positionnement géographique devenu inadapté conduit à envisager sa sortie du groupe. On rappelle, à cet égard, que la politique constante du Groupe est de ne pas laisser partir de site à la concurrence et que la cession doit donc se faire au profit d'un utilisateur extérieur au marché. Le plus souvent, les bâtiments sont cédés après avoir été désarmés de leurs installations frigorifiques mais dans certains cas, compte tenu de la qualité de l'emplacement, il apparaît plus intéressant de piloter un projet de transformation du site pour capter une plus grande partie de la valeur ajoutée et accroître la plus value potentielle. Différents projets sont en cours sur un site ancien du Groupe à Perpignan et deux autres sur des sites fermés au cours de l'exercice 2008 à Chalon sur Saône et Carquefou.

La maintenance immobilière

La maintenance constitue un axe fort de la réflexion sur la fonction immobilière, à la fois parce qu'elle représente un poste de charges important mais aussi parce qu'elle conditionne la bonne marche de l'exploitation et qu'elle est garante de sa pérennité dans le temps. Elle s'articule autour de quelques thèmes majeurs et s'efforce d'apporter les réponses appropriées. De par sa position, elle constitue un maillon essentiel entre les besoins de l'exploitation et les équipes dédiées à la conception et à la construction. Du point de vue de l'organisation, la Direction de la Maintenance Immobilière (DMI) est rattachée au Directeur immobilier du Groupe.

Le premier des thèmes rejoint les problématiques développées au chapitre des conditions de travail et englobe la sécurité, la santé et l'hygiène des personnes : l'objectif prioritaire est de maintenir le niveau de sécurité des infrastructures, des équipements et des marchandises tout en améliorant l'environnement de travail et en réduisant les risques propres aux activités sous températures dirigées. Dans ce cadre, le Groupe investit fortement dans la surveillance permanente des températures, dans les systèmes permettant de réduire les nuisances sonores internes et externes, dans l'amélioration des conditions de travail quotidien (déshumidification, dégivrage), dans la formation des personnels à la technicité frigorifique, dans la sécurisation des installations comportant des tours aéro-réfrigérantes.

Le deuxième thème concerne la maîtrise et la réduction des consommations énergétiques dans leur

globalité (production frigorifique, éclairages, charge des batteries d'engins de manutention). Les améliorations sont menées au travers d'audits réguliers, d'investissements dans des matériels moins gourmands voire dans la mise en œuvre de batteries permettant d'écrêter et/ou de mieux gérer les surconsommations ponctuelles d'énergies.

La gestion des déchets

Le Groupe STEF-TFE est entré depuis quelques années dans une démarche de progrès en ce qui concerne la gestion des déchets. A cet égard, il convient de séparer la partie des déchets dangereux, dont les filières de traitement sont réglementées, qui permet d'appréhender les contraintes pesant sur le Groupe, de la partie déchets non dangereux dont le traitement n'est pas encadré ce qui donne la mesure de la part volontaire de la démarche du Groupe.

Déchets dangereux

Désignation	Estimation annuelle	Remarques
Boues séparateurs d'hydrocarbures	300 tonnes	Pompage et élimination par filière agréée et contrôlée
Fluides frigorigènes R22, R404 A, R407A, R410A, R134a	1,5 tonne	Récupération et élimination en filières agréées (principalement du HCFC-R22)
Fluides frigorigènes Ammoniac, CO2	20 tonnes	Récupération sous forme d'ammoniac (NH3) ou d'alcali (NH4OH) lors des opérations de démantèlement d'installation et élimination en filières agréées
Tubes néons	8 tonnes	Recyclage et collecte de mieux en mieux maîtrisés
Cartouches d'imprimante / photocopieur	environ 12 000 unités	Reprise par les fournisseurs
Liquide de refroidissement	environ 26 500 litres	Circuits fermés avec vidange tous les 3 ans ; compléments en été
Filtres usagés	2 800 unités	mis en bacs puis enlevés par récupérateur agréé
Lubrifiants usagés	133 000 litres	127 000 l. pour véhicules + 6 000 l. Groupes froids indus. Récupérateur agréé
Chiffons souillés	16 m3	Tissus loués ou lessivés avant réutilisation => réduction des déchets à la source
Déchets Electriques- Electronique	entre 10 et 20 palettes	Enlèvement et destruction en filière agréée
PCB/PCT	huile contaminée : 2,5 tonnes	élimination en filière agréée avec bordereau de suivi des déchets
Batteries plomb + acide	entre 3 000 et 4 500 unités	Reprise par les fournisseurs / loueurs

Le coût d'élimination de ces déchets est estimé, en année pleine, à 200 K€

Déchets non dangereux

Désignation	Estimation annuelle
Déchets non dangereux assimilés à des déchets ménagers	7 000 tonnes
Produits Alimentaires périmés ou abîmés	1 600 tonnes
Papiers et cartons d'emballages BV	2 500 tonnes
Emballages Plastiques non souillés	400 tonnes
Bois (Caisses, palettes, ...)	1 000 tonnes
Pneus hors d'usage	20 000 environ gestion dans le cadre du contrat kilométrique
Cuivre, bronze, laiton	Variable : action ponctuelle déconstruction, changement d'installation électrique ou frigorifique ...
Fer et acier	
Papier de bureau	Premiers tris significatifs mis en place courant 2008 : pas de données représentatives à ce jour
Total Annuel	12 500 tonnes

Le coût de traitement de ces déchets est estimé à 2.200 K€ en année pleine et cette filière commence à faire l'objet de mesures spécifiques visant à valoriser ces déchets dans le cadre d'une procédure volontariste.

Des indicateurs réguliers permettant de suivre les coûts, les tonnages, la part des matières valorisées, les recettes (rachat des matières recyclées), le nombre de projets visant l'optimisation se mettent en place. Un processus de traitement des D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) qui concerne les écrans, les PC, les imprimantes est également mis en œuvre. Enfin, dans les projets immobiliers nouveaux, on intègre des implantations types « Zones Déchets ».

Les évolutions réglementaires

Les fluides

Pendant de nombreuses années, des fluides synthétiques (CFC, HCFC), ont été privilégiés dans les installations frigorifiques qui fonctionnent majoritairement en employant le HCFC-R22 comme fluide frigorigène, notamment pour son aspect sécuritaire. Malgré les performances énergétiques, les effets induits sur l'environnement (ozone et effet de serre) ont conduit les autorités mondiales à en restreindre l'emploi et à en programmer la disparition.

La France partage cette particularité avec les Pays-Bas en Europe, les autres pays employant largement l'ammoniac. Ce décalage par rapport au reste de l'Europe est la conséquence de pratiques réglementaires plus strictes. Le calendrier de retrait des HCFC (dont le R22), au plus tard le 31 décembre 2014, impose le remplacement de tout ou partie des équipements existants et une adaptation urgente de la réglementation française sur l'emploi de l'ammoniac. Il est indispensable de ne pas défavoriser les utilisateurs français lors de la reconversion afin de ne pas mettre en péril l'ensemble de la chaîne logistique.

Les technologies existantes permettent d'envisager la reconversion des installations existantes soit par emploi de fluides synthétiques (type HFC), soit par emploi de fluides naturels (type CO2 ou NH3). Les fluides de type HFC, ne possédant pas de molécule de chlore, n'ont pas d'effet sur la couche d'ozone stratosphérique et leur développement a été encouragé notamment pour se substituer aux CFC(s) Néanmoins, ils ne présentent pas les mêmes performances énergétiques, en particulier en

réfrigération, en basse température et ils nécessitent, pour leur emploi, le remplacement intégral des équipements. Par ailleurs, ils contribuent fortement à l'effet de serre en cas de mise à l'atmosphère accidentelle ce qui hypothèque fortement la pérennité d'emploi de ces fluides.

Le CO2 présente beaucoup d'intérêts, mais génère des contraintes d'exploitation lourdes (pression de service importante – sécurité des personnes). Il sera plutôt privilégié pour la basse température (surgélation) et associé à un autre fluide frigorigène.

L'ammoniac (NH3), est largement utilisé comme fluide frigorigène dans l'entreposage et l'industrie de transformation alimentaire. Cette utilisation est tout à fait marginale, en volume, comparée aux autres emplois de l'ammoniac (probablement moins de 1%). L'ammoniac est, historiquement, employé comme fluide frigorigène car particulièrement efficace sur le plan énergétique pour les grandes installations industrielles agroalimentaires, notamment en basse température (surgélation et stockage). N'ayant aucun effet sur l'environnement, son utilisation est favorisée par l'ensemble des autres pays européens et encouragée par les organisations non gouvernementales de protection de l'environnement. Toutefois, la toxicité de l'ammoniac peut rendre son utilisation dangereuse mais le respect des règles de sécurité ne le rend pas plus dangereux que d'autres sources d'énergie.

La réglementation française présentant des dispositions qui restreignent fortement l'emploi de l'ammoniac, les professionnels ont entamé, depuis plusieurs années, des discussions afin d'en permettre un emploi raisonné débouchant sur des propositions concrètes d'aménagements. La prise en compte de l'ensemble des propositions élaborées par la profession permettrait à la chaîne logistique agroalimentaire française de répondre avec succès aux défis de développement auxquels elle doit faire face. A cet égard, la politique du Groupe est de privilégier l'emploi des fluides naturels et pérennes que sont le NH3 et le CO2.

Les constructions

La réglementation française impose des normes de construction pour les entrepôts sous température dirigée, notamment vis-à-vis des dispositifs de prévention (comportement au feu, désenfumage, extinction automatique,...), normes sans commune mesure avec les risques réellement encourus au regard du retour d'expérience. L'une des raisons est l'absence de rubrique spécifique pour les entrepôts frigorifiques dans les arrêtés et circulaires d'application. Néanmoins, les dispositions constructives applicables aux entrepôts secs sont fréquemment prises comme référentiel pour l'élaboration des arrêtés d'autorisation correspondants. Cette spécificité réglementaire pénalise grandement les opérateurs français vis à vis de leurs concurrents au sein de l'Union Européenne.

Il conviendrait que les propositions de mesures constructives et organisationnelles proposées par l'ensemble des professionnels du secteur et regroupées dans un « guide de prévention incendie dans les entrepôts frigorifiques » soient prises en compte, l'objectif étant d'arriver à des coûts de construction et d'exploitation acceptables et concurrentiels. Il serait également souhaitable qu'une rubrique spécifique à ce type d'entrepôt soit créée pour que les règles du jeu ne soient plus soumises à interprétation et qu'elle modifie les seuils de déclaration et d'autorisation, pour améliorer la réactivité dont doivent faire preuve les industriels français pour répondre aux appels d'offres de leurs clients. C'est en ce sens qu'œuvre le Groupe en participant activement aux travaux des instances professionnelles dans ce domaine.

Le transport et de la distribution

L'objectif principal recherché concernant le parc de véhicules est de conjuguer la sécurité avec la diminution des consommations et des atteintes à l'environnement. Le déploiement de l'informatique embarquée s'est poursuivi en vue de disposer de données de conduite et d'améliorer l'efficacité globale du parc. Par ailleurs, de nouveaux pneumatiques sont utilisés pour réduire les consommations directes.

En fin d'année 2008, 54 % des ensembles moteurs du Groupe étaient conformes aux normes Euro 2 et 3 tandis que 31 % étaient conformes à Euro 4 et 15 % Euro 5. Ces pourcentages devraient s'élever, respectivement à 34%, 31% et 35% en fin 2009. Conscient de l'impact environnemental de sa flotte de véhicules, STEF-TFE a accéléré ses commandes de véhicules aux normes Euro 5 qui ne seront obligatoires qu'en septembre 2009. D'après les estimations qui ont pu être faites, la mesure de l'empreinte carbone des activités transport du Groupe conduit à un chiffre de 350 KT de CO2 pour 300 millions de kilomètres parcourus dont 275 KT de consommation moteur et 75 KT pour les groupes frigorifiques.

Des études récentes sur l'aérodynamisme des poids lourds ont montré des gains potentiels de consommations pouvant aller jusqu'à 20% dans certaines conditions. Le groupe a décidé dans un premier temps de soigner la partie déflecteur de toit des tracteurs en ajoutant cette option dans ses commandes. D'autres pistes seront étudiées notamment sur les semi-remorques en collaboration avec les carrossiers.

Un nouveau modèle de groupe frigorifique est apparu fin 2008 et montre des gains de consommations de 20%, il sera progressivement déployé d'abord en version mono température puis multi température. Enfin, les essais de groupes cryogéniques fonctionnant à l'azote liquide continuent mettant en évidence une faisabilité technique qui devra être confirmée au niveau économique au bout d'un an de fonctionnement. Enfin, l'utilisation de véhicules chargés à l'arrêt pendant le week-end fera l'objet d'une étude pour un branchement en mode électrique réduisant les émissions diesel et le bruit ambiant.

L'ensemble des actions menées par le Groupe dans le cadre du développement tant au niveau des directions concernées qu'au niveau de comités spécialisés travaillant sur l'élaboration d'un référentiel HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) feront l'objet d'un document de synthèse (Passeport pour le Développement Durable) dont la finalisation est en cours.

LES RISQUES DU GROUPE

Les risques liés à l'activité

Outre les risques liés aux personnes et à l'environnement traités précédemment, le Groupe de par son activité centrée sur les denrées périssables et plus généralement sur les produits à contrainte de température et de date, est exposé à différents risques d'exploitation. Les principaux concernent la destruction des outils d'exploitation et la rupture de la chaîne du froid avec ses conséquences sur les marchandises confiées.

L'organisation globale du Groupe et l'importance de ses implantations, notamment sur le territoire national, lui permettraient de faire face, dans un délai rapide, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation.

Cette problématique est particulièrement sensible pour l'activité de groupage, avec un fonctionnement en réseau qui est au cœur même du dispositif. C'est pourquoi, en permanence, la Direction d'Exploitation est chargée de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en dépit des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel).

Les outils immobiliers du Groupe sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation, c'est à dire du vendredi soir au lundi matin pour les entrepôts frigorifiques et du samedi midi au dimanche soir pour les plates-formes de transport. L'objectif est donc de garantir le maintien de la chaîne du froid et la fraîcheur des produits et de réduire au maximum les risques de destruction d'un bâtiment par suite du déclenchement d'un incendie. Depuis plusieurs années, le Groupe a développé tout à la fois une politique de prévention et une politique de protection, y consacrant, de manière récurrente, d'importantes sommes.

Conscient également de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent quotidiennement et à leur sécurisation, le Groupe a agi sur plusieurs fronts. Une attention toute particulière a été portée à la sauvegarde des données et à la mise en œuvre rapide de leur restauration en cas d'incident affectant les unités centrales. De la même manière, la sécurisation des données et le maintien de l'inviolabilité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental de la relation entretenue avec les clients du Groupe.

Le Groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture étendue, aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des marchés et à la croissance du Groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du Groupe aux conséquences d'un important sinistre

LES RISQUES DE MARCHÉ

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du Groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF-TFE dispose au 31 décembre 2008, de 15 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 121,3 millions d'euros. Elles sont utilisées à hauteur de 65 millions au 31 décembre 2008. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre 10 jours et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. L'échéance de ces lignes de crédit s'établit ainsi à 1 an : 37,3 millions d'euros ; à 2 ans : 34,3 millions d'euros ; à 3 ans : 49,7 millions d'euros.

Les sociétés STEF-TFE et STEF-TFE Transport disposent également d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 41 millions d'euros, dont 18 non utilisées au 31 décembre 2008. Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts (y compris l'emprunt OBSAAR) sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 (6,5 pour l'OBSAAR) et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,6 ou 1,7. Au 31 décembre 2008, Le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement financier consolidé du Groupe est essentiellement à taux variable, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées à long terme ou de l'endettement en crédit-bail et en prêt long terme hypothécaire qui constituent les deux modes habituels de financement des immobilisations.

Pour se couvrir du risque de taux, le Groupe met en place des instruments dérivés de taux qui peuvent être des swaps, des options, ou des combinaisons des deux instruments précités.

En France, au 31 décembre 2008, le groupe disposait de cinq instruments, souscrits en 2007, représentant un notionnel de 280 millions d'euros et couvrant ainsi pratiquement la totalité des lignes de financement à taux variable, hors découverts et dettes financières diverses.

Leurs principales caractéristiques sont rappelées ci-après :

Deux Caps de 100 M€ de notionnel unitaire permettant de recevoir, à chaque échéance, la différence entre l'Euribor 3 mois et 4 % lorsque l'Euribor 3 mois est supérieur à 4 %. Trois instruments, de type Swap, complètent le dispositif mais couvrent des notionnels plus faibles entre 20 et 40 millions d'euros. L'ensemble des instruments arrive à échéance dans le courant du premier trimestre 2009.

Sur 2008, le Groupe n'a pas souhaité souscrire d'instruments complémentaires, afin d'éviter tout risque de sur-couverture.

En Espagne, existent trois instruments de couverture mis en place en 2006, afin de couvrir un risque de taux inhérent à des contrats de financement de crédit-bail, indexés sur du taux variable. Ces instruments représentent un notionnel consolidé de 36 M€. Un swap de 25 M€ de notionnel, souscrit en juillet 2006, pour une période de 3 ans et amortissable mensuellement, permet d'échanger l'Euribor 6 mois contre un taux fixe de 3.82 %. Un swap de 6 M€ de notionnel, souscrit en janvier 2006, pour une période de 5 ans, non amortissable, permet de recevoir à chaque échéance annuelle l'Euribor 12 mois et de payer un taux fixe compris dans une fourchette entre 2.75 % au minimum et 4.75 % au maximum selon la variation de l'Euribor 12 mois.

Un swap désactivant, souscrit en mars 2006, pour une période de validité de 4 ans et 9 mois, d'un notionnel de 5 M€, non amortissable, permettant de recevoir à chaque échéance trimestrielle l'Euribor 3 mois et de payer annuellement un taux compris dans une fourchette entre 2.90 % au minimum et 3.50 % au maximum selon la variation de l'Euribor 12 mois et l'Euribor 12 mois si la barrière est désactivée.

Risque de crédit-client

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats du Groupe. STEF-

TFE a signé des contrats d'assurance-crédit pour se couvrir du risque de défaillance de ses clients.

Risque de change

Bien que les flux en devises hors Euro restent relativement équilibrés avec la zone Euro et ne créent donc pas de position de change à risque, il convient néanmoins de souligner la perte de change constatée sur une avance en compte courant à une de nos filiales implantée au Royaume Uni et qui n'avait pu procéder au refinancement local de sa dette en Livre Sterling, en raison des difficultés rencontrées dans ce domaine à partir de 2008. Rappelons que la Livre Sterling s'est dépréciée de 30% par rapport à l'Euro en 2008, dont 14.5% sur le seul mois de décembre 2008.

Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole, STEF-TFE qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le Groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations.

LES COMPTES CONSOLIDÉS

	2008	2007
	<i>Millions d'euros</i>	<i>Millions d'euros</i>
Chiffre d'affaires Total	2 081	1 932
Chiffre d'affaires des filiales exclusivement dédiées à l'Export	71,3	61,2
Chiffre d'affaires des filiales européennes	350,7	274,1
- dont péninsule Ibérique	169,3	154,2
- dont Italie	137,3	73,2
- dont Benelux	28,1	31,8
- dont Grande-Bretagne	15,9	14,9

La croissance globale des activités du cœur du métier, c'est à dire le transport et la logistique, s'établit à 7,51 % sur l'ensemble de l'exercice 2008. Après prise en compte des autres activités y compris négoce et CMN, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'inscrit à 2 081 millions d'euros (1 932 millions en 2007) et affiche un taux de croissance annuel de 7,74 %. La variation de périmètre est importante en 2008 en raison de la prise en compte des activités du groupe Cavalieri sur un exercice complet au lieu du seul second semestre en 2007 soit un impact de 65 M€. Si l'on exclut l'incidence de la variation de périmètre, la croissance du transport et de la logistique représente 3,78 % sur l'année.

Le pôle des Affaires Européennes, qui a été organisé à compter du 1^{er} janvier 2007, regroupe la plupart des activités domestiques hors France c'est-à-dire Espagne, Portugal, Belgique, Italie, Grande Bretagne et Suisse, à l'exception des activités produits de la mer en Ecosse et en Italie pour des raisons de spécificité du produit. Il couvre, par ailleurs, les six structures spécialisées opérant sur les flux européens ainsi que sur le Maghreb. Cet ensemble a représenté un chiffre d'affaires global de 422 M€ à comparer à 335,4 M€ en 2007.

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales européennes s'est élevé à 350,7 M€ contre 274,1 M€ en 2007. L'augmentation globale recouvre des situations diverses. La péninsule ibérique continue à bénéficier d'une tendance favorable. L'Espagne avec 138,2 M€ est en croissance de 8% tandis que le Portugal avec 31,1 M€ maintient son rythme soutenu avec 18%. Le chiffre d'affaires des filiales italiennes inclut, pour la première année, sur un exercice entier, le groupe Cavalieri et TFE DA, filiale commune à 50/50 avec Cavalieri. Cavalieri et TFE DA représentent un chiffre d'affaires de 129,8 M€, le solde revenant aux activités de Tradimar Milano, spécialisée dans les produits de la mer (7,5 M€). Les chiffres d'affaires réalisés en Grande-Bretagne et en Ecosse sont globalement en légère hausse. Les activités du Benelux sont majoritairement exercées en Belgique où le chiffre d'affaires des deux filiales, l'une en transport et l'autre en logistique a atteint 26,3 M€ dont 2,6 M€ au titre du négoce. L'activité aux Pays Bas, quoique modeste encore (1,8 M€) a augmenté de près de 40%.

Par ailleurs, les activités export exercées au sein des filiales de transport en France ont représenté un montant de 87,5 M€.

(En milliers d'euros)

Cumul annuel	2008	2007	%
▪ Transport	1 361,3	1 247,0	+9,17%
▪ Logistique	513,4	496,7	+3,36%
Sous-total	1 874,7	1 743,7	+7,51%
▪ Maritime	91,8	85,4	+7,5%
▪ Négoce et Autres activités	114,9	102,7	+11,88%
Total	2 081,4	1 931,8	+7,7%

La structuration d'un pôle dédié aux affaires européennes et le poids accru qu'il représente, du fait de l'intégration de la société Cavalieri, a amené le Groupe à affiner son approche de la ventilation des activités des plateformes de la péninsule ibérique au travers d'un outil adapté. Ainsi, les chiffres

d'affaires des sociétés espagnoles et portugaises, qui étaient, précédemment, affectés en totalité à l'activité logistique sont désormais ventilés entre les activités logistiques d'une part et transport d'autre part. Le montant du chiffre d'affaires reclassé de l'activité Logistique vers le Transport, en 2007, représente 68,8 millions d'euros.

Les activités de prestation logistique, qui représentent 27,4% du chiffre d'affaires consolidé hors maritime, négoce et autres activités, sont passées de 495,7 M€ à 513,4 M€. Cette croissance (+3,35%) est principalement imputable à l'intégration, en année pleine des activités logistiques du groupe Cavalieri qui représentent 41,2 M€.

Les activités de transport représentent 1.361 M€ en croissance de 9,2% sur l'année précédente (5,6% à périmètre constant). La refacturation, sous forme de surcharge en pied de facture, de la hausse du coût des carburants, a contribué à cette croissance, pendant les neuf mois de l'année 2008. La baisse progressive des volumes et la concurrence accrue qui a résulté de la dégradation de l'environnement économique ont pesé sur le dernier trimestre et conduit à une stagnation du chiffre d'affaires transport sur cette période.

Les activités maritimes ont connu une croissance soutenue (+7,5%) malgré l'immobilisation du Scandola qui a perturbé l'exploitation au premier semestre. Au total, le chiffre d'affaires de ce pôle représente 91,8 M€ à comparer avec 85,4 M€ en 2007.

La partie négoce et autres activités est en augmentation de 12,2 M€ d'un exercice sur l'autre. La croissance est imputable à hauteur de 9 M€ environ au développement des activités de la restauration hors foyer (+12,1 M€ en France - -3,3 M€ au Benelux). Les autres activités, hors Agrostar, ont généré un chiffre d'affaires en légère hausse et atteignent 8,8M€ dont 4,6 M€ pour les Chais de la transat et le solde pour des locations immobilières hors groupe. Agrostar, qui regroupe l'ensemble des équipes systèmes d'information, a généré un chiffre d'affaires externe de 4,3 M€ à comparer avec 4,8 M€ en 2007.

Compte tenu de son mode d'organisation notamment dans le groupage frigorifique, les différentes sociétés du Groupe sont amenées à se facturer des prestations qui sont éliminées dans le cadre de la consolidation. De la même manière, des outils immobiliers du Groupe sont localisés dans des structures entièrement contrôlées par le Groupe qui facturent des loyers dans les conditions normales et courantes. Enfin, la structuration juridique du Groupe et la localisation des services fonctionnels dans certaines entités justifient l'existence de locations gérances et de redevances de gestion conclues, elles aussi, à des conditions normales et courantes

	2008	2007	Variation
	Millions d'euros	Millions d'euros	En %
Chiffre d'affaires	2 081	1 932	+7,7
Bénéfice opérationnel	85,4	83,2	+2,7
Résultat avant impôt	65,0	67,6	-3,8
Charge d'impôt	(19,8)	(18,2)	
Part des sociétés en équivalence	+ 0,4	-0,4	
Résultat net	45,6	49,0	-7,0
- dont part du Groupe	40,5	44,4	-8,9
- dont intérêts minoritaires	5,1	4,6	

Les consommations en provenance des tiers qui constituent le plus gros poste de charges s'élèvent à 1.258 millions d'euros, en progression de 8,8 %. Les charges de sous-traitance représentent 48,8 % de ce poste et se sont élevés à 614,1 M€, en croissance de 15,9 % sur l'exercice précédent, ce qui s'explique pour partie par l'effet périmètre en Italie et pour partie par le développement des activités de flux. Les impôts et taxes enregistrent une baisse de 2 M€ et s'établissent à 42,7 M€.

Les charges du personnel, intérim inclus, ont augmenté de 5,4 % ce qui est en cohérence avec l'accroissement des effectifs et s'élèvent à 696 M€. Les dotations aux amortissements augmentent sensiblement et atteignent 73,3 M€ contre 67,5 M€ en 2007.

Le solde des provisions constitue une charge nette de 4,1 M€ contre une reprise nette de 1 M€ en 2007. Les autres produits et charges opérationnels qui représentaient une charge de 0,6 M€ en 2007 dégagent un profit net de 3,9 M€. En analysant les principales opérations conduisant à ce solde, on constate que les plus values de cession sur actifs atteignent 3,7 M€, les autres produits 0,8 M€ et le solde correspond à des pertes diverses.

Au total, le bénéfice opérationnel est en progression de 2,7% % et s'inscrit à 85,4 M€ soit, rapporté au chiffre d'affaires consolidé, une marge de 4,1 %.

Les éléments financiers se soldent par une charge nette de 20,4 M€ contre 15,6 M€ en 2007. Cette évolution est partiellement due au coût financier de l'endettement brut, les investissements importants effectués en Italie contribuant à l'accroissement de ces charges (+0,7 M€). On note également la comptabilisation de la juste valeur d'instruments de couverture (écart de 2,2 M€ par rapport à 2007)

Le résultat avant impôt s'établit à 65 M€ à comparer à 67,6 M€ pour l'exercice précédent soit une diminution de 3,8 % subissant la dégradation du résultat financier.

La charge d'impôts enregistrée au compte de résultat s'élève à 19,8 M€, en augmentation de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Elle traduit une hausse de 4 points du taux effectif d'impôt qui représente 31 % du résultat avant impôt contre 27% en 2007.

La quote-part du résultat net des entreprises associées est un produit de 0,4 M€.

Le résultat net s'établit à 45.569 milliers d'euros dont 40.488 milliers d'euros pour la part attribuable aux actionnaires de STEF-TFE. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires de STEF-TFE représentent 263,1 M€ à comparer à 260,3 M€ en 2007. Le ratio des dettes financières nettes sur capitaux propres totaux s'établit à 1,22. Celui de fin 2007 était de 0,99 après reclassement. Le montant des dettes financières brutes est de 434,3 M€ tandis que la trésorerie s'élève à 44,2 M€ conduisant à un endettement net de 390 M€ en croissance de 82 M€ par rapport à l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement qui était de 121 M€ diminue de 7,5 M€ et atteint 113,5 M€. Le programme d'investissement de l'exercice a représenté 126,1 M€ en progression de 23 M€ sur l'exercice précédent qui s'était élevé à 103,1 M€.

LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Il convient de signaler, à titre liminaire, que la comparabilité des comptes de la société mère est affectée par les différentes opérations de filialisation intervenues, au sein du pôle STEF, à effet du 1^{er} janvier 2008. De ce fait la société STEF-TFE est devenue une holding quasiment pure ne détenant plus que des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, qui est constitué de locations et de prestations essentiellement internes au Groupe, s'établit à 10,5 M€, contre 92,5 M€ en 2007. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits représentent 32,1 M€ à comparer avec 40,9 M€ en 2007.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 42 M€ contre 121,2 M€ en 2007. Les charges de personnel, intérim inclus, représentent 7,6 M€ tandis que le poste des dotations aux amortissements et provisions passe de 10,1 M€ à 10,7 M€ étant précisé qu'il s'agit du seul poste réellement comparable d'une année sur l'autre. Le poste impôts et taxes diminue très sensiblement du fait de la fin de l'activité d'entreposage et de l'impact sur le calcul de la taxe professionnelle. Il s'établit à 0,8 M€. Le résultat d'exploitation est donc bénéficiaire de 0,6 M€ contre 12,1 M€ en 2007.

Les produits financiers, qui sont essentiellement composés, en 2008 comme en 2007, de revenus de participations, sont restés stables et représentent 32,8 M€ contre 33,7 M€ en 2007 alors que les dividendes encaissés augmentent de 2,1 M€. Les autres intérêts et produits assimilés augmentent de 2,8 M€ tandis qu'une reprise de dépréciations à hauteur de 3 M€ est enregistrée.

Au total, les charges financières s'élèvent à 20,2 M€, conduisant à un résultat courant positif de 13,2 M€ contre un résultat de 25,3 M€ en 2007.

Le résultat exceptionnel qui était de +0,7 M€ en 2007 passe à 3,1 M€ en 2008 comprenant une reprise nette de provisions réglementées à hauteur de 3 M€ contre une reprise nette de 2,1 M€ en 2007. Les opérations sur capital n'ont pratiquement pas d'incidence sur le résultat.

Après prise en compte d'un produit d'impôt lié à l'intégration fiscale (STEF-TFE est tête de Groupe fiscal) de 3,9 M€, le résultat net est un bénéfice de 20 206 848,01 € contre 26 037 781,01 € en 2007. Il n'y a pas eu de mouvement au titre des filiales et participations.

Il est proposé à l'Assemblée d'affecter le résultat bénéficiaire de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	20 206 848,01€
Report à nouveau	45.533.540,44€
formant un total disponible de	65 740 388,45 €

Sera affecté de la façon suivante:

A la distribution d'un dividende de 1,05 € par action

soit une distribution globale de 14.191.431,45 €

Au report à nouveau à hauteur de 51.548.957,00 €

étant précisé que si, lors de la mise en paiement, la société détenait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant du dividende qui n'aurait pas été versé au titre de ces actions, serait affectée au compte de report à nouveau.

La distribution du dividende aura lieu à partir du 25 mai 2009.

Les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende net par action	Revenu global par action
2005	0,76	0,76
2006	0,85	0,85
2007	1,00	1,00

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, le Conseil précise à l'Assemblée Générale qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du même code, c'est à dire les frais généraux omis dans le relevé spécial annexé à la déclaration des résultats, les frais généraux excessifs et non engagés dans l'intérêt direct de l'entreprise.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

EVOLUTION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société était de 13.603.672 €, composé de 13.603.672 actions de 1 € de nominal

Le conseil d'administration de la Société du 10 décembre 2008 a réalisé les opérations suivantes :

- augmentation de capital d'un montant de 12.944 euros par suite de l'exercice, au cours de l'exercice 2008, de 12.944 options de souscription d'actions de la troisième tranche (exerçables à compter du 15 décembre 2005), au prix de 9,76 € par option, soit un montant de 126.333,44 €.

Le capital social de la société STEF-TFE s'est trouvé augmenté de 12.944 € et une prime d'émission de 113.389,44 € a été constatée.

Le capital de la société STEF-TFE qui était de 13.603.672 € composé de 13.603.672 actions de 1 € de nominal, s'est trouvé porté à 13.616.616 €, composé de 13.616.616 actions de 1 € de nominal.

- réduction du capital social de 100.967 euros, par annulation de 100.967 titres STEF-TFE acquis au cours de l'année 2008 dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Le capital s'est trouvé ainsi ramené à 13.515.649 €, composé de 13.515.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. La différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition des titres (3.563.845 €), soit 3.462.878 €, a été prélevée sur la prime d'émission, précédemment constatée, ramenant celle-ci à zéro, et pour le solde soit 3.349.488,56 euros, sur le compte prime d'émission et d'apport figurant au bilan du 31 décembre 2007, ramenant celui-ci à 4.283.743,50 euros.

Cette décision de réduction du capital a été prise à la suite de la délégation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale du 14 mai 2008, dans sa seizième résolution.

En conséquence, au 31 décembre 2008, le capital social s'élève à 13.515.649 €, composé de 13.515.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Répartition du capital et des droits de vote

Les principaux actionnaires connus de la société au 31 décembre 2008 sont :

Actionnaires	Capital	Droits de vote
	%	%
Atlantique Participations	19,72	24,47
FCP des Salariés du Groupe	15,30	16,66
Bestinver	9,31	5,79
Invesfroid	8,32	10,35
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	5,72	7,10
AGF Vie	5,35	6,65
Minosfin	5,53	6,42
Union Economique et Financière	3,64	4,52

Les franchissements de seuils observés depuis le 1er janvier 2008 sont les suivants :

- 25 février 2008 : la société Minosfin, contrôlée par Monsieur Norbert Dentressangle, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 février 2008, le seuil de 5% des droits de vote de la société STEF-TFE, et détenir 746.832 actions STEF-TFE représentant 1.123.172 droits de vote, soit 5,49% du capital et 5,08% des droits de vote de cette société ;

- Le 4 juillet 2008, la société Bestinver Gestion SA, SGIIC (CL Juan de Mena, 8, 28014 Madrid, Espagne), agissant pour le compte de fonds et SICAV dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 juin 2008, par suite d'une acquisition d'actions STEF-TFE sur le marché, le

seuil de 5% des droits de vote de la société STEF-TFE et détenir pour le compte desdits fonds et SICAV, 1 089 026 actions STEF-TFE représentant autant de droits de vote, soit 8,01% du capital et 5,06% des droits de vote.

- Les 2 et 4 septembre 2008, la société BNP Paribas Asset Management, agissant pour le compte du FCPE STEF TFE dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 8 juillet 2008, par suite d'une acquisition d'actions STEF-TFE sur le marché, le seuil de 15% du capital de la société STEF-TFE et détenir pour le compte dudit fonds, à cette date, 2 052 571 actions STEF-TFE représentant 3 609 847 droits de vote, soit 15,09% du capital et 16,78% des droits de vote.

- Les 4 et 8 septembre 2008, la société BNP Paribas Asset Management, agissant pour le compte du FCPE STEF-TFE France dont elle assure la gestion, a précisé que le FCPE STEF TFE France et les dirigeants actionnaires de STEF-TFE détenaient de concert, au 4 septembre 2008, 6 492 088 actions STEF-TFE représentant 12 477 684 droits de vote de cette société, soit 47,72% du capital et 58,02% des droits de vote.

Les structures d'encadrement et le FCPE STEF TFE, agissant de concert détenaient de concert, au 31 décembre 2008, 6 513 645 actions STEF TFE représentant 12 496 841 571 droits de vote de cette société, soit 48,19% du capital et 57,46% des droits de vote.

ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Programme de rachat d'actions 2008

Durant l'exercice 2008, deux programmes de rachat d'actions se sont succédé :

- le programme de rachat voté par l'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2007, Au titre de ce programme, 611.661 titres ont été achetés dont 110.000 ont été annulés. A la date de l'assemblée du 14 mai 2008, la société détenait donc 501.661 titres STEF-TFE acquis dans le cadre du programme de rachat pour un montant moyen pondéré de 43,35€ soit un coût global de 21,7 M€.

- le programme de rachat voté par l'Assemblée Générale du 14 mai 2008, aux termes de la 14ème résolution. Ce programme a fait l'objet d'un descriptif décrivant ses principales caractéristiques, ses objectifs et modalités d'application, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'AMF.

Le cours maximal à l'achat a été fixé à 65 €, soit un montant plafond du programme d'acquisition de 44.211.934 euros, pour une part maximale de capital à acquérir de 5 %, compte non tenu des actions auto-détenues à la date du précédent programme de rachat d'actions (501.661 actions à la date de la réunion du conseil d'administration du 26 mars 2008).

Il est d'une durée de 18 mois à compter de la date de la tenue de l'Assemblée Générale, soit jusqu'au 14 novembre 2009.

Le bilan du programme en cours au 31 décembre 2008, est le suivant :

Du 14 mai au 10 décembre 2008, 100.967 titres STEF-TFE ont été acquis pour un montant brut moyen de 35,30 euros. Ces titres ont été annulés par le conseil du 10 décembre 2008. Entre la date du conseil et la clôture de l'exercice, 4.926 titres ont été acquis pour un montant brut moyen de 30,35 € par action.

Depuis la clôture de l'exercice et à la date du Conseil du 26 mars 2009, 10.942 options d'achat d'actions ont été exercées. Ainsi, le nombre de titres auto-détenus affectés à la couverture des besoins du programme d'option d'achats s'est trouvé ramené à 91.592 actions STEF-TFE.

Enfin, à la date du conseil d'administration du 26 mars, la société détient 19.162 titres STEF-TFE acquis dans le cadre du programme de rachat pour un montant moyen pondéré de 30,21 € soit un coût global de 0,6 M€.

Il sera proposé à la prochaine assemblée de renouveler ce programme pour des finalités déterminées en fixant le cours maximal d'achat à 55 €, soit un montant plafond du programme d'acquisition de 41.707.105 euros, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 % (après prise en compte des actions auto-détenues par la Société), soit 1.351.564 actions au 31 décembre 2008.

Afin de permettre au conseil d'administration de mettre en œuvre les objectifs du programme de rachat d'actions précité, il est proposé à l'assemblée générale d'autoriser le conseil d'administration à annuler tout ou partie des actions acquises par la Société dans la limite, par période de vingt-quatre mois, de 10 % du capital social de la Société et à réduire corrélativement le capital social.

CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité d'un an, renouvelable par tacite reconduction, d'un montant initial de 500.000 euros a été conclu le 1er juin 2006 sur Euronext Paris avec la société de bourse Gilbert Dupont.

Il est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement approuvée par la décision AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2008, le solde d'auto détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 30.656, compte tenu des 5.803 titres auto-détenus au 31 décembre 2007.

Enfin, à la date du conseil d'administration du 26 mars, la société détient 34.868 titres STEF-TFE acquis dans le cadre du contrat de liquidité.

DELEGATIONS DE COMPETENCE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée générale du 14 mai 2008 a délégué sa compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission d'actions ordinaires et / ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et / ou à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Caractéristiques de la délégation	Montant maximal nominal autorisé	Montant consommé au 31.12.2008	Solde	Echéance de la délégation
Augmentation de capital	1.500.000	904.976	595.024	13 juillet 2010
Titres de créance susceptibles d'être émis	150.000.000	99.999.848	50.000.152	13 juillet 2010

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

Dans le cadre de la délégation susmentionnée, STEF-TFE a procédé, en date du 21 juillet 2008 à l'émission d'un emprunt de 99.999.848 euros, représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 221 euros.

Chaque obligation étant assortie de deux bons de souscription et / ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), le nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises dans le cadre de cette décision, provenant de l'exercice des BSAAR s'élève à 904.976. Il convient de préciser que 501.661 actions auto détenues ont été affectées à la couverture des souscriptions ou acquisitions résultant de cette émission d'OBSAAR.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration n'a pas été modifiée durant l'exercice 2008.

L'Assemblée Générale du 14 mai 2008 a ratifié les cooptations au poste d'administrateur réalisées par le Conseil d'administration, de la société Atlantique Participations, représentée par Monsieur François de Cosnac, et de Monsieur Emmanuel Hau.

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Bernard Jolivet, Dominique Nouvellet, Xavier du Terrail et

celui d'Atlantique Participations ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera, en 2014, sur les comptes de l'exercice 2013.

Par ailleurs, Monsieur Jolivet a été renouvelé dans ses fonctions de Vice Président et de Directeur Général Délégué pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le Conseil d'administration de la Société lui a conféré les pouvoirs généraux de l'article L.225.56 du code de commerce.

Monsieur Nadiras, membre du Conseil de surveillance du fonds commun de placement des actions de la Société et représentant des salariés porteurs de parts, est administrateur de STEF-TFE, la société répondant dans ces circonstances aux dispositions de l'article L. 225-23 du Code de Commerce. Ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite, l'assemblée générale des actionnaires de STEF-TFE est appelée à désigner un administrateur représentant les salariés actionnaires choisi parmi les membres du Conseil de surveillance du fonds commun de placement.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

Durant l'exercice écoulé, **Monsieur Francis Lemor**, Président Directeur-Général, administrateur depuis 1983, a exercé les mandats et fonctions suivants :

- Administrateur de la CMN,
- Administrateur de SDF Iberica
- Membre du Comité de Surveillance de Cryologis Développement,
- Représentant permanent de STEF-TFE au conseil d'Atlantique Développement

L'ensemble de ces sociétés est dans le Groupe STEF-TFE.

Monsieur Lemor est également administrateur de la société UEF, de la Société Immobilière du Palais des Congrès (SIPAC) et de Comexposium.

Durant l'exercice écoulé, **Monsieur Bernard Jolivet**, Vice-président et Directeur Général Délégué, administrateur depuis 1996, a exercé les mandats et fonctions suivants :

- Président de STEF-TFE Transport
- Administrateur de SDF Iberica et de TFE Benelux
- Administrateur de Cavalieri Trasporti Spa et administrateur de Cavalieri Fin Srl
- Directeur de TFE International limited
- Président de Atlantique SA,
- Représentant permanent de STEF-TFE aux conseils de Stim d'Orbigny et EFL,
- Représentant permanent de la société Immostef au conseil d'Atlantique Développement
- Membre du Comité de Surveillance de Cryologis Développement

Représentant permanent de STEF-TFE Transport au conseil de Tradimar Sète et Transcosatal Finances

Durant l'exercice écoulé, **Monsieur Jean-Charles Fromage**, Directeur Général Délégué, administrateur depuis 2005, a exercé les mandats et fonctions suivants :

- Directeur Général Délégué de STEF-TFE Transport
- Président de SDF Iberica et Vice-président de TFE Benelux
- Administrateur de Cavalieri Fin Srl, et de Cavalieri Trasporti Spa
- Administrateur des Chais de la Transat, de Transcosatal Finances, de TFE DA Spa (Italie) et de TFE International Limited (Angleterre)
- Représentant permanent de STEF-TFE Transport au conseil de Froidcombi, et de Transports Frigorifiques SPADIS

Les fonctions et mandats des membres du Conseil d'administration, autres que MM. Lemor, Jolivet et Fromage, sont, pour les fonctions hors STEF-TFE, les suivants :

Gilles Bouthillier, administrateur,

Administrateur depuis 1997

Président Worms Management Services. Administrateur de Worms Services Maritimes, Administrateur

de Héli-Union, Senior Advisor de Financière de Courcelles (SA)

M. Henri Bouvatier, administrateur,

Administrateur depuis 1989

Associé et Administrateur d'Arjil SAS, Gérant d'Hyperion H. Administrateur et Vice-président de la société SPFA,

M. Alain Bréau, administrateur,

Administrateur depuis 2004

Président de Mory (SAS), de Financière Mory (SAS), de Flow One, de Management Team, de Mory Inter, de Mory Logidis, de Mory Logifis Nord-Picardie, de LDI Group, de Mory Team (SAS), de Sophial, et de Vanderhoeft, de France Valeur (SAS), Président du conseil d'administration de Europa SCA Express, Administrateur de Mory Tunisie. Représentant permanent de Sophial au conseil d'Est Valeurs, de Financière Mory au conseil de Virolle Tenoux Transports. Gérant de SCI du 4, rue du Hoguet (SCI)

Robert de Lambilly, administrateur,

Administrateur depuis 2007

Président Directeur Général de STIM d'Orbigny, Président Directeur Général de CMN, Administrateur de la CMP, de la SAFICIL. Membre du conseil de surveillance de Seafrance.

STIM d'Orbigny est gérant de la FIM et Président de Sata-Minfos. La CMN est Président de l'Armement Maritime Cynos.

M. Eric Giully, administrateur,

Administrateur depuis 1992

Gérant de Publicis Consultants/ France SARL, de Clai SARL, Président de l'Association French Lines, Chairman de Publicis Consultants/ Italia (Italie), de Publicis Consultants/UK Ltd (Grande Bretagne), Member of the Board de Publicis Consultants Van Sluis BV (Pays bas) et de Publicis Consultants Brussels SA (Belgique). Administrateur de Solange Stricker/Finincom.

M. Christian Guilbert, administrateur,

Administrateur depuis 1996

Gérant de la SARL I.T.S, de Saint-Germain Participations de SCI SN République, de SNC FFSG, de SNC ITS Cie, de SCI Etud Cour, de SCI SN de Gaulle, de SCI Paris Poissonniers, de EURL Lowendal Participations, Président Directeur Général de la SA Genesis Partners, Président du Conseil de Surveillance de SAS Demeter, Administrateur de CIEH et de SGF.

M. Emmanuel Hau, administrateur,

Administrateur depuis 2007. Etait antérieurement représentant permanent de la Cie Financière Saint Honoré au conseil de STEF-TFE

Président du Conseil de Surveillance d'Autogrill Restauration Services, d'IGF Industries Arbel Fauvet Rail, Administrateur de Sterling Strategic Value, de Aedian SA, Membre du Conseil de Surveillance de Marc OriAn, Censeur de Powéo Membre du Comité Stratégique de France Trésor.

M. André Nadiras, administrateur,

Administrateur depuis 2002

Membre du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement des salariés de STEF-TFE (jusqu'en décembre 2008). Représentant permanent de STEF-TFE au conseil d'Immostef. Membre du Conseil de Surveillance de la Financière de l'Ombree. Administrateur de l'Institut Supérieur d'Agriculture de la région Rhône-Alpes (ISARA). Gérant de la SCI Orion.

M. Dominique Nouvellet, administrateur,

Administrateur depuis 2003

Président Directeur Général de Sigefi SAS, Sigefi Ventures Gestion SA, Sigefi Nord Gestion SAS, Président de Sigebe SAS, de Sigefi Ventures Partners SAS, de Sigefi Partners SAS, Président du Conseil d'Administration de Sigera, Représentant Permanent de Sigefi au Conseil de Sud Partners SA, de Rhône Alpes PME Gestion, Président du Conseil de Surveillance de SES Iberica Private Equity, Président du Conseil de Sigefi Italia Private Equity Spa, Administrateur de Indépendance & Expansion, de l'ANSA, de Tuninvest Finance Group, et de Morocco Capital Invest, de la fondation Ecole Catholique des Arts et Métiers.

M. Xavier Ogier du Terrail, administrateur,

Administrateur depuis 2001

Managing Director de Montpensier Finance. Administrateur de Neville Gestion

AGF Vie, administrateur, représentée par M. Pier Riches

Administrateur depuis 1997

Administrateur de : AGF Actio France Sicav, AGF Actions Sicav, AGF Boieldieu (jusqu'au 28.11.2008), AGF Foncier Sicav, AGF Richelieu (jusqu'au 28.11.2008), AGF Valeurs Durables Sicav, AGFIMO Sicav, Assurances Médicales SA, Athena, Atria Capital Partenaires, Calypso, Camat, Cie de Gestion et de Prévoyance, Cofitem Cofimur, Gaipare Diffusion, Génération Vie, Phenix Sécurité Sicav, Sémaphore Sicav, Société Financière de la Tour Boieldieu, Sibi, Spaceco, SPPICAVALLOR OPCl

Membre du Conseil de Surveillance de AGF Pierre Actif 2 SCPI, AGF Pierre Locatif (jusqu'au 16.06.2008 ; SCPI en liquidation), SCPI Distripierre 1, SCPI Domivalor, SCPI Domivalor 2, SCPI Domivalor 3, SCPI Logivalor 6, SCPI AGF Pierre Valor.

Président du Conseil de Surveillance d'AGF Pierre SCPI et d'AGF Pierre ACTIF SCPI

Monsieur Pier Riches est Président du Conseil d'administration du GIE Allianz Investment Management Paris(GIE), Vice Président du conseil de surveillance d'AGF Private Equity (SA) jusqu'au 28.05.2008, Membre du conseil de surveillance d'AGF Private Equity (SA) à compter du 23.12.2008, Membre du Conseil de Surveillance d'Oddo et Cie SCA, Administrateur d'AGF Holding, Président du conseil d'administration de la Società Agricola San Felice (société de droit italien), Représentant permanent d'AGF Holding aux conseils d'administration d'Allianz Banque (depuis le 28.11.2008) et Génération Vie (depuis le 14.04.2008), Représentant permanent d'AGF IART au conseil d'administration d'AGF Boieldieu jusqu'au 28.11.2008, Représentant permanent d'AGF SA au conseil d'administration de Sequana Capital, Directeur Général adjoint en charge des investissements des AGF, AIM SE et Allianz Alternative Asset

Atlantique Participations, administrateur, représentée par M. François de Cosnac

Administrateur depuis 1998

Administrateur d'Immostef, Président d'UEF, Président du Directoire de Gerignac SA, Membre du Conseil de Gérance de SOMERVI, Gérant de FDC Conseil Patrimoine, Membre du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée.

Sur la base de l'examen de la situation des administrateurs, trois administrateurs peuvent être qualifiés d'indépendants au regard des critères émanant du rapport Bouton.

Sept mandats d'administrateurs arrivent à échéance à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2008, il s'agit des mandats de Jean Charles Fromage, André Nadiras, Gilles Bouthillier, Eric Giully, Christian Guilbert, Emmanuel Hau et AGF Vie.

Il est proposé à l'assemblée de procéder à la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires, conformément aux dispositions de l'article 225-23 du code de commerce.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les membres du Conseil d'administration reçoivent des jetons de présence fixés, globalement, à 60.000 euros par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2008. Il sera proposé à l'assemblée de maintenir l'enveloppe globale des jetons de présence à répartir à ce montant.

La rémunération du Président Directeur-Général et celle des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par un comité ad hoc, composé de Messieurs Bouthillier, Bouvatier et Riches, administrateurs, qui se déterminent chaque année en fonction des performances globales du Groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Monsieur Nadiras, Directeur des achats et des ressources techniques du Groupe, est rémunéré dans le cadre de son contrat de travail.

Les rémunérations, nettes de prélèvements sociaux, versées aux mandataires sociaux sur les deux dernières années sont les suivantes :

En euros	Jetons de présence		Rémunération fixe		Rémunération variable		Avantages en nature	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
<u>Administrateurs et membre des organes de direction</u>								
Francis Lemor - Président Directeur Général	3 860	6 548	220 320	221 340	132 600	143 580	3 860	3 860
Bernard Jolivet - Vice-Président, Directeur Général Délégué	3 860	5 048	193 735	195 800	109 340	119 221	3 750	3 750
Jean-Charles Fromage - Directeur Général Délégué	3 860	21 368	160 983	167 550	86 140	100 000	5 693	3 985
<u>Administrateurs</u>								
Gilles Bouthillier	3 860	4 214						
Henri Bouvatier	2 292	4 048						
Alain Breau	1 350	714						
Xavier du Terrail	3 860	5 048						
Eric Giully	1 292	833						
Christian Guilbert	2 860	5 048						
Robert de Lambilly	2 350	6 928	77 616	79 294	98 840	115 194	-	-
Dominique Nouvellet	2 860	3 214						
André Nadiras	3 860	5 048	91 752	105 043	35 247	35 247	2 212	2 112
Emmanuel Hau	-	4 214						
AGF Vie représentée par Pier Riches	600	3 381						
Atlantique Participations représentée par François de Cosnac	3 860	5 048						

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code du Commerce, il est précisé que les contrats de travail de Messieurs Jolivet et Fromage contiennent des clauses particulières entrant dans le champ des engagements réglementés et conclus antérieurement.

L'un et l'autre, en cas de licenciement, bénéficient d'une indemnité égale à 18 mois de salaire, en ce compris l'indemnité conventionnelle. Ils disposent également d'une clause de non concurrence dont le montant est égal à 50% de leur rémunération brute sur trois ans. S'ajoute une clause de conscience qui leur permettrait, en cas de changement actionnarial, de bénéficier d'un licenciement et donc de la mise en œuvre des mesures précédemment décrites. Monsieur Jolivet bénéficie, par ailleurs, d'un préavis de 12 mois en cas de licenciement. Monsieur Lemor ne bénéficie d'aucune clause relevant des dispositions de cet article.

Les dispositions de ces clauses ont été approuvées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 14 mai 2008 et ont été rendues publiques dans le cadre des prescriptions relatives à l'information réglementée.

Conformément à la loi, les engagements en faveur de Messieurs Jolivet et Fromage excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performance qui sont la réalisation d'une croissance du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale de réitérer sur ces mêmes principes et pour les années à venir l'approbation des engagements afférents aux éléments de rémunération, indemnités et avantages à verser par la société à Messieurs Jolivet et Fromage.

INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE-PLAN D'OPTIONS

A titre liminaire, il est précisé que l'Assemblée Générale a décidé, en date du 21 décembre 2005, de diviser par quatre la valeur nominale des actions STEF-TFE et corrélativement, de multiplier leur nombre par quatre.

L'Assemblée du 28 mai 1998 a autorisé la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions (Plan 1) limité à 3,75% du capital soit 124.300 actions (497.200 actions après multiplication du nombre d'actions par quatre).

- Le 15 décembre 1998, 50.000 options de souscription d'actions ont été accordées à trente bénéficiaires, cadres de direction du Groupe. Le prix d'exercice a été fixé à 39,33 euros (9,83 euros après division du nominal).
- Le 15 décembre 1999, le Conseil d'administration a accordé 49.997 options de souscription d'actions à trente-trois cadres de direction du Groupe. Le prix d'exercice a été fixé à 44,97 euros (11,24 euros après division du nominal).
- Le 13 décembre 2000, le Conseil d'administration a accordé 28.587 options de souscription d'actions (24.303 non attribuées plus 4.284 rendues disponibles par le départ de deux bénéficiaires) à trente-cinq cadres de direction du Groupe. Le prix d'exercice a été fixé à 39,03 euros (9,76 euros après division du nominal).

Aucune option ne reste à attribuer au titre du Plan 1.

L'Assemblée du 13 juin 2001 a autorisé la mise en place d'un plan d'options d'achat d'actions (Plan 2) à hauteur de 1,5% du capital social actuel, soit un maximum de 49.723 actions (197.092 actions après multiplication par quatre du nombre d'actions).

- Le 12 décembre 2001, le Conseil d'administration a accordé 36.086 options d'achat d'actions à trente-six cadres de direction du Groupe à un prix d'acquisition de 54,90 euros (13,73 euros après division du nominal).
- Le 10 décembre 2003, le Conseil d'administration a attribué 13.637 options d'achat d'actions à vingt et un cadres de direction du Groupe à un prix d'acquisition de 65,11 euros (16,28 euros après division du nominal). Compte tenu du fait que 382 options ont été accordées en 2001 à un bénéficiaire qui avait perdu le droit de les exercer, le nombre d'options d'achat d'actions pour l'ensemble de ce plan était de 49.341 au 31 décembre 2003.

Aucune option ne reste à attribuer au titre du Plan 2.

Compte tenu des options exercées au cours de l'année 2008, la situation des options encore exerçables au 1^{er} janvier 2009 est désormais la suivante :

- Plan 1 : toutes les options de souscription d'actions ont été exercées.
- Plan 2 :
 - Tranche 1 : 43.018 options d'achat d'actions au prix d'acquisition de 13,73 euros ;
 - Tranche 2 : 52.488 options d'achat d'actions au prix d'acquisition de 16,28 euros.

Le nombre d'actions correspondant à l'exercice des options d'achat d'actions du Plan 2 sera prélevé sur les actions auto-détenues par la Société.

Le tableau, ci après, résume la situation après division du nominal et adaptation des valeurs de levée:

	Plan 1 Tranche 1	Plan 1 Tranche 2	Plan 1 Tranche 3	Plan 2 Tranche 1	Plan 2 Tranche 2
Date de l'Assemblée	28/05/1998	28/05/1998	28/05/1998	13/06/2001	13/06/2001
Date du Conseil	15/12/1998	15/12/1999	13/12/2000	12/12/2001	10/12/2003
Nombre d'options attribuées	200 000	199 988	114 348	144 344	54 548
Nombre de bénéficiaires	30	33	35	36	21
- dont Comité exécutif	99 708	92 052	51 576	60 316	3 088
- dont Dirigeants mandataires sociaux	36 668	36 364	19 092	22 900	0
• Francis Lemor	12 600	12 500	6 356	7 636	0
• Bernard Jolivet	12 608	12 500	6 368	7 632	0
• Jean-Charles Fromage	11 460	11 364	6 368	7 632	0
André Nadiras	9 168	7 956	4 460	4 584	0
Robert de Lambilly	5 732	0	0	0	0
Date de début d'exercice	15/12/2003	15/12/2004	13/12/2005	12/12/2006	10/12/2008
Date de fin d'exercice	15/12/2006	15/12/2007	13/12/2008	12/12/2009	10/12/2011
Prix de souscription	9,83 €	11,24 €	9,76 €	13,73 €	16,28 €
Options levées au 31 décembre 2008	189 684	193 168	111.796	96.362	-
Options annulées	10 316	6 820	2 552	4 964	2 060
Options restantes	0	0	0	43.018	52 488

La charge liée aux options sur actions ainsi attribuées ressort à 45.000 euros dans les comptes consolidés.

CESSION D'ACTION PAR LES DIRIGEANTS ET OPTIONS EXERCEES

Conformément aux dispositions de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, il est précisé que M. Jolivet a exercé en avril 2008, 7.632 options d'achat d'actions de la première tranche du plan 2.

COURS DE BOURSE

Entre le 02 janvier 2008 et le 31 décembre 2008, le cours a évolué entre 27,59 € au plus bas et 52,38 € au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 6.018. Le cours

moyen annuel s'établissant à 40,805 €, en régression de 21,06 % par rapport au cours moyen 2007.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 supprimant l'obligation pour les administrateurs de détenir des actions de la société, dites « actions de garantie », sauf dispositions spécifiques éventuelles des statuts, il est proposé de supprimer l'article 11 « Conseil d'administration », alinéa 2 : « Chaque administrateur doit être actionnaire, détenteur d'une action. Cette disposition n'est pas applicable au salarié actionnaire désigné administrateur en cette qualité ».

Par ailleurs, afin de répondre aux prescriptions légales selon lesquelles les modalités de désignation de l'administrateur représentant les salariés actionnaires sont fixées dans les statuts de la société, il est proposé d'insérer un nouvel alinéa 2 à l'article 11, précisant les modalités de désignation d'un candidat salarié actionnaire au poste d'administrateur.

Ces modalités se résument comme suit : le candidat est désigné par le conseil de surveillance d'un fonds commun de placement investi en actions de l'entreprise lorsque le droit de vote attaché aux actions détenues par les salariés est exercé par celui-ci ou parmi les salariés selon une consultation lorsque le droit de vote est exercé directement par ces derniers.

Le procès verbal de la décision du Conseil de surveillance et / ou de la commission électorale, est ensuite transmis au Conseil d'administration qui soumet à l'assemblée générale des actionnaires la ou les candidatures ayant obtenu le plus grand nombre de voix exprimées.

Un principe de cooptation est prévu afin de pallier toute carence dans le cas où l'administrateur désigné ne pourrait exercer son mandat jusqu'au terme fixé.

EVOLUTION DU PERIMETRE - PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Création de sociétés

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a procédé à la création :

- d'une filiale maritime : la SNC Navale STEF-TFE destinée à la construction puis l'exploitation d'un nouveau navire,
- de trois sociétés immobilières : SNC Gap Plan de Lardier, SNC Reims la Pompelle et Immostef New Torrejon (filiale de SDF Iberica)
- de sept filiales dédiées à l'activité « Produits de la mer » : Tradimar Arras, Tradimar Metz, Tradimar Nantes, Tradimar Niort, Tradimar Rennes, Tradimar Rungis et Tradimar Logistica del Mar (filiale de SDF Iberica)
- d'une filiale au sein du groupe Cavalieri : SLF Sicilia.

Restructurations internes en France et en Europe

- Transmissions universelles de patrimoine de la société Méledo Bretagne vers la société TFE Vannes et de la société Transports frigorifiques du Maine vers la société TFE Le Mans,
- Absorption des sociétés SDF Galicia et SDF Pais Vasco par SDF Iberica.

Prises de participation

- Acquisition du solde du capital du groupe de transport italien Cavalieri (passage de 90% à 100 %)
- Prise de participation de 49 %, par augmentation de capital, dans la société Stefover Tunisie par l'intermédiaire de la société Stefover.

PERSPECTIVES 2009

Le début d'année 2009 s'inscrit dans la continuité de la fin de l'exercice 2008 c'est-à-dire avec une baisse des volumes traités dans toutes les activités et dans pratiquement tous les pays. Dans un

contexte économique difficile, les différents opérateurs se livrent à une concurrence acharnée pour maintenir les parts de marché voire simplement pour survivre. Il faut donc s'attendre à un premier semestre difficile et à une activité perturbée tant que la crise économique perdurera et que les conditions d'un retour à une concurrence saine ne seront pas réunies.

Début 2009, le Groupe a acquis un immeuble adjacent à son siège social en vue d'agrandir ce dernier. Il a, par ailleurs, pris une participation majoritaire dans une société exploitant une plateforme logistique en Belgique.

STEF – TFE

*Comptes consolidés
Exercice 2008*

STEF – TFE

Comptes consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2008	Exercice 2007
Chiffre d'affaires	4.1	2 081 369	1 931 815
Consommations en provenance des tiers	4.2	(1 258 554)	(1 156 014)
Impôts, taxes et versements assimilés		(42 726)	(44 779)
Charges de personnel	4.3	(621 133)	(580 803)
Dotations aux amortissements		(73 347)	(67 481)
(Dotations) Reprises nettes aux provisions	4.4	(4 080)	1 028
Autres produits et charges opérationnels	4.5	3 895	(598)
Bénéfice opérationnel		85 424	83 168
Charges financières	4.6	(21 019)	(15 878)
Produits financiers	4.6	618	299
Résultat Financier		(20 401)	(15 579)
Résultat avant impôt		65 023	67 589
Charge d'impôt	4.7	(19 833)	(18 197)
Quote-part du résultat des entreprises associées	4.13	379	(391)
Résultat		45 569	49 001
* dont part attribuable aux actionnaires de STEF-TFE		40 488	44 429
* dont part attribuable aux intérêts minoritaires		5 081	4 572
EBITDA	4.8	162 851	156 285
Résultat par action :		(en euros)	(en euros)
- non dilué	4.19	3,07	3,30
- dilué	4.19	3,06	3,26

STEF – TFE
Comptes consolidés
BILAN CONSOLIDÉ
(En milliers d'euros)

ACTIFS	note	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Actif non courant			
Ecarts d'acquisition	4.9	110 874	108 162
Autres immobilisations incorporelles	4.10	11 546	12 175
Immobilisations corporelles	4.11	636 830	595 684
Actifs financiers non courants	4.12	13 676	12 224
Participations dans des entreprises associées	4.13	7 780	7 391
Actifs d'impôt différé	4.14	6 489	5 578
Total de l'actif non courant		787 195	741 214
Actif courant			
Stocks et en cours	4.15	18 845	16 838
Clients	4.16	381 123	344 192
Autres créances et actifs financiers courants		116 140	114 482
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	4.17	44 183	69 059
Actifs non courants détenus en vue de la vente	4.11	13 230	13 573
Total de l'actif courant		573 521	558 144
Total des actifs		1 360 716	1 299 358
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital	4.18	13 516	13 604
Primes		4 284	7 634
Réserves		245 315	239 014
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de STEF-TFE		263 115	260 252
Intérêts minoritaires		56 275	50 938
Total des Capitaux propres		319 390	311 190
Passifs non courants			
Provisions non courantes	4.22	14 074	14 174
Passifs d'impôt différé	4.14	40 896	44 322
Dettes financières non courantes (b)	4.20	303 671	175 086
Total du passif non courant		358 641	233 582
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		264 242	270 132
Provisions courantes	4.22	15 658	14 611
Autres dettes courantes		267 327	257 627
Dettes d'impôt courant		1 467	6 934
Dettes financières courantes (c)	4.20	130 631	201 922
Passifs directement associés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		3 360	3 360
Total du passif courant		682 685	754 586
Total des capitaux propres et passifs		1 360 716	1 299 358
Endettement net (b) + (c) - (a)		390 119	307 949
Ratio Endettement net /Total des capitaux propres		1,22	0,99

STEF – TFE

Comptes consolidés

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Réserve de juste valeur	Total attribuable aux actionnaires de STEF-TFE	Part des minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2006	13 625	12 433	208 084	(273)	(2 090)	58	231 837	47 192	279 029
Ecarts de conversion résultant des activités à l'étranger				(304)			(304)		(304)
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie						152	152		152
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	0	(304)	-	152	(152)	-	(152)
Résultat de la période			44 429				44 429	4 572	49 001
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	-	-	44 429	(304)	-	152	44 277	4 572	48 849
Augmentation de capital	94	907					1 001		1 001
Réduction de capital	(115)	(5 706)					(5 821)		(5 821)
Dividendes versés			(11 459)				(11 459)	(231)	(11 690)
Paiements fondés sur des actions			45				45		45
Regroupement d'entreprises							0	341	341
Achats et ventes d'actions propres					372		372		372
Acquisition d'intérêts minoritaires							0	(936)	(936)
Capitaux propres au 31 décembre 2007	13 604	7 634	241 099	(577)	(1 718)	210	260 252	50 938	311 190
Ecarts de conversion résultant des activités à l'étranger				(954)			(954)		(954)
Réévaluation d'actifs (1)			594				594		594
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie						(815)	(815)		(815)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	594	(954)	-	(815)	(1 175)	-	(1 175)
Résultat de la période			40 488				40 488	5 081	45 569
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	-	-	41 082	(954)	-	(815)	39 313	5 081	44 394
Augmentation de capital	13	113					126		126
Réduction de capital	(101)	(3 463)					(3 564)		(3 564)
Dividendes versés			(12 966)				(12 966)	(173)	(13 139)
Paiements fondés sur des actions			45				45		45
Composante capitaux propres des OBSAAR			2 424				2 424		2 424
Achats et ventes d'actions propres					(22 496)		(22 496)		(22 496)
Acquisition d'intérêts minoritaires			(19)				(19)	429	410
Capitaux propres au 31 décembre 2008	13 516	4 284	271 665	(1 531)	(24 214)	(605)	263 115	56 275	319 390

(1) Différentiel de taux d'impôt sur réserve de réévaluation

Les montants figurant dans le tableau ci-dessus sont présentés nets d'impôt, le cas échéant.

STEF – TFE
Comptes consolidés
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(En milliers d'euros)

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Résultat de la période	45 569	49 001
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions	77 427	80 125
+/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants	(2 158)	(2 880)
+/- Quote-part de résultat des entreprises associées	(379)	391
+/- Variation en juste valeur des instruments dérivés	1 470	(716)
+/- Variation des écarts de conversion	(1 530)	
+/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	233	2 401
+/- Coûts de paiement fondés sur des actions	(1 031)	45
- Impôts différés	(6 074)	(7 339)
Capacité d'autofinancement (A)	113 527	121 028
+/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B)	(35 903)	20 966
Flux nets de trésorerie généré par l'activité (C) = (A+B)	77 624	141 994
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(7 692)	(4 080)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(117 187)	(80 640)
+/- Variation des prêts et avances consentis	(1 521)	(1 734)
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales nets de la trésorerie acquise (*)	(1 213)	(18 369)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 964	24 795
+ Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres	491	115
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (D)	(114 158)	(79 913)
+/- Achats et ventes d'actions propres	(22 496)	(372)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	126	1 001
- Sommes versées aux actionnaires lors de réductions de capital	(3 564)	(5 821)
- Dividendes versés aux actionnaires de STEF-TFE	(12 966)	(11 459)
- Dividendes versés aux minoritaires des filiales	(173)	(231)
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	142 852	22 594
- Remboursements d'emprunts	(77 384)	(52 839)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (E)	26 395	(47 127)
Trésorerie nette à l'ouverture	(6 915)	(21 869)
Trésorerie nette à la clôture	(17 054)	(6 915)
= Variation de la trésorerie nette (C+D+E)	(10 139)	14 954
Montant de l'impôt versé dans la période :	(18 012)	(19 468)
	-	
Les trésoreries nettes à la clôture s'analysent comme suit :	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 183	69 059
Découverts bancaires et crédits spot	(61 237)	(75 974)
	(17 054)	(6 915)
(*)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Coût d'achat des titres des entreprises acquises	1 213	23 701
Trésorerie acquise	0	(5 332)
Décaissement net	1 213	18 369

Sommaire

1	Référentiel comptable.....	8
2	Principes comptables.....	9
2.1	Règles et modalités de consolidation.....	9
2.2	Écarts d'acquisition.....	9
2.3	Autres immobilisations incorporelles.....	10
2.4	Immobilisations corporelles.....	10
2.5	Actifs financiers non dérivés.....	11
2.6	Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations.....	11
2.7	Stocks.....	11
2.8	Actifs non courants détenus en vue de la vente.....	12
2.9	Impôt sur les bénéfices.....	12
2.10	Avantages au personnel.....	12
2.11	Passifs financiers non dérivés.....	12
2.12	Instruments dérivés.....	13
2.13	Provisions.....	13
2.14	Actions propres.....	13
2.15	Paievements en actions.....	14
2.16	Contrats de location.....	14
2.17	Conversion monétaire.....	14
2.18	Produits de l'activité.....	14
2.19	Information sectorielle.....	15
2.20	Options en matière de présentation.....	15
2.21	Nouvelles normes et interprétations non encore applicables.....	15
2.22	Indicateurs non comptables.....	16
3	Périmètre de consolidation.....	16
3.1	Liste des sociétés comprises dans le périmètre.....	17
3.2	Changements intervenus en 2008.....	21
3.2.1	Acquisitions, créations, cessions.....	21
3.2.2	Opérations internes.....	22
3.3	Changements intervenus en 2007.....	22
3.3.1	Acquisitions, créations cessions.....	22
3.3.2	Opérations internes.....	22
3.4	Regroupements d'entreprises.....	23
3.4.1	Exercice 2008.....	23
3.4.2	Exercice 2007 (Rappel).....	23
4	Informations sur les comptes.....	24
4.1	Information sectorielle.....	24
4.1.1	Données consolidées par activités.....	24
4.1.2	Données consolidées par zones géographiques.....	25
4.2	Consommations en provenance des tiers.....	26
4.3	Charges de personnel.....	26
4.4	Dotations (reprises) nettes aux dépréciations et provisions.....	26
4.5	Autres produits et charges opérationnels.....	27
4.6	Produits et charges financiers.....	27
4.7	Charge d'impôt sur les bénéfices.....	28
4.8	EBITDA.....	29
4.9	Écarts d'acquisition.....	29
4.10	Immobilisations incorporelles.....	30
4.11	Immobilisations corporelles.....	31
4.12	Actifs financiers non courants.....	32
4.13	Entreprises associées.....	32

4.14	Actifs et passifs d'impôt différé.....	33
4.15	Stocks.....	34
4.16	Clients.....	35
4.17	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	35
4.18	Capitaux propres.....	35
4.19	Résultat par action.....	35
4.20	Dettes financières.....	36
4.21	Avantages au personnel.....	38
4.22	Provisions.....	40
4.23	Instruments dilutifs.....	40
4.24	Risques financiers.....	41
4.25	Présentation des instruments financiers par catégorie.....	44
4.26	Engagements hors bilan.....	45
4.27	Locations simples.....	46
4.28	Opérations avec des parties liées.....	46
4.29	Gestion du capital.....	47
4.30	Honoraires des Commissaires aux comptes.....	47
4.31	Passifs éventuels.....	47
4.32	Convention de délégation de service public.....	47
4.33	Evénements postérieurs à la clôture.....	47

STEF – TFE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES EXERCICE 2008

La société STEF-TFE et ses filiales (ci-après STEF-TFE ou le Groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température contrôlée ainsi que le transport maritime.

La société mère, STEF-TFE S.A. est une société de droit français dont le siège situé à Paris 8ème – 93, boulevard Malesherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de Euronext Paris.

1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 de la société STEF-TFE sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés sont également conformes au référentiel IFRS édicté par l'IASB (International Accounting Standards Board), applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers classés comme disponibles à la vente, qui sont évalués en juste valeur.

L'interprétation et les amendements suivants, applicables pour la première fois en 2008, n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers :

- l'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe » ;
- les amendements aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » relatifs au reclassement d'actifs financiers.

Le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation, à compter du 1^{er} janvier 2008, la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » qui supprime l'option appliquée jusqu'en 2007 par le Groupe, consistant à comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Une entité doit, par conséquent, enregistrer à l'actif de tels coûts d'emprunt, en tant qu'élément du coût de cet actif. Les actifs du Groupe sont essentiellement composés d'entrepôts frigorifiques, de plateformes, de véhicules de transport routier et de navires. La durée moyenne de construction des plateformes et entrepôts n'excède généralement pas 12 mois. Le Groupe considère que sont éligibles au traitement des coûts d'emprunt selon IAS 23 révisée, certains actifs spécifiques, tels que les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

Les autres normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, et qui seront d'application obligatoire en 2009 et postérieurement, n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée au 31 décembre 2008 (note 2.21).

La préparation des états financiers selon les normes IFRS requiert, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes. Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l'environnement du Groupe et des retours d'expérience disponibles. Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées. L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

- ✚ détermination des durées d'utilisation des immobilisations
- ✚ détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (notes 4.9 et 4.10)
- ✚ qualification des contrats de location (note 2.16)
- ✚ évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 3.4)
- ✚ reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.9 et 4.14)

Les états financiers de l'exercice 2008 ont été préparés dans un contexte de crise économique et de difficulté à appréhender l'évolution des conditions de marché à court et moyen terme, en France comme dans les principaux pays européens sur lesquels le Groupe opère. Dans ce contexte, le degré d'incertitude attaché aux hypothèses et estimations retenues s'en trouve accru, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des impôts différés actifs dans les filiales espagnoles et italiennes.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société réuni le 26 mars 2009. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue de leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 13 mai prochain. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro, arrondi au millier le plus proche.

2 Principes comptables

Les méthodes comptables, présentées ci-après, ont été appliquées de manière constante à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers.

2.1 Règles et modalités de consolidation

Filiales

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF-TFE dispose, d'une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. L'appréciation de l'existence du contrôle se fonde, non seulement sur les droits de vote dont dispose le Groupe, mais également sur ceux susceptibles d'être obtenus grâce à l'exercice d'options, si ces options sont immédiatement exerçables. L'intégration des comptes d'une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

Entreprises associées

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités dans lesquelles le Groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l'influence notable est obtenue et cesse lorsqu'elle disparaît.

Élimination des opérations et résultats intragroupe

Les créances, dettes et transactions entre filiales, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l'occasion de cessions d'actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes, sauf si celles-ci sont indicatives de pertes de valeur.

Les profits et pertes internes entre le Groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans ces entreprises.

2.2 Écarts d'acquisition

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition provenant d'acquisitions postérieures au 1er janvier 2004 sont égaux à la différence existant, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des

passifs et des passifs éventuels identifiables. Cette différence est inscrite, si elle est positive, au poste «Écarts d'acquisition». Lorsqu'elle est négative, elle est immédiatement reconnue au compte de résultat, à la rubrique «Autres produits et charges opérationnels». Les écarts d'acquisition relatifs à des participations dans des entreprises, dont les titres sont consolidés par mise en équivalence, sont inclus dans la valeur comptable des participations.

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

Pour ces regroupements, les écarts d'acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

Les écarts d'acquisition sont ultérieurement évalués à leur coût, diminué du cumul des dépréciations. Ils font l'objet, a minima, d'un test de dépréciation annuel ou dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur.

2.3 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés de manière interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsque le logiciel est appelé à améliorer de manière significative l'exploitation et que le Groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour le mener à bien et a l'intention de l'utiliser ou de le commercialiser.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1er janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes construits en France, pour lesquels la base amortissable est égale à 90 % du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf, sauf dans le cas de l'immeuble du siège social, sont les suivantes :

🏗 Entrepôts et plates-formes :	25 – 30 ans
🏗 Extensions ultérieures :	20 ans
🏗 Immeuble du siège social :	40 ans à compter de 1996
🏗 Matériel et installation de production :	10 ans
🏗 Agencements et installations :	6 à 10 ans
🏗 Matériel naval :	20 ans
🏗 Matériel de transport :	5 à 9 ans
🏗 Mobilier de bureau :	7 à 10 ans
🏗 Matériel informatique :	3 à 5 ans

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs qualifiés sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

Le Groupe détient un immeuble qui n'est affecté ni à l'exploitation ni détenu en vue d'être cédé au sens d'IFRS 5. Cet actif n'a pas été comptabilisé selon IAS 40 sa valeur comptable et sa juste valeur sont estimées comme non significatives au regard de l'ensemble des actifs du Groupe.

2.5 Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers comprennent les créances liées à l'exploitation, la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres de participation classés comme disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements détenus jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés, initialement, à la juste valeur.

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs, les créances clients font l'objet de dépréciation pour que leur montant net reflète les flux de trésorerie espérés.

Les prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés pour leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement. Ces prêts sont ultérieurement évalués au coût amorti et des produits financiers, évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont enregistrés pendant la durée de ces prêts, afin que leur montant au bilan soit porté à leur valeur de remboursement à l'échéance.

Les instruments de capitaux propres (titres de participation non consolidés) classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant directement comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des dépréciations qui sont inscrites en résultat. Les titres, dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière sûre, sont évalués à leur coût, diminué le cas échéant du cumul des dépréciations ultérieures. Celles-ci ne sont jamais reprises.

Les équivalents de trésorerie sont des investissements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Ces actifs figurent au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

2.6 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification a lieu systématiquement, une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Elle est effectuée pour les autres immobilisations lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes sont regroupées en unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie sont établis sur la base d'un plan d'affaires à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition attaché à l'unité génératrice de trésorerie, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

2.7 Stocks

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition. Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

2.8 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente), dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par leur utilisation continue, sont classés au bilan comme actifs détenus en vue de la vente. A compter de leur classement sous cette rubrique, ils sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations incorporelles amortissables et les immobilisations corporelles ne sont plus amorties à compter de leur classement en actifs détenus en vue de la vente.

2.9 Impôt sur les bénéfices

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

Des impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture et, le cas échéant, réduits à proportion de la partie dont il n'est plus probable qu'elle pourra s'imputer sur des bénéfices imposables futurs.

2.10 Avantages au personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le Groupe sont constitués par les indemnités de fin de carrière, versées au moment du départ des salariés à la retraite, et dont le montant est fonction de leur dernier salaire et de leur ancienneté. L'engagement correspondant est comptabilisé au passif, au fur et à mesure de l'acquisition des droits, en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, est déduite du passif. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses ou des différences entre les prévisions et les montants versés ne sont pas immédiatement constatés en résultat et donnent lieu à un étalement selon la méthode dite du "corridor". Selon cette méthode, l'amortissement des écarts actuariels n'est déclenché que lorsque leur montant cumulé excède un seuil égal à 10 % de la dette actuarielle ou de la juste valeur des fonds cantonnés, si celle-ci est supérieure. Il est déterminé linéairement sur la durée moyenne d'activité résiduelle des bénéficiaires du régime.

Autres avantages à long terme

Le Groupe accompagne l'attribution des médailles du travail à ses salariés de gratifications qui sont comptabilisées, au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évaluées selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les engagements au titre des régimes d'indemnités de fin de carrière et des médailles du travail sont évalués par un actuaire indépendant.

2.11 Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes, leur juste valeur correspond à leur valeur nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments composés

Certains instruments financiers composés contiennent, à la fois, une composante de dette et une composante de capitaux propres. Les deux composantes sont comptabilisées séparément, la première en dettes, la seconde en capitaux propres, et déterminées de la manière suivante :

- Composante de dette

La composante de dette est évaluée à la date de l'émission sur la base de la juste valeur d'un instrument similaire, présentant les mêmes caractéristiques (maturité, flux de trésorerie) mais non assorti d'une option de conversion ou de remboursement en actions. Celle-ci correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs contractuels (incluant le coupon et les remboursements), actualisée au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission).

- Composante de capitaux propres

La composante de capitaux propres représente la valeur de l'option de conversion ou de remboursement en actions. Elle est déterminée par différence entre la valeur de la composante dette, déterminée selon les modalités décrites ci-dessus, et le produit d'émission de l'emprunt.

2.12 Instruments dérivés

Des instruments dérivés sont mis en place par le Groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du Groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IAS 39 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit:

- ✚ s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les variations de juste valeur de la dette couverte ;
- ✚ s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées directement en capitaux propres, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation en charges des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture.

2.13 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le Groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource représentative d'avantages économiques. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

2.14 Actions propres

Les montants décaissés par le Groupe pour l'acquisition d'actions STEF-TFE (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, les montants encaissés sont portés en augmentation des capitaux propres. Les produits et les charges (plus ou moins value de cession) engendrés par les actions propres sont directement comptabilisés en réserves.

2.15 Paiements en actions

Les options de souscription d'actions attribuées à certains dirigeants de la société STEF-TFE font l'objet d'une évaluation en juste valeur à la date d'attribution. Cette évaluation, non modifiée par la suite, est comptabilisée en charge linéairement au cours de la période nécessaire pour que l'attribution devienne définitive. Cette charge n'est révisée que si le nombre définitif d'attributaires est différent de celui qui avait été prévu lors de l'évaluation initiale de la charge.

La contrepartie de cette charge est constituée par des crédits dans les capitaux propres au poste réserves, de sorte que le montant global des capitaux propres n'est pas modifié.

2.16 Contrats de location

STEF-TFE utilise des contrats de location pour financer une partie de ses immobilisations corporelles, telles que des véhicules "porteurs" et des "semi-remorques", du matériel naval et de l'immobilier d'exploitation (entrepôts, plates-formes). Ces locations sont considérées comme des financements lorsqu'elles transfèrent au groupe l'essentiel des risques et des avantages procurés par les actifs loués; tel est, notamment, le cas lorsque les contrats donnent au Groupe la faculté de devenir propriétaire en fin de location, dans des conditions suffisamment incitatives à la date de signature des contrats, pour qu'il soit très probable que le Groupe exerce son option d'achat en fin de contrat.

Lorsqu'un contrat de location a les caractéristiques d'un financement, les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des loyers futurs minimaux; en contrepartie, une dette est comptabilisée au passif et se réduit au fur et à mesure du paiement des loyers, pour la part correspondant à l'amortissement de la dette.

En ce qui concerne l'immobilier d'exploitation (plates-formes et entrepôts), le Groupe distingue deux types de contrats de location. Ceux, conclus pour des immeubles intégrés aux réseaux du Groupe, pour lesquels il estime assumer la quasi totalité des risques et bénéficier de la quasi-totalité des avantages et ceux, conclus pour des immeubles spécialisés, construits conformément aux spécifications d'un client unique. Les premiers sont inscrits à l'actif. Pour les seconds, le Groupe considère que les risques sont partagés avec le client et qu'il n'existe aucune certitude qu'il exercera les options d'achat en fin de contrat, en dehors du cas où il existe une réelle incitation financière à lever l'option. Il en résulte que les plates-formes ou entrepôts ne sont pas inscrits à l'actif du bilan et les contrats sont comptabilisés en tant que locations simples.

Les loyers dus au titre des locations simples sont pris en charge au cours des périodes au titre desquelles ils sont appelés. En cas de loyers dégressifs, STEF-TFE procède à leur étalement de manière linéaire sur la durée du contrat et constate les excédents de loyers, à l'actif, en charges constatées d'avance.

2.17 Conversion monétaire

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui, sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés directement en capitaux propres.

2.18 Produits de l'activité

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Ils sont enregistrés lorsque la recouvrabilité de la contrepartie est probable et lorsque le degré d'accomplissement des prestations et les coûts associés peuvent être mesurés de façon fiable, quel que soit le type d'activité concernée.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les contributions de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public.

2.19 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de prestations dans un environnement économique particulier et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres composantes. Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est basé sur les secteurs d'activité.

2.20 Options en matière de présentation

Le Groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat. Les « autres produits et charges opérationnels » comprennent les plus et moins values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et charges opérationnels de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices. Le résultat, net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Au bilan, l'écart entre l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite et les fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance est présenté, selon son sens, soit en passif non courant soit en actif courant. La charge de l'exercice est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

2.21 Nouvelles normes et interprétations non encore applicables

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2008 mais qui ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008, n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés, à l'exception de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » :

✚ IFRS 8 « Secteurs opérationnels » dont l'application sera obligatoire dans les états financiers 2009 du Groupe remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ». IFRS 8 requiert de fournir une information sectorielle basée sur les données internes de gestion utilisées par la direction pour mesurer la performance de chaque secteur et lui allouer des ressources. Le Groupe a étudié l'incidence de l'application de la norme sur la présentation de ses états financiers. Les secteurs d'activités retenus pour l'information sectorielle présentés jusqu'à présent, correspondent déjà au découpage opérationnel des activités du Groupe. Cependant, en prenant en considération, d'une part, l'information utilisée par les dirigeants, d'autre part, les critères introduits par la norme pour déterminer les secteurs à présenter, l'application d'IFRS 8 sur les états financiers aura pour effet de modifier les axes d'analyse comme suit :

- Information sectorielle selon IAS 14 : 3 secteurs opérationnels Logistique, Transport, Maritime, les activités peu significatives étant regroupées dans un secteur Autres
- Secteurs Opérationnels selon IFRS 8 : 4 secteurs de reporting Logistique France, Transport France, STEF-TFE International, Maritime, les activités peu significatives restant au sein d'un secteur Autres.

Ces 4 secteurs représentent les 4 principales activités du groupe en intégrant la spécificité du Groupe STEF-TFE : le Groupe opère chacune de ses activités en France au travers de 2 sociétés distinctes, héritage de l'histoire du Groupe qui s'est fait par le rapprochement de STEF et de TFE. Le développement international du Groupe, plus récent, se fait sous une bannière commune transport et logistique. L'activité maritime est, elle, très distincte.

L'évolution principale, par rapport à la présentation sectorielle actuelle, est la mise en évidence d'un pôle international. Ce pôle a été constitué en 2007 afin de piloter la plupart des activités domestiques hors de France c'est-à-dire l'Espagne, le Portugal, la Belgique, l'Italie, la Grande Bretagne et la Suisse, à l'exception des activités produits de la mer en Écosse et en Italie pour des raisons de spécificité du produit. Ce pôle couvre, par ailleurs, les structures spécialisées opérant sur les flux européens ainsi que sur le Maghreb.

La constitution de ce pôle résulte du constat de la spécificité des marchés locaux et de la nécessité de piloter la croissance future du Groupe dans ces pays en intégrant leurs spécificités. Par ailleurs, le développement en chiffre d'affaires des filiales européennes, l'intégration de Cavalieri, lui-même engagé dans une logique de croissance avec acquisition de fonds de commerce et déploiement du dispositif immobilier, renforcent le bien fondé de cette structuration.

L'application de la norme IFRS 8 sera effective pour le groupe STEF-TFE à partir du 1^{er} janvier 2009, et donnera lieu à la communication du chiffre d'affaires du Groupe selon ce nouveau découpage sectoriel dès la publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2009.

- ✚ IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée en 2007 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'impact de cette révision sur les états financiers du Groupe est en cours d'analyse.
- ✚ Les amendements à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations ». Ces amendements applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- ✚ IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients ». Cette interprétation ne trouvera pas à s'appliquer au Groupe

2.22 Indicateurs non comptables

Le Groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

EBITDA : cet indicateur est égal au bénéfice opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations, dotations/(reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs

Endettement net : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Pour la détermination de son endettement net à partir de l'exercice 2008, le Groupe a décidé de considérer que le passif représenté par la provision pour participation des salariés n'était pas une composante de la dette financière du Groupe mais un passif d'exploitation à l'égard de son personnel. Cette classification correspond mieux à la définition généralement admise de l'endettement financier net. Le montant reclassé à ce titre en 2007, pour une présentation homogène, s'élève à 10.111 milliers d'euros. Si le Groupe avait conservé la classification antérieure, son endettement net se serait élevé à 400.367 milliers d'euros (au lieu de 390.119 milliers d'euros) et le ratio d'endettement par rapport aux Capitaux propres se serait situé à 1,25 (au lieu de 1,22).

3 Périmètre de consolidation

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Filiales	Entreprises associées	Total
Nombre de sociétés au 1er janvier 2008	215	12	227
Transmissions universelles de patrimoine France	-2		
Fusions Espagne	-2		
Création filiale immobilière Espagne	1		
Palier Cavalieri		3	
Création filiales Tradimar	7		
Création SNC	2		
Création société Maritime	1		
Participation en Tunisie		1	
Nombre de sociétés au 31 décembre 2008	222	16	238

3.1 Liste des sociétés comprises dans le périmètre

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés :

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT:

	<i>Pourcentage de contrôle</i>	
	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Société STEF-TFE – SA (Mère)		
■ Agrostar SA	100 %	100 %
■ Atlantique Développement	100 %	100 %
■ Atlantique SA (Espagne)	100 %	100 %
■ Chais de la Transat et sa filiale	100 %	100 %
- Magasin de Bord des Paquebots	98 %	98 %
■ Cie Frigorifique Française	100 %	100 %
■ Cryologis Développement et ses filiales	100 %	100 %
- Cryologic SAS	100 %	100 %
- Bretagne Frigo	100 %	100 %
- Cryologic Services SAS	100 %	100 %
- Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE)	100 %	100 %
- Entrepôts Frigorifiques de Normandie Loire (EFNL)	100 %	100 %
- Entrepôts Frigorifiques du Sud Ouest (EFSO)	100 %	100 %
- FSD SAS	100 %	100 %
■ Entrepôts Frigorifiques du Léon (EFL)	79 %	79 %
■ Immostef SA et ses filiales	100 %	100 %
- Immostef Italia	100 %	100 %
- Frigaurence	100 %	100 %
- SNC Adour Cap de Gascogne	100 %	100 %
- SNC Agen Champs de Lasalle	100 %	100 %
- SNC Allonnes-Entrepôts	100 %	100 %
- SNC Atton Logistique	100 %	100 %
- SNC Bondoufle La Haie fleurie	100 %	100 %
- SNC Brignais-Charvolin	100 %	100 %
- SNC Burnhaupt les Mulhouse	100 %	100 %
- SNC Carros La Manda	100 %	100 %
- SNC Cavaillon Le Castagné	100 %	100 %
- SNC Cergy Frais	100 %	100 %
- SNC Cergy Froid	100 %	100 %
- SNC Donzenac Entrepôts	100 %	100 %
- SNC Donzenac La Maleyrie	100 %	100 %
- SNC France Plateforme	100 %	100 %
- SNC Gap Plan de Lardier	100 %	-
- SNC Guilberville Bocage Normand	100 %	100 %
- SNC Saint Herblain Chasseloir	100 %	100 %
- SNC La Pointe de Pessac	100 %	100 %
- SNC Les Essarts Sainte Florence	100 %	100 %
- SNC Louverné les Guichérons	100 %	100 %
- SNC Les Mares en Cotentin	100 %	100 %
- SNC Mâcon Est Replonges	100 %	100 %
- SNC Perpignan Canal Royal	100 %	100 %
- SNC Plan d'Orgon sur Durance	100 %	100 %
- SNC Reims La Pompelle	100 %	-
- SNC Saran les Champs Rouges	100 %	100 %
- SNC Strasbourg Pont de l'Europe	100 %	100 %
- SNC Toussieu Chabroud	100 %	100 %
- SNC Trangé le Bois Chardon	100 %	100 %
- SNC Valence Pont des Anglais	100 %	100 %
■ Institut des Métiers du Froid	100 %	100 %
■ SNC Navale STEF-TFE	100 %	-
■ SCI Bruges Conteneurs	51 %	51 %

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT:

	<i>Pourcentage de contrôle</i>	
	31 déc. 2008	31 déc. 2007
■ Sté des Glacières Frigorifiques de Saint-Nazaire (SGN) et sa filiale	100 %	100 %
- SNC Loudéac Froid	100 %	100 %
■ SLD Aix	100 %	100 %
■ STEF SAS et ses filiales :	100 %	100 %
- Bordeaux Surgelés	100 %	100 %
- Ile de France Surgelés	100 %	100 %
- SLD Aix en Provence	100 %	100 %
- SLD Allonnes	100 %	100 %
- SLD Atton	100 %	100 %
- SLD Bain de Bretagne	100 %	100 %
- SLD Blanquefort	100 %	100 %
- SLD Cergy	100 %	100 %
- SLD Le Mans	100 %	100 %
- SLD Lesquin	100 %	100 %
- SLD Lorraine Surgelés	100 %	100 %
- SLD Moulins les Metz	100 %	100 %
- SLD Neudorf	100 %	100 %
- SLD Nord Paris	100 %	100 %
- SLD Rouen	100 %	100 %
- SLD Toussieu	100 %	100 %
- SLD Vénissieux	100 %	100 %
- SLD Vitry	100 %	100 %
- SLF Aurice	100 %	100 %
- SLF Givors	100 %	100 %
- SLF Le Plessis Belleville	100 %	100 %
- SLF Tours	100 %	100 %
- SLR France	100 %	100 %
- SLS Cergy	100 %	100 %
- SLS Pessac	100 %	100 %
- SLS Saint Dizier	100 %	100 %
- SLS Saint Sever	100 %	100 %
- STEF Alsace	100 %	100 %
- STEF Bretagne Nord	100 %	100 %
- STEF Bretagne Sud	100 %	100 %
- STEF Logistique Santé	100 %	100 %
- STEF Lyon	100 %	100 %
- STEF Méditerranée	100 %	100 %
- STEF Midi Pyrénées Limousin	100 %	100 %
- STEF Montsault	100 %	100 %
- STEF Nord	100 %	100 %
- STEF Normandie	100 %	100 %
- STEF Pays de Loire	100 %	100 %
- STEF Sud Rhône Alpes	100 %	100 %
- STEF Vitry	100 %	100 %
■ SLR Benelux	100 %	100 %
■ GIE STEF-TFE Géodis	50 %	50 %
■ Sofrilim	100 %	100 %
■ STEF-TFE Services	100 %	100 %
■ Sté de Travaux Industriels et Maritimes d'Orbigny (STIM d'Orbigny) et ses filiales :	100 %	100 %
- Compagnie Méridionale de Participation (CMP)	55 %	55 %
et sa filiale la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)		
- Financière Immobilière et Maritime (FIM)	100 %	100 %
- Sata-Minfos	100 %	100 %

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT:

	<i>Pourcentage de contrôle</i>	
	31 déc. 2008	31 déc. 2007
■ STEF-TFE Transport et ses filiales :	100 %	100 %
- BV Participation et ses filiales	100 %	100 %
- TFE Bourges (ex : FA Berry Distribution)	100 %	100 %
- TFE Orléans (ex : FA BV Distribution)	100 %	100 %
- SCI PPI 45	100 %	100 %
- SCI BV 18	100 %	100 %
- Cavalieri Fin et ses filiales	100 %	100 %
- Cavalieri Trasporti Spa et sa filiale	100 %	100 %
- TFE DA (codétenue avec STEF-TFE Transport)	100 %	100 %
- SLF Sicilia	51 %	-
- ST1 Food	51 %	51 %
- SDR Sicilia	51 %	51 %
- Dispack	100 %	100 %
- Etienne Logistique	100 %	100 %
- Express Surgelés	100 %	100 %
- Normandie Rapides (Transports Souchet)	100 %	100 %
- Mélédo Bretagne (fusionnée avec TFE Vannes)	-	100 %
- Provence Surgelés	100 %	100 %
- Rhône Alpes Surgelés	100 %	100 %
- SCI des Vallions	100 %	100 %
- SCI Imm'o	100 %	100 %
- SCI Immotrans 33	100 %	100 %
- SCI Immotrans 49	100 %	100 %
- SCI Immotrans 35	100 %	100 %
- SCI Immotrans 56	100 %	100 %
- SCI Immotrans 69	100 %	100 %
- SNC de la Prairie	100 %	100 %
- SNC La Vesvraise	100 %	100 %
- SCI Vendargues Le Serpolet	100 %	100 %
➤ SDF Iberica et ses filiales :	100 %	100 %
- SDF Galicia (fusionnée avec SDF Iberica)	-	100 %
- SDF Portugal	90 %	90 %
- SDF Pais Vasco (fusionnée avec SDF Iberica)	-	100 %
- SDF Los Olivos	100 %	100 %
- SDF Prestalog	100 %	100 %
- Immostef Alcalá	100 %	100 %
- Immostef España	100 %	100 %
- Immostef New Torrejon	100 %	-
- Immostef Los Olivos	100 %	100 %
- Immostef Portugal	100 %	100 %
➤ Transports Frigorifiques Spadis et ses filiales :	100 %	100 %
- SCI Immotrans 42	100 %	100 %
- TFE Saint Etienne (ex Spadis)	100 %	100 %
- SLF Caen	100 %	100 %
- SLF Niort	100 %	100 %
- SLT Lyon	100 %	100 %
- Société Logistique de Vannes SLV	100 %	100 %
- Stefover	100 %	100 %
- TFE AG (Bale)	100 %	100 %
- TFE Agen	100 %	100 %
- TFE Alpes	100 %	100 %
- TFE Angers (ex Mélédo Anjou)	100 %	100 %
- TFE Atton	100 %	100 %
- TFE Auvergne	100 %	100 %
- TFE Avignon	100 %	100 %
- TFE Benelux	100 %	100 %
- TFE Bordeaux	100 %	100 %
- TFE Brive	100 %	100 %

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT:

	<i>Pourcentage de contrôle</i>	
	31 déc. 2008	31 déc. 2007
- TFE Caen	100 %	100 %
- TFE Chaulnes	100 %	100 %
- TFE Côte d'Azur	100 %	100 %
- TFE Dijon	100 %	100 %
- TFE Epinal	100 %	100 %
- TFE Eurofrischfracht Logistique France	100 %	100 %
- TFE International Ltd (Grande Bretagne)	100 %	100 %
- TFE International Est	100 %	100 %
- TFE International Ouest	100 %	100 %
- TFE International Paris	100 %	100 %
- TFE International Sud Est (ex N.A.E.)	100 %	100 %
- TFE International Sud Ouest	100 %	100 %
- TFE Investissement	100 %	100 %
- TFE Landivisiau	100 %	100 %
- TFE Langres	100 %	100 %
- TFE Languedoc Roussillon	100 %	100 %
- TFE Laval	100 %	100 %
- TFE Le Mans	100 %	100 %
- Transports Frigorifiques du Maine (Absorbée par TFE Le Mans)	100 %	-
- TFE Lille	100 %	100 %
- TFE Limoges	100 %	100 %
- TFE Logistiek Nederland BV	100 %	100 %
- TFE Lyon	100 %	100 %
- TFE Mâcon	100 %	100 %
- TFE Marseille	100 %	100 %
- TFE Metz	100 %	100 %
- TFE Montigny	100 %	100 %
- TFE Mulhouse	100 %	100 %
- TFE Nantes	100 %	100 %
- TFE Niort	100 %	100 %
- TFE Nord Surgelés	100 %	100 %
- TFE Paris	100 %	100 %
- TFE Paris Nord	100 %	100 %
- TFE Quimper	100 %	100 %
- TFE Reims	100 %	100 %
- TFE Rennes	100 %	100 %
- TFE Rouen	100 %	100 %
- TFE St Brieuc	100 %	100 %
- TFE Saint Sever	100 %	100 %
- TFE Strasbourg	100 %	100 %
- TFE Toulouse	100 %	100 %
- TFE Tours	100 %	100 %
- TFE Valence	100 %	100 %
- TFE Vannes	100 %	100 %
- TFE Velaines	100 %	100 %
- TFE Vendée (ex Déramé Vendée)	100 %	100 %
- TFE Vire	100 %	100 %
- Tradimar Arras	100 %	-
- Tradimar Bordeaux	100 %	100 %
- Tradimar Boulogne et ses filiales	100 %	100 %
- Seagull - Grande Bretagne	100 %	100 %
- Tradimar Ltd – Grande Bretagne	100 %	100 %
- Tradimar Bretagne	100 %	100 %
- Tradimar Caen	100 %	100 %
- Tradimar Dijon	100 %	100 %
- Tradimar Logistica del Mar Barcelone	100 %	-
- Tradimar Lyon	100 %	100 %
- Tradimar Milano – Italie	100 %	100 %
- Tradimar Metz	100 %	-
- Tradimar Nantes	100 %	-

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT:

	<i>Pourcentage de contrôle</i>	
	31 déc. 2008	31 déc. 2007
- Tradimar Niort	100 %	-
- Tradimar Plan d'Orgon	100 %	100 %
- Tradimar Rennes	100 %	-
- Tradimar Rungis	100 %	-
- Tradimar Sète	100 %	100 %
- Tradimar Strasbourg	100 %	100 %
- Transports Fréret	100 %	100 %

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE :*Pourcentage de contrôle***Participation de STEF-TFE:**

	31 déc. 2008	31 déc. 2007
- Société des Gares Frigorifiques et Ports Francs (SGF)-(Genève)	31,33 %	28,5 %
- Société Brigantine de Navigation ⁽¹⁾	100 %	100 %

Participations de STEF TFE Transport :

- Calabria Dist Log (filiale de Cavalieri)	46 %	51 %
- Froid Combi SA	25 %	25 %
- Gare Frigorifique de Marée	50 %	50 %
- Logirest (filiale de SDF Iberica)	40 %	40 %
- Messageries Laitières SNC	40 %	40 %
- Olano Caudete Logistica SL (filiale de SDF Iberica)	20 %	20 %
- SDR Sud (filiale de Cavalieri)	20 %	20 %
- Stefover Tunisie (filiale de Stefover)	49 %	-
- Transcosatal Finances	34 %	34 %
- Tomsa Péninsule Ibérique	32 %	24 %
- Tomsa Madrid	32 %	24 %

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

3.2 Changements intervenus en 2008

3.2.1 Acquisitions, créations, cessions

Au cours de l'exercice, le groupe a :

- ✚ créé une filiale maritime « Navale STEF TFE » destinée à porter l'investissement d'un nouveau navire
- ✚ créé trois sociétés immobilières SNC Gap Plan de Lardier, SNC Reims La Pompelle et Immostef New Torrejon (filiale de SDF Iberica)
- ✚ acquis une participation de 49 % dans le capital de la société Stefover Tunisie par l'intermédiaire de sa filiale française Stefover
- ✚ créé sept filiales au sein de son activité « produits de la mer » : Tradimar Arras, Tradimar Metz, Tradimar Nantes, Tradimar Niort, Tradimar Rennes, Tradimar Rungis et Tradimar Logistica del Mar (filiale de SDF Iberica)
- ✚ créé une filiale au sein du palier Cavalieri : SLF Sicilia.

3.2.2 Opérations internes

Au cours de l'exercice le groupe a :

- ✚ procédé à des transmissions universelles de patrimoine de la société Méledo Bretagne vers la société TFE Vannes et de la société Transports frigorifiques du Maine vers la société TFE Le Mans.
- ✚ effectué des fusions au sein de son palier espagnol : les sociétés SDF Pais Vasco et SDF Galicia ont été absorbées par SDF Iberica.
- ✚ continué à renommer les filiales de transport sous son enseigne générique TFE suivi du nom de la ville dans laquelle la société exerce son activité (voir le périmètre ci-dessus).

3.3 Changements intervenus en 2007

3.3.1 Acquisitions, créations cessions

Au cours de l'année 2007, le Groupe a :

- ✚ levé, dès le 30 juin 2007, son option d'achat des actions de la société Cavalieri Fin. s.r.l, exerçable à compter du 1^{er} juin et porté sa participation à 51%, puis à 90% en décembre 2007 à la suite de l'acquisition d'un second bloc d'actions ;
- ✚ acquis la totalité du capital de la société Transports Frigorifiques Spadis dont les filiales Spadis SARL, Dispack et Immotrans 42 sont détenues à 100% ;
- ✚ acquis la totalité des parts restantes (60%) de la société Transports Fréret, au 1^{er} mai 2007, ainsi que de la société Déramé Vendée (20%) et accessoirement de la société SGN (13%) ;
- ✚ pris une participation minoritaire (20%) dans la société Olano Caudete Logistica SL en Espagne, et complété à hauteur de 79% sa participation dans la société EFL ;
- ✚ procédé à la liquidation des sociétés Logipesca et MAT et n'a pas participé à l'augmentation de capital de la société Transports Navarro S.A., la participation du Groupe dans cette société ayant été ramenée à 3,77%. Cette société a, par conséquent, été déconsolidée ;
- ✚ créé les sociétés SNC Trangé le Bois Chardon, SNC Plan d'Orgon sur Durance, SNC Strasbourg Pont de l'Europe, SLF Niort, Prestalog, Tradimar Dijon, Tradimar Plan d'Orgon, Immostef Italia, SNC Guilberville Bocage Normand, SNC Saran les Champs Rouges.
- ✚ Par ailleurs, une réorganisation du pôle logistique a été engagée par le Groupe, pour compléter le dispositif existant, 14 sociétés ont été créées en fin d'année, ces sociétés n'ont exercé aucune activité dans l'exercice.

Le Groupe n'a effectué aucune cession externe de participation en 2007.

3.3.2 Opérations internes

- ✚ La société Frigaurice qui était codétenue par Immostef SA, STEF-TFE Transport, SLS Saint Sever est désormais détenue directement à 100 % par Immostef SA.
- ✚ Dans le cadre de la réorganisation du pôle logistique entreprise par le Groupe en 2007, STEF-TFE SA a apporté à sa filiale STEF SAS les titres de ses 18 filiales logistiques. Par ailleurs, STEF SAS a acquis 8 sociétés logistiques auprès de STEF-TFE Transport, Lacroix Nord et Maine Denrées. Ces reclassements de titres à l'intérieur du Groupe sont sans incidences sur le périmètre de consolidation.

3.4 Regroupements d'entreprises

3.4.1 Exercice 2008

Aucun regroupement d'entreprise significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Le Groupe a finalisé au 1^{er} semestre 2008 l'évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de la prise de contrôle du groupe Cavalieri en 2007. Aucun ajustement significatif n'a été apporté aux valeurs d'actifs provisoires retenues au 31 décembre 2007. S'agissant des passifs repris, les investigations menées par le Groupe ont conduit à la découverte d'un litige avec un sous-traitant dont l'origine est antérieure à la prise de contrôle. L'impact du règlement de ce litige en 2008, soit 1 100 milliers d'euros, a conduit à modifier l'écart d'acquisition du même montant, net de l'effet d'impôt (voir note 4.9).

3.4.2 Exercice 2007 (Rappel)

Le 1^{er} juin 2007, le Groupe a acquis le contrôle de la société Cavalieri Fin. S.r.l. l'option d'achat d'actions qu'il détenait et qui lui permettait de porter sa participation de 33% à 51% du capital étant devenue exerçable à compter de cette date. Cette option a été levée le 27 juin 2007. Début décembre 2007, le Groupe a porté sa participation de 51% à 90% à la suite de l'achat d'un deuxième bloc d'actions. Il détient, par ailleurs, une option d'achat irrévocable qui lui permet d'acquérir les 10% restants du capital. Cette option était exerçable entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010.

Réciproquement, les actionnaires minoritaires détiennent une option de vente portant sur l'intégralité des actions qu'ils conservent, exerçables jusqu'au 31 décembre 2010. Conformément à la norme IAS 32 « *Instruments financiers : présentation* », ces engagements d'achat d'intérêts minoritaires ont été comptabilisés comme des passifs financiers à compter du 1^{er} juin 2007.

Les filiales de la société Cavalieri Fin. Srl. dont la principale est Cavalieri Trasporti Spa ont pour activité le transport et l'entreposage frigorifiques en Italie et opèrent à partir de 28 plateformes.

La prise de contrôle de Cavalieri Fin. Srl. et de ses filiales, antérieurement consolidées par mise en équivalence, a entraîné leur intégration globale dans les états financiers consolidés du Groupe à compter du 30 juin 2007.

Par ailleurs, le Groupe a acquis la totalité des parts constituant le capital de la société Transports Frigorifiques Spadis, ainsi que les 60% restants du capital de la société Transport Fréret dont il détenait déjà 40%.

Les impacts de ces acquisitions sur les actifs et passifs du Groupe s'analysent comme suit :

	Cavalieri	Spadis	Freret
Immobilisations incorporelles	17 949	2 886	297
Immobilisations corporelles	53 697	3 786	91
Autres actifs	43 311	6 241	1 750
Sous-total (a)	114 957	12 913	2 138
A déduire :			
Part détenue en équivalence	2 527	-	65
Dettes financières nettes	45 217	2 242	17
Autres dettes et provisions	50 177	3 671	1 936
Sous-total (b)	97 921	5 913	1 888
Coût du regroupement (a) - (b)	17 036	7 000	250

S'agissant de Cavalieri, les actifs et passifs acquis ont été provisoirement inscrits pour leur valeur comptable déterminée selon le référentiel IFRS préalablement au regroupement ; le Groupe n'ayant pas terminé de procéder à l'affectation du coût du regroupement et à la détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis. L'écart, entre le coût du regroupement et la valeur comptable de l'actif net acquis, est provisoirement comptabilisé en écart d'acquisition (voir note 4.9). Il figure, dans le tableau ci-dessus, au poste immobilisations incorporelles.

Les contributions de ces acquisitions ont été comptabilisées par mise en équivalence jusqu'à la date de prise de contrôle par le Groupe, puis intégrées dans les comptes consolidés du Groupe.

Si ces acquisitions avaient été réalisées au 1^{er} janvier 2007, les contributions complémentaires au chiffre d'affaires, au résultat opérationnel et au résultat net jusqu'à leur intégration, se seraient élevées à environ 68 870 milliers d'euros, - 777 milliers d'euros et - 1 456 milliers d'euros respectivement.

4 Informations sur les comptes

4.1 Information sectorielle

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques. L'information sectorielle, fournie ci-dessous, résulte de l'organisation du Groupe et de son mode de « reporting » interne.

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est basé sur ses secteurs d'activité qui sont les suivants :

- ✚ Le transport routier sous température dirigée
- ✚ La logistique du froid comprenant l'entreposage frigorifique
- ✚ Le transport maritime.

Les activités de négoce ont été regroupées au sein des métiers de rattachement.

4.1.1 Données consolidées par activités

2008	Transport	Logistique	Maritime	Autres	Eliminations	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités	1 379 919	596 477	91 768	13 205		2 081 369
Chiffre d'affaires inter activités	478 993	105 924	384	54 752	(640 053)	0
Résultat opérationnel des activités	45 713	32 546	5 286	1 879		85 424
Charges financières nettes						(20 401)
Charges d'impôt sur les bénéfices						(19 833)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	365	10		4		379
Bénéfice net des sociétés intégrées						45 569
Actifs des activités	758 889	465 886	99 394	36 547		1 360 716
Actifs non affectés						-
Total des actifs						1 360 716
<i>dont écarts d'acquisition</i>	87 119	15 261	8 128	366		110 874
<i>dont actifs non courants détenus en vue de la vente</i>				13 230		13 230
<i>dont entreprises associées</i>	5 448	1 920		412		7 780
Passifs des activités	366 907	183 774	20 941	35 401		607 023
Passifs non affectés						
Total des passifs						607 023
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	30 223	32 038	12 296	2 870		77 427

2007	Transport	Logistique	Maritime	Autres	Eliminations	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités	1 194 774	639 291	85 376	12 374		1 931 815
<i>Chiffre d'affaires inter activités</i>	<i>459 938</i>	<i>57 490</i>	<i>267</i>	<i>52 670</i>	<i>(570 365)</i>	-
Résultat opérationnel des activités	49 834	31 343	4 578	(2 587)		83 168
Charges financières nettes						(15 579)
Charges d'impôt sur les bénéfices						(18 197)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	(116)	(275)				(391)
Bénéfice net des sociétés intégrées						49 001
Actifs des activités	665 987	488 600	107 391	37 380		1 299 358
Actifs non affectés						-
Total des actifs						1 299 358
<i>dont écarts d'acquisition</i>	<i>84 598</i>	<i>15 421</i>	<i>7 921</i>	<i>222</i>		<i>108 162</i>
<i>dont actifs non courants détenus en vue de la vente</i>				<i>13 573</i>		<i>13 573</i>
<i>dont entreprises associées</i>	<i>5 502</i>	<i>1 889</i>				<i>7 391</i>
Passifs des activités	260 238	254 897	25 199	60 715		601 049
Passifs non affectés						698 309
Total des passifs						1 299 358
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	32 975	26 776	10 276	4 224		74 251

L'évolution du résultat des autres activités concerne essentiellement l'activité des systèmes d'information.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du Groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

Aucune dépréciation d'actifs sectoriels n'a été comptabilisée en 2008. Les dépréciations comptabilisées en 2007 pour 6.770 milliers d'euros concernaient des logiciels à usage commercial et à usage interne (voir note 4.10). Elles avaient affecté le résultat opérationnel du secteur Transport pour 6.011 milliers d'euros, et celui du secteur Logistique pour 759 milliers d'euros.

Les activités regroupées sous le secteur « Autres » correspondent à des activités peu significatives (telles que le négoce de vin et les prestations informatiques à destination des clients). Sont également affectés à ce secteur les actifs non courants détenus en vue de la vente.

4.1.2 Données consolidées par zones géographiques

2008	France	Autres régions	Données consolidées
Chiffre d'affaires	1 572 480	508 889	2 081 369
Actifs des zones	1 009 056	351 660	1 360 716
2007			
Chiffre d'affaires	1 498 008	433 807	1 931 815
Actifs des zones	933 247	366 111	1 299 358

4.2 Consommations en provenance des tiers

	2008	2007
Achats hors énergie	107 851	104 957
Achats de gazole et autres carburants	141 723	120 643
Achats d'autres énergies	26 896	26 611
Sous-traitance	614 094	529 975
Loyers et charges locatives	72 862	70 042
Entretien et maintenance	65 798	66 027
Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires	101 402	99 676
Assurances	17 809	15 361
Services extérieurs	102 824	107 967
Autres	7 295	14 755
Total :	1 258 554	1 156 014

Le poste sous-traitance comprend principalement les charges d'affrètement et de traction liées aux activités de transports. Sur l'augmentation de 85 millions d'euros du poste sous-traitance, environ 49 millions proviennent de l'effet périmètre de l'intégration de Cavalieri en 2007 pour le seul second semestre.

4.3 Charges de personnel

	2008	2007
Salaires et rémunérations	426 716	401 891
Charges sociales	182 496	167 705
Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite	1 407	1 398
Paiements fondés sur des actions	45	45
Participation des salariés (participation légale en France)	10 469	9 764
Total :	621 133	580 803

Les charges sociales incluent les versements dans le cadre des plans de retraite à cotisations définies.

4.4 Dotations (reprises) nettes aux dépréciations et provisions

	2008	2007
Dépréciation des stocks	54	(132)
Dépréciation des créances clients	1 185	92
Dépréciation d'autres actifs financiers	101	-
Mouvements nets sur provisions	2 740	(988)
Total :	4 080	(1 028)

4.5 Autres produits et charges opérationnels

	2008	2007
Plus-values de cession des immobilisations corporelles	3 698	4 312
Profit provenant d'un litige sur un dossier logistique	634	
Ecarts d'acquisition négatifs (Déramé)		106
Perte de cession de société (CMN, Navarro)	(560)	
Remboursements de TVA sur péages autoroutiers et intérêts moratoires		1 754
Dépréciation des logiciels		(6 770)
Annulations de taxes professionnelles antérieures	123	
Montant net	<u>3 895</u>	<u>(598)</u>

En 2008, les plus-values concernent des cessions de véhicules à hauteur de 3.372 milliers d'euro et des terrains à Nantes et Landivisiau.

En 2007, tirant les conséquences de l'arrêt du Conseil d'état du 29 juin 2005 relatifs à la TVA sur péages autoroutiers, le Groupe a constaté le produit des intérêts moratoires attachés. Les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles correspondaient en 2007, principalement aux cessions des sites de Mandelieu, Polliat et Lézignan, de véhicules et de fonds de commerce.

4.6 Produits et charges financiers

	2008	2 007
Produits financiers		
Produits nets perçus des actifs disponibles à la vente	224	431
Dividendes perçus des actifs disponibles à la vente	166	115
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat		716
Charges financières		
Charges d'intérêts sur passifs financiers au coût amorti	(18 590)	(16 474)
Perte de change nette	(731)	(367)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	(1 470)	
Charges financières nettes	<u>(20 401)</u>	<u>(15 579)</u>

L'augmentation de la charge financière nette provient, outre l'augmentation de la dette et la variation des taux, de la variation de juste valeur des instruments financiers (-1,5 million d'euros en 2008 ; +0,7 million d'euros en 2007), de l'effet de l'intégration du résultat de la société Cavalieri en 2007 pour le seul second semestre (environ 1,4 million d'euros).

La variation de juste valeur des actifs et passifs désignés à la juste valeur par le résultat correspond, en 2008, à la seule variation de valeur des dérivés de taux non qualifiés de couverture. En 2007, le montant net de cette variation tient compte des coûts de mise en place des instruments (808 milliers d'euros).

4.7 Charge d'impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

	2008	2007
Charge d'impôt courant		
- au titre de l'exercice	25 907	25 216
- au titre des exercices précédents	-	320
Sous-total charge d'impôt courant	<u>25 907</u>	<u>25 536</u>
Charge d'impôt différé		
- liée aux différences temporaires	(9 723)	(8 858)
- impôts différés activés sur déficits étrangers	3 712	1 724
- liée aux reports déficitaires	(63)	(205)
Sous-total charge d'impôt différé	<u>(6 074)</u>	<u>(7 339)</u>
Total charge d'impôt sur les bénéfices	<u>19 833</u>	<u>18 197</u>

Analyse de la différence entre la charge théorique d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la société mère et la charge effective :

	2008	2007
Bénéfice avant impôt	<u>63 493</u>	<u>67 589</u>
Ecart d'acquisition négatifs		106
Bénéfices soumis à la taxe au tonnage (activités maritimes)	<u>5 361</u>	<u>6 338</u>
Bases soumises à l'impôt	<u>58 132</u>	<u>61 145</u>
Impôt théorique au taux de (impôt courant):	34,43%	34,43%
	20 015	21 052
Activation de déficits reportables	(63)	(205)
Différentiels de taux (sociétés non intégrées fiscalement et étranger)	2	(577)
Impositions non assises sur le résultat	1 451	361
Effet des impositions à taux réduits	(1 422)	(1 686)
Effets des ajustements d'exercices précédents	(36)	(41)
Autres effets d'impôt (Crédit d'impôt recherche)	(114)	(707)
Impôt effectif	<u>19 833</u>	<u>18 197</u>
Taux effectif d'impôt	31,24%	26,92%

L'augmentation du taux effectif d'impôt en 2008 résulte, d'une part, de la diminution de l'importance relative des résultats des activités maritimes qui bénéficient d'un régime fiscal particulier (taxe au tonnage), d'autre part, d'impositions, notamment en Italie, non directement assises sur le résultat et de la diminution du Crédit d'Impôt Recherche en France.

4.8 EBITDA

	2008	2007
Bénéfice opérationnel	85 424	83 168
Dotations aux amortissements	73 347	67 481
Reprises nettes sur dépréciations et provisions	4 080	(1 028)
Écarts d'acquisition négatifs		(106)
Dépréciation des logiciels		6 770
Total EBITDA	162 851	156 285

4.9 Écarts d'acquisition

	2008	2007
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	108 162	82 284
Acquisition de filiales	486	20 567
Écarts d'acquisition précédemment liés aux entreprises associées	-	4 776
Achat de minoritaires et de fonds de commerce	2 286	535
Cessions et régularisations	(60)	
Valeur nette au 31 décembre	110 874	108 162

La ligne « acquisition de filiales » concerne, en 2008, l'écart d'acquisition de Cavalieri et correspond à la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition. Il a été tenu compte d'une réduction de prix sur le capital payé en 2008 et de la découverte d'un litige avec un sous-traitant dont l'origine est antérieure à la prise de contrôle. La variation des fonds de commerce concerne l'acquisition du fonds de commerce de l'activité « marée » de la société DISPAM.

En 2007, les acquisitions correspondaient essentiellement à la prise de contrôle du Groupe Cavalieri (13 940 milliers d'euros, hors l'écart d'acquisition précédemment inclus dans la valeur d'équivalence de la participation), dans une moindre mesure à l'acquisition de Transports Frigorifiques Spadis (2 502 milliers d'euros) et des prises de participations complémentaires dans Transports Fréret (341 milliers d'euros). Tous les écarts d'acquisition constatés en 2007 ont été affectés à l'unité génératrice de trésorerie « Transport ».

Aucune dépréciation n'a été constatée ni en 2008 ni en 2007.

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2008, conformément à la méthodologie décrite en note 2.6. Pour ce besoin, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux secteurs d'activité du Groupe.

Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

	<u>Transport</u>	<u>Logistique</u>	<u>Maritime</u>
- Taux d'actualisation	8,4%	8,4%	8,4%
- Taux de croissance à long terme	1,5%	2,3%	3%

Le taux d'actualisation est basé sur la structure financière du Groupe (coût des fonds propres et coût de la dette) incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt. Le taux avant impôt qui, appliqué à des flux de trésorerie avant impôt, aurait produit des valeurs d'utilité identiques ressort à environ 10,1%.

Les hypothèses utilisées en 2007 étaient de 7,9 % pour le taux d'actualisation (après impôt) et identiques à celles utilisées en 2008 pour ce qui concerne les taux de croissance à long terme des unités génératrices de trésorerie.

4.10 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Logiciels développés par le groupe	Autres logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2007	36 652	22 209	420	59 281
Acquisitions	3 071	839	170	4 080
Mouvements de périmètre		517		517
Cessions et mises au rebut	(292)	(2 220)		(2 512)
Au 31 décembre 2007	39 431	21 345	590	61 366
Acquisitions	2 406	2 261	861	5 528
Mouvements de périmètre				-
Cessions et mises au rebut		(262)	(55)	(317)
Au 31 décembre 2008	41 837	23 344	1 396	66 577
Amortissements et dépréciations				
Au 1^{er} janvier 2007	17 608	20 073	420	38 101
Acquisitions	12 461	943		13 404
Mouvements de périmètre		198		198
Cessions et mises au rebut	(292)	(2 220)		(2 512)
Au 31 décembre 2007	29 777	18 994	420	49 191
Acquisitions	4 940	1 042	248	6 230
Mouvements de périmètre				-
Cessions et mises au rebut		(178)	(212)	(390)
Au 31 décembre 2008	34 717	19 858	456	55 031
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	9 654	2 351	170	12 175
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	7 120	3 486	940	11 546

En juin 2007, suite à un test de dépréciation effectué dans un contexte de résultats commerciaux et financiers en retrait sur ceux prévus, le Groupe a constaté une dépréciation de 1 834 milliers d'euros afin de ramener à zéro la valeur comptable des logiciels OMS.

Par ailleurs, le déploiement réussi, à partir d'octobre 2007, d'une nouvelle version du logiciel TMS affecté à l'unité génératrice de trésorerie « Transport », au sein de laquelle il est exploité, a eu pour conséquence de priver, définitivement, les développements antérieurs de toute utilité future pour le Groupe et de conduire à leur abandon. La constatation de l'obsolescence de ces développements a conduit le Groupe à les déprécier en totalité fin 2007 (4 593 milliers d'euros comptabilisés dans l'unité génératrice de trésorerie « Transport » et secteur primaire « Transport »).

Les immobilisations incorporelles en cours, à la date du 31 décembre 2008, s'élèvent à 742 milliers d'euros. Il s'agit essentiellement de logiciels.

4.11 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2007 (1)	625 228	72 281	187 327	289 508	1 174 344
Acquisitions	33 968	3 421	215	39 419	77 023
Mouvements de périmètre	38 635	4 130		40 164	82 929
Cessions et mises au rebut	(32 890)	(2 865)		(47 265)	(83 020)
Autres variations	(418)			1 999	1 581
Au 31 décembre 2007	664 523	76 967	187 542	323 825	1 252 857
Acquisitions	58 417	4 160	15 104	38 198	115 879
Mouvements de périmètre					-
Cessions et mises au rebut	(6 292)	(6 215)		(15 368)	(27 875)
Autres variations	4 206	1 184	(2 415)	(3 383)	(408)
Au 31 décembre 2008	720 854	76 096	200 231	343 272	1 340 453

Amortissements et dépréciations	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2007 (1)	246 834	48 033	118 085	199 658	612 610
Augmentations	20 788	8 873	10 024	21 226	60 911
Mouvements de périmètre	1 274	1 746		22 089	25 109
Cessions et mises au rebut	(15 416)	(2 865)		(37 323)	(55 604)
Autres variations				574	574
Au 31 décembre 2007	253 480	55 787	128 109	206 224	643 600
Augmentations	22 233	7 091	10 150	27 643	67 117
Mouvements de périmètre					-
Cessions et mises au rebut	(4 131)	(4 461)		(12 018)	(20 610)
Autres variations	(1 246)	547	(1 867)	2 852	286
Au 31 décembre 2008	270 336	58 964	136 392	224 701	690 393
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	411 043	21 180	59 433	117 601	609 257
- des actifs non courants détenus en vue de la vente	(13 573)				(13 573)
- des actifs non courants	397 470	21 180	59 433	117 601	595 684
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	450 518	17 132	63 839	118 571	650 060
- des actifs non courants détenus en vue de la vente	(13 230)				(13 230)
- des actifs non courants	437 288	17 132	63 839	118 571	636 830

(1) Les effets d'une fusion intervenue en 1996, chez la société mère STEF-TFE ont fait l'objet d'une régularisation sur les montants à l'ouverture du 1^{er} janvier 2007 dans le tableau ci-dessus. Cette régularisation de présentation, sans incidence ni sur le bilan, ni sur le résultat, aurait dû intervenir dès la première application des normes IFRS. Elle a pour effet d'augmenter les valeurs brutes et les amortissements cumulés d'un même montant, à raison de 33.966 milliers d'euros pour les constructions, 14.761 milliers d'euros pour le matériel de transport et 44.679 milliers d'euros pour les autres matériels.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, la rubrique « Valeur des actifs non courants détenus en vue de la vente » comprend les deux entrepôts localisés en Bretagne. Ces deux entrepôts acquis à la suite de la prise de contrôle de Cryologistic en 2006, qui sont évalués en juste valeur nette des coûts de la vente, font l'objet d'options d'achat dont l'exercice par leur bénéficiaire a été notifié au Groupe en décembre 2008. Conformément aux termes de ces options, le transfert de propriété de ces entrepôts interviendra en juillet 2009 à la signature des actes authentiques et au versement du prix de vente.

Le montant des coûts d'emprunts imputés, en 2008, en application d'IAS 23 révisé, au coût d'acquisition du navire en construction s'élève à 154 milliers d'euros.

La valeur nette comptable des immobilisations utilisées par le Groupe, par le biais de contrats de location financement, s'analyse comme suit :

	31-déc.-08	31-déc.-07
- Véhicules	10 231	14 895
- Installations techniques	4 309	5 013
- Plateformes et entrepôts	120 081	129 598
- Terrains attachés	42 371	36 029
Total :	176 992	185 535

Par ailleurs, les valeurs nettes comptables ci-dessus incluent des immobilisations en cours pour un montant de 28 988 milliers d'euros (contre 10 681 au 31 décembre 2007).

Les commandes fermes d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2008, non encore exécutées, s'élèvent à 156 090 milliers d'euros incluant un navire pour 133,2 millions d'euros (contre 39 978 milliers d'euros au 31 décembre 2007).

4.12 Actifs financiers non courants

	2008	2007
Participations non consolidées	1 106	162
Prêts et créances	11 336	8 104
Autres actifs financiers non courants	1 234	3 958
Total :	13 676	12 224

L'augmentation des participations consolidées concerne une prise de participation minoritaire (11%).

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés dans le cadre de la participation à l'effort de construction (6.456 milliers d'euros en 2008, 5.789 milliers d'euros en 2007). Les autres actifs financiers non courants sont constitués de dépôts divers, de prêts au personnel.

4.13 Entreprises associées

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe détient des participations mises en équivalence, sont citées au paragraphe 3.1. Les données issues des états financiers des sociétés dont les actions sont mises en équivalence sont les suivantes :

2008	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Ecart d'acquisition	Résultat net	Quote part résultat
Société des Gares Frigorifiques	31,33%	12 109	11 659	8 130	3 529	1 106	170	390	122
Brigantine de Navigation (1)	100,00%	-	421	8	413	413	-	5	5
Gare Frigorifique de Marée	50,00%	126	89	79	10	5	-	-	-
Transcosatal Finances	34,34%	64 359	36 735	30 862	5 873	2 017	68	(875)	(300)
Groupe Cavalieri	-	-	-	-	-	406	-	(4)	(4)
Stefover Tunisie	49,00%	67	212	127	85	42	57	-	-
Froid Combi	25,50%	10 894	3 122	1 748	1 374	350	-	104	27
Messageries Laitières	38,69%	38 727	15 973	12 249	3 724	1 441	-	1 125	435
Tomsa et Tomsa Madrid	32,00%	1 168	1 104	(1 157)	2 261	724	337	643	206
Olano Caudete	20,00%	4 868	8 528	7 407	1 121	224	421	59	13
Logirest (2)	40,00%	26 750	4 392	4 394	(2)	-	-	(751)	(124)
TOTAL		159 068	82 235	63 847	18 388	6 727	1 053	696	379

(1) sociétés sans activité ou en cours de liquidation

(2) Part dans le résultat négatif de l'exercice limitée aux apports (IAS 28)

2007	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Ecart d'acquisition	Résultat net	Quote part résultat
Société des Gares Frigorifiques	28,24%	10 092	10 882	8 342	2 882	814	76	360	102
Brigantine de Navigation (1)	100,00%		419	53	366	366		7	7
Gare Frigorifique de Marée	50,00%	125	89	79	10	5			-
Transcosatal Finances	34,34%				6 720	2 308	68	(243)	(83)
TFE D.A.(3)	50,00%							154	77
Groupe Cavalieri (3)	33,00%							(1 957)	(646)
Palier Cavalieri						412			10
Froid Combi	25,50%	12 376	3 367	2 015	1 361	347		30	8
Messageries Laitières	38,69%	32 590	13 540	9 993	3 542	1 370		960	371
Transports Fréret (2)	40,00%							90	36
Tomsa	24,00%	9 110	8 493	4 822	3 671	881		344	83
Tomsa Madrid	24,00%	4 230	1 305	861	463	111		119	29
Olano Caudete	20,00%	3 607			3 166	633		36	7
Logirest (4)	40,00%	23 748	2 416	2 852	(481)	(192)		(978)	(391)
TOTAL		95 878	40 511	29 017	21 700	7 055	144	(1 078)	(391)

(1) Sociétés sans activité ou en cours de liquidation

(2) Sociétés consolidées en intégration globale en 2007

(3) Société intégrées à partir du 30 juin 2007

(4) La quote part négative des titres mis en équivalence est portée au passif du bilan dans le poste "provisions non courantes"

4.14 Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales natures ou origines d'impôt différé, ainsi que leur variation au cours de l'exercice sont les suivantes (après compensation des actifs et passifs au sein de chacune des entités fiscales concernées) :

2008	1er janvier 2008	Variations au compte de résultat	Autres variations	31 décembre 2008
Actifs d'impôt différé				
France	1 818	63		1 881
Etranger	3 488	3 712 (2 592)		4 608
Etalement de plus-values	272	(272)		-
Total actifs d'impôt différé	5 578	3 503 (2 592)		6 489
Passifs d'impôt différé				
Différences temporaires	6 068	288 (469)		5 887
Amortissements dérogatoires	(9 644)	1 096	6 (8 542)	
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corporelles	(1 680)	(116)	385 (1 411)	
Immobilisations corporelles en location-financement	(19 689)	(315) (608)	(20 612)	
Amortissement de navires	(5 919)	1 422	(4 497)	
Instruments dérivés	(604)	432	149 (23)	
Réévaluation d'immobilisations	(9 919)	1 984	1 237 (6 698)	
Opérations sur actions propres		(2 067)	(2 067)	
OBSAAR		(370) (1 273)	(1 643)	
Impôt de fusion		361 (1 705)	(1 344)	
Autres	199	(144)	55	
Sous-Total	(41 189)	2 571 (2 278)	(40 896)	
Mouvements de périmètre	(3 133)		3 133	-
Total passifs d'impôt différé	(44 322)	2 571 855	(40 896)	
Impact net en résultat		6 074		

Les autres variations consistent :

- soit en des reclassements par nature qui sont sans impact sur le résultat et notamment, en Italie, le solde des impositions qui reflétait une position nette passive l'exercice précédent et constitue une créance d'impôt au 31 décembre 2008.
- soit des impositions différées nées de la prise en compte d'éléments par contrepartie des capitaux propres tels que la composante capitaux propres de l'OBSAAR (voir note 4.20) et la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture. Les impôts différés comptabilisés à ce titre directement dans les capitaux propres représentent un montant négatif de 1.484 milliers d'euros.

2007	1er janvier 2007	Variations au compte de résultat	Autres variations	31 décembre 2007
Actifs d'impôt différé				
France	1 621	205 (8)		1 818
Etranger	-	(150)	3 638	3 488
Etalement de plus-values	781	(272)	(237)	272
Total actifs d'impôt différé	2 402	(217)	3 393	5 578
Passifs d'impôt différé				
Différences temporaires	4 551	546	971	6 068
Amortissements dérogatoires	(7 285)	2 902	(5 261)	(9 644)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corporelles	(5 384)	264	3 440	(1 680)
Immobilisations corporelles en location- financement	(23 112)	878	2 545	(19 689)
Amortissement de navires	(7 321)	1 686	-284	(5 919)
Amortissement d'entrepôts	(2 408)		2408	(0)
Impôt de fusion	(1 441)		1441	-
Regroupement d'entreprises	(8 400)		8 400	(0)
Instruments dérivés	1 614	(524)	(1 694)	(604)
Réévaluation d'immobilisations	-	1 696	(11 615)	(9 919)
Autres	653	108	(562)	199
Sous-Total	(48 534)	7 556	(211)	(41 189)
Mouvements de périmètre			(3 133)	(3 133)
Total passifs d'impôt différé	(48 534)	7 556	(3 344)	(44 322)
Impact net en résultat		7 339		

Le Groupe a constaté au 31 décembre 2008 des actifs d'impôt différé à raison des pertes fiscales de certaines de ses filiales à l'étranger. Les produits d'impôts comptabilisés à ce titre s'élèvent à 2.958 milliers d'euros au titre de la filiale italienne et 754 milliers d'euros au titre de la filiale espagnole. L'ensemble des impôts différés activés à ce titre s'élève, à fin 2008, à 4.608 milliers d'euros.

Le Groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, ces filiales disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

4.15 Stocks

	2008	2007
Pièces détachées, combustibles	11 954	10 276
Stocks d'en-cours	1 466	856
Marchandises	5 526	5 753
Total	18 946	16 885
Dépréciations	(101)	(47)
Coût net des stocks	18 845	16 838

Les stocks de marchandises résultent des activités de négoce pour le compte de certaines enseignes de la restauration et des activités maritimes.

4.16 Clients

	2008	2007
Montant brut des créances clients	391 629	353 513
Dépréciations	(10 506)	(9 321)
Net	<u>381 123</u>	<u>344 192</u>

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2008 et 2007, sont mentionnés en note 4.4.

4.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2008	2007
Soldes en banque	44 070	68 902
Caisses	113	157
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>44 183</u>	<u>69 059</u>

4.18 Capitaux propres

Le nombre d'actions composant le capital social est de 13.515.649 actions de valeur nominale de 1€ au 31 décembre 2008 ; il était de 13 603 672 actions au 31 décembre 2007.

En ce qui concerne l'exercice des options de souscription d'action en 2008, 12 944 options de la troisième tranche ont été exercées au prix de 9,76 euros par option, soit un montant de 126.333,44 euros représentant une augmentation de capital de 12.944 euros et une prime d'émission de 113.389,44 euros. En 2007, 94 097 options avaient été exercées pour un montant représentant une augmentation de capital (prime d'émission comprise) de 1.000 595,96 euros.

Par ailleurs, dans le cadre des programmes de rachat d'actions mis en place en 2006 puis en 2008, STEF-TFE a procédé à des rachats d'actions en vue de leur annulation. Ainsi 105.893 titres STEF-TFE ont été acquis en 2008 à un prix moyen unitaire de 35,30 euros. Une réduction de capital s'en est suivie à raison de 100.967 actions de nominal 1 euro, ramenant le capital à 13.515.649 euros. La différence entre le prix d'achat des actions (3.563.845 euros) et leur valeur nominale (100.967 euros), soit 3.462.878 euros a été imputée sur les primes d'émission et d'apport.

Le conseil d'administration réuni le 26 mars 2009 a fixé à 1,05 euro par action le dividende à verser au titre de l'exercice 2008 (1 euro au titre de l'exercice 2007). Ce dividende n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés 2008 et constituera une dette de la société s'il est approuvé par l'assemblée générale des actionnaires.

4.19 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF-TFE par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte (i) des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, (ii) des actions propres acquises par le Groupe qui sont déduites et (iii) des actions propres attribuées aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat. Au cours des années 2008 et 2007, les nombres moyens pondérés d'actions ont été respectivement de 13 174 051 actions et de 13 460 037 actions.

Les seuls instruments de capitaux propres émis par le Groupe, à effet potentiellement dilutif, sont des options de souscription et d'achat d'action ainsi que des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables

(BSAAR - voir note 4.20). Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments

Le rapprochement entre les actions existant au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

	exercice 2008	exercice 2007
Nombre d'actions de capital au 1er janvier	13 603 672	13 624 030
- émission d'actions à la suite de l'exercice d'options de souscription	12 944	94 097
- annulation d'actions à la suite de réduction de capital	(100 967)	(114 455)
Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a)	<u>13 515 649</u>	<u>13 603 672</u>
Pondération des mouvements de l'exercice (b)		
Nombre d'actions propres détenues au 1er janvier	126 398	181 708
Achat d'actions au cours de la période	607 554	
- remise d'actions propres à la suite de l'exercice d'options d'achats d'actions et d'annulation d'actions	(124 831)	(55 310)
Nombre d'actions d'actions propres à fin de période (c)	<u>609 121</u>	<u>126 398</u>
Pondération des mouvements de l'exercice (d)	<u>(265 026)</u>	<u>17 237</u>
Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) + (b) - (c) - (d)	<u><u>13 171 554</u></u>	<u><u>13 460 037</u></u>
Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions	1 000 482	132 314
Pondération	(930 447)	20 076
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué	<u><u>13 241 589</u></u>	<u><u>13 612 427</u></u>
Résultat par action en Euro (part du Groupe) :		
- Non dilué :	3,07	3,30
- Dilué :	3,06	3,26

4.20 Dettes financières

	2008	2007
Dettes financières non courantes		
- Emprunt obligataire OBSAAR	95 227	
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an	104 908	64 565
Dettes liées à des locations financement	102 398	107 977
Autres dettes financières diverses		2 544
Juste valeur des instruments financiers	1 138	
Total des dettes non courantes	<u>303 671</u>	<u>175 086</u>
Dettes financières courantes		
Part à moins d'un an des:		
- Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées	53 960	107 697
- Dettes liées à des locations financement	11 337	12 845
- Dettes financières diverses	1 853	4 681
Intérêts courus non échus	2 244	725
Découverts bancaires et crédits à court terme	61 237	75 974
Total des dettes courantes	<u>130 631</u>	<u>201 922</u>
Total des dettes financières	<u><u>434 302</u></u>	<u><u>377 008</u></u>

En juillet 2008, STEF-TFE a procédé à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 100 M€ représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'actions remboursables (OBSAAR), 2 bons (BSAAR) étant attachés à chaque obligation. Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 98% par un groupe de banques françaises, le solde par le public. Les banques ont cédé la totalité des BSAAR attachés aux obligations qu'elles ont souscrites à certains actionnaires de la société ainsi qu'à une centaine de cadres du Groupe.

Les obligations ont été admises dès leur émission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Elles sont remboursables in fine le 22 juillet 2013 et portent un intérêt annuel calculé au taux Euribor 3 mois-0,23%. STEF-TFE dispose du droit de procéder à tout moment, partiellement ou en totalité, au remboursement anticipé des obligations au pair majoré des intérêts dus au titre de la dernière période d'intérêt échue. Les porteurs d'obligations disposent du droit de demander le remboursement anticipé des obligations en cas de changement de contrôle de la société ou dans certains cas d'exigibilité anticipée, notamment le non respect de certains ratios financiers.

Chaque BSAAR donnera droit à son porteur de souscrire une action nouvelle ou d'acquérir une action existante STEF-TFE au prix de 51,20 euro. Les bons sont incessibles du 22 juillet 2008 au 21 juillet 2010 et seront exerçables du 22 juillet 2010 au 20 juillet 2015. Ils sont remboursables au seul gré de STEF-TFE, au prix unitaire de 0,01 euro, à compter du 22 juillet 2013 jusqu'au 20 juillet 2015, si le produit du cours de l'action et de la parité d'exercice excède 71,69 euros. Les porteurs de bons pourront toutefois éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAAR avant la date fixée pour le remboursement.

Le produit net d'émission s'est élevé à 98,8 millions d'euros. Les composantes de dette et de capitaux propres ont été évaluées respectivement à 95,2 millions d'euros et 3,6 millions d'euros, selon les modalités décrites en note 2.11

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :

2008	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunt obligataire (OBSAAR)	95 227	-		95 227
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	158 868	53 960	78 021	26 887
Location financement	113 735	11 337	51 195	51 203
Autres crédits à court terme	19 500	19 500		
Découverts bancaires	41 737	41 737		
Dettes financières diverses	5 235	4 097	51	1 087
	434 302	130 631	129 267	174 404

2007	Total	Moins d'un an	Échéances Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	172 262	107 697	44 038	20 527
Location financement	120 822	12 845	46 969	61 008
Autres crédits à court terme	17 000	17 000		
Découverts bancaires	58 974	58 974		
Dettes financières diverses	7 950	5 406	2544	
	377 008	201 922	93 551	81 535

4.21 Avantages au personnel

Les montants nets comptabilisés au bilan s'analysent comme suit :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Indemnités de départ à la retraite	3 645	3 980
- Sociétés couvertes par une assurance (passif net)	726	451
- Autres sociétés (hors contrat de couverture)	2919	3529
Médailles du travail	6 640	6 066
Total	10 285	10 046

Informations relatives aux engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Dette actuarielle (dette n'ayant pas fait l'objet d'une couverture d'assurance)	2 849	3 529
Dette actuarielle (dette ayant fait l'objet d'une couverture)	26 513	26 192
Juste valeur des fonds cantonnés auprès des compagnies d'assurance	(24 252)	(23 432)
Montant net	5 110	6 289
Ecarts actuariels différés	1 466	2 309
Montant net comptabilisé au bilan	3 644	3 980

Variation des montants nets comptabilisés au bilan :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Montant au 1 ^{er} janvier	3 980	741
Charge de l'exercice (voir ci-dessous)	1 891	1 398
Regroupement d'entreprises (Cavalieri et divers)	458	3 086
(Prime versée aux) / remboursement reçu des compagnies	10	90
Prestations payées	(2 695)	(1 335)
Montant au 31 décembre	3 644	3 980

Détail de la charge de l'exercice :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Droits acquis au cours de l'exercice	1 596	1 426
Coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle	1 351	1 016
Rendement prévu des fonds cantonnés	(1 109)	(1 060)
Amortissement des écarts actuariels	53	16
Charge de l'exercice	1 891	1 398

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Le rendement réel des fonds cantonnés en 2007 a été de 781 milliers d'euros pour une prévision comptabilisée de 1 060 milliers d'euros. Le rendement prévu pour 2008, est de 1109 milliers d'euros. Les fonds collectés sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels, ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal.

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Taux d'actualisation	5,25%	4,75%
Taux prévu d'augmentation des salaires	3 ou 3,5 %	3 ou 3,5 %
Taux de rendement attendu des fonds cantonnés	4,75%	4,75%
Age de départ à la retraite	De 56 à 61 ans	De 56 à 61 ans
Table de mortalité	TGH 05 et TGF 05	TV 2000

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu comme hypothèse que les salariés quittent le Groupe sur la base d'une demande de départ volontaire et que les indemnités qui leur sont versées sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de 2003 et aux lois de finances ultérieures.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,75% par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 7,3% ou à une augmentation de 8,3% selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

La comparaison des engagements actuariels au cours des quatre derniers exercices s'établit comme suit :

	2005	2006	2007	2008
Coût des services rendus	1405	1201	1426	1596
Résultat financier net	-71	-82	-44	242
Amortissement des écarts actuariels	-	-	16	53
Charge de l'exercice	1334	1119	1398	1891
Engagement à la clôture	19999	25761	29721	29362
Juste valeur des actifs cantonnés	17625	22427	23432	24252
Différence (engagement total net)	2374	3334	6289	5110
Écarts actuariels différés	1823	2593	2309	1466
Montant net au bilan (actif)	551	741	3980	3644

La réconciliation entre la valeur des actifs de couverture, à l'ouverture et à la clôture des derniers exercices, est présentée ci-dessous :

Juste valeur des actifs au 31 décembre 2005	17 625
Rendement financier 2006	894
Ecart actuariel sur rendement financier	94
Versement aux fonds d'assurance	3 814
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2006	22 427
Rendement financier prévu pour 2007	1 060
Ecart actuariel sur rendement financier	35
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(90)
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2007	23 432
Rendement financier prévu pour 2008	1 109
Ecart actuariel sur rendement financier	(279)
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(10)
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2008	24 252

L'évolution des écarts actuariels, sur l'exercice 2008, s'analyse comme suit :

Écarts actuariels à l'ouverture	2 309 (écarts d'expérience et financiers)
Écarts d'expérience en 2008	(1 561) (écarts sur les données et les hypothèses)
Coûts des services passés amortis	492
Écarts sur les actifs financiers	279
Amortissement de l'écart actuariel	(53)
Écarts actuariels à la clôture du 31 décembre 2008	1 466

4.22 Provisions

	Avantages au personnel	Litiges	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2008	10 046	9 617	9 122	28 785
Mouvements de périmètre				
Reclassement	108	591	(2 492)	(1 793)
Dotations	1 539	11 067	6 024	18 630
Reprises	1 408	9 982	4 500	15 890
Au 31 décembre 2008	10 285	11 293	8 154	29 732
Non courantes	10 285	2 047	1 742	14 074
Courantes	0	9 246	6 412	15 658
Au 31 décembre 2008	10 285	11 293	8 154	29 732

	Avantages au personnel	Litiges	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2007	6 643	9 307	12 315	28 265
Mouvements de périmètre	3 086	196	286	3 568
Reclassement	(204)		820	616
Dotations	928	9 750	2 334	13 012
Reprises	(407)	(9 636)	(6 633)	(16 676)
Au 31 décembre 2007	10 046	9 617	9 122	28 785
Non courantes	10 046	1 423	2 705	14 174
Courantes	0	8 194	6 417	14 611
Au 31 décembre 2007	10 046	9 617	9 122	28 785

La provision pour litiges couvre les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage. Elle est déterminée par référence à l'expérience acquise par le Groupe.

Les autres provisions comprennent outre la prise en compte de risques dans des contentieux divers, en 2007 192 millions d'euros représentant la valeur de mise en équivalence d'une société dont les capitaux propres étaient négatifs. En 2008, après augmentation de capital de la société concernée (Logirest voir note 4.14), le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de contribuer au financement des pertes de la société au-delà de ses apports, a décidé de limiter la prise en compte des pertes de cette société à hauteur de ceux-ci.

4.23 Instruments dilutifs

Des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'action ont été accordées aux dirigeants et à certains cadres du Groupe depuis 1998. Leur acquisition définitive suppose que les bénéficiaires restent en fonction pendant au moins 5 ans à compter de la date d'attribution.

Dans le cadre de l'opération d'émission d'OBSAAR, 904 976 bons de souscription d'actions ont été émis en juillet 2008, ces bons sont assortis d'une période d'incessibilité jusqu'au 21 juillet 2010. Ils peuvent ensuite être exercés pendant une période de cinq ans. Chaque bon permet d'acquérir une action moyennant un prix d'exercice de 51,20€.

Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Durée de vie des options à compter de la date d'attribution
12-déc-01	43 018	13,73	8 ans
10-déc-03	52 488	16,28	8 ans
22-juillet-2008 OBSAAR	904 976	51,20	7ans
	<u>1 000 482</u>	<u>47,76</u>	

Evolution du nombre d'options en circulation :

	31/12/2008		31/12/2007	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Nombre d'options existantes en début de période	132 314		281 721	
Options exercées pendant la période	36 808	47,76 €	149 407	11,78 €
Options accordées pendant la période	904 976			
Options devenues caduques				
Nombre d'options existantes en fin de période	<u>1 000 482</u>		<u>132 314</u>	
Options exerçables en fin de période	95 506		79 826	
Options non encore exerçables	904 976		52 488	

Conformément à l'option retenue par le Groupe lors de la transition aux IFRS, les plans attribués antérieurement au 7 novembre 2002 n'ont pas été comptabilisés selon la norme IFRS 2. Le seul plan concerné du 10 décembre 2003, se traduit comme suit :

Juste valeur des options attribuées

Cours de l'action	67,20 €
Prix d'exercice	65,11 €
Volatilité prévue	26,55 %
Durée de vie de l'option	5 ans
Dividendes prévus	3,03 %
Taux d'intérêt sans risque	3,89 %

La charge comptabilisée en résultat en 2008 et 2007 au titre de ce plan s'est élevée à 45 milliers d'euros (voir note 4.3).

4.24 Risques financiers

Risque de crédit

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe. Le Groupe n'a, sur aucun de ses clients, d'exposition telle que la défaillance de l'un d'eux puisse avoir une incidence significative sur sa situation financière.

Dans le domaine du transport, la réglementation française en vigueur confère au transporteur la garantie de recouvrer le montant des prestations effectuées. Par ailleurs, le Groupe a recours à des contrats d'assurance crédit.

Les placements financiers de courte durée sont effectués par le Groupe auprès d'établissements non susceptibles d'être défaillants. Il en va de même des contreparties aux instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe.

Risque de taux

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessous, l'endettement financier du Groupe est essentiellement à taux variable, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées à long terme ou de l'endettement en crédit-bail.

Les dettes financières ont des structures de taux suivantes :

	2008		2007	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires		95 227		
Emprunts bancaires		158 868		172 262
Dettes liées à des locations financement	16 543	97 192	16 839	103 983
Dettes financières diverses	-	5 235	2 544	5 406
Découverts bancaires et crédits à court terme		61 237		75 974
Total des dettes financières	16 543	417 759	19 383	357 625

Pour se couvrir du risque de taux, le Groupe met en place des instruments dérivés de taux qui peuvent être des swaps, des options ou des combinaisons des deux instruments précités. Certains de ces instruments ont été qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2008, le Groupe disposait des instruments financiers dérivés de taux suivants :

Type d'instrument	Nature	Sens	Pays	Notionnel	Taux	Échéance	Juste valeur au 31 décembre	Couverture de flux de trésorerie	Non qualifiés de couverture
2008									
CAP	Achat		France	100M€	Euribor 3 mois -4%	20/02/2009	39	3	36
CAP	Achat		France	100M€	Euribor 3 mois -4%	01/03/2009	-	-	-
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	France	20M€	Euribor 3 mois -4,06%	16/01/2009	60	12	48
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	France	40M€	Euribor 3 mois -3,56%-max 5,3%	01/03/2009	34	-	34
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	France	20M€	Euribor 3 mois -3,48%-max 5,20%	16/01/2009	3	-	3
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	Espagne	25M€	Euribor 3 mois -3,82%	27/07/2009	74	-	74
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	Espagne	5M€	Euribor 3 mois -3,60%	15/12/2010	121	-	121
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	Espagne	6M€	Euribor 3 mois -2,75%	12/01/2011	69	-	69
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	Italie	14,5M€		01/04/2022	897	897	
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	Italie	1,5M€	Euribor 3 mois -4,41%	30/06/2010	11	11	
SWAP	Emprunteur	reçoit taux fixe	Italie	2M€		30/04/2012	39	39	

Durant l'année 2008, le Groupe n'a pas souscrit de nouveaux instruments de couverture.

En termes de couverture du risque de taux, le Groupe STEF-TFE a décidé d'orienter sa stratégie de couverture selon un axe légèrement différent pour les années à venir, en optant progressivement pour la mise en place d'instruments dédiés, adossés à des financements sous jacents identifiés. En effet, jusqu'à présent le Groupe a toujours raisonné selon une logique de macro-couverture avec toutes les incidences que cela induit en termes de respect des normes.

Étant donné que l'ensemble des instruments qui composent actuellement la couverture de risque du Groupe arrivent à échéance au cours du 1^{er} trimestre 2009, le Groupe envisage de les remplacer pour partie, par des instruments parfaitement adossés à des financements immobiliers (principalement). Sur les premiers mois de 2009, profitant d'opportunités sur les marchés financiers, le Groupe a ainsi souscrit au titre du financement d'une plateforme dernièrement mise en place un swap de taux adossé en termes de durée et de notionnel amortissable. En procédant progressivement de la sorte sur les financements immobiliers existants et à venir, le Groupe optimise son coût de financement tout en facilitant les travaux de qualification de ces instruments financiers au regard des normes IFRS : logique de « cash flow hedge ».

Analyse de sensibilité au risque de taux :

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

	Hausse de 100 bps	Baisse de 100 bps	Hausse de 100 bps	Baisse de 100 bps
Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable	-360	2 360	0	0
Variation de JV des dérivés	439	-77	82	-13
Impact net	78	2 283	82	-13

Risque de change

Les activités du Groupe sont essentiellement localisées dans la zone Euro (France, Espagne, Portugal, Benelux, Italie) et elles ne comportent que peu d'échanges avec d'autres zones monétaires à l'exception du Royaume Uni. Il existe, compte tenu de la forte volatilité du cours de la Livre Sterling actuellement, un risque de change sur cette devise à hauteur des avoirs du Groupe en Grande Bretagne lesquels représentent environ l'équivalent de 5 millions d'euros.

Par ailleurs, les dettes financières du Groupe sont intégralement libellées en euros ou dans la monnaie fonctionnelle des filiales qui les portent, de sorte que le Groupe n'a pas d'exposition au risque de variation des taux de change à raison de son endettement.

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du Groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF-TFE dispose au 31 décembre 2008, de 15 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 121,3 millions d'euros. Elles sont utilisées à hauteur de 65 millions au 31 décembre 2008. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre 10 jours et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. L'échéance de ces lignes de crédit s'établit ainsi à 1 an : 37,3 millions d'euros ; à 2 ans : 34,3 millions d'euros ; à 3 ans : 49,7 millions d'euros.

Les sociétés STEF-TFE et STEF-TFE Transport disposent également d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 41 millions d'euros, dont 18 non utilisées au 31 décembre 2008. Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts (y compris l'emprunt OBSAAR) sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 (6,5 pour l'OBSAAR) et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,6 ou 1,7. Au 31 décembre 2008, Le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Les échéances des dettes financières et des flux de trésorerie attachés s'analysent comme suit :

	2008		Échéances des flux de trésorerie contractuels		
	Valeur nette comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	95 227	112 675	2 535	10 140	100 000
Emprunts bancaires	158 868	170 684	53 960	85 199	31 525
Location financement	113 735	160 042	17 707	68 316	74 019
Autres crédits à court terme	19 500	19 984	19 984	-	-
Découverts bancaires	41 737	41 737	41 737		
Dettes financières diverses	5 235	5 235	4 097	51	1 087
Fournisseurs	264 242	264 242	264 242		
Autres dettes courantes	268 794	268 794	255 472	2 460	10 863
Total	967 338	# 1 043 392	659 733	166 165	217 494
	2007		Échéances des flux de trésorerie contractuels		
	Valeur nette comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires	172 262	194 152	113 082	52 846	28 225
Location financement	120 822	146 218	17 389	59 639	69 190
Autres crédits à court terme	17 000	17 816	17 816		
Découverts bancaires	58 974	58 974	58 974		
Dettes financières diverses	18 061	20 184	7 698	10 700	1 786
Fournisseurs	270 132	270 132	270 132		
Autres dettes courantes	254 450	254 450	254 450		
Total	911 701	961 926	739 541	123 185	99 201

4.25 Présentation des instruments financiers par catégorie

	Valeur au bilan		Actifs		Prêts et Créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Actifs non qualifiés de financiers
	31/12/2008	Juste valeur	Juste valeur par résultat	disponibles à la vente				
Titres de participation non consolidés	1 106	1 106		1 106				
Autres actifs financiers non courants	2 200	2 200		1 809				391
Prêts et créances des activités de financement	10 370	10 370			10 370			
Titres de placement	-	-						
Clients	381 123	381 123			381 123			
Autres débiteurs	116 140	116 140	54		42 185		15	73 955
Actifs financiers courants	-	-						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 183	44 183	44 183					
Actifs	555 122	555 122	44 237	2 915	433 678	-	15	74 346

	Valeur au bilan		Actifs		Prêts & Créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
	31/12/2008	Juste valeur	Juste valeur par résultat	disponibles à la vente				
Passifs financiers non courants	1 138	1 138	190				948	
Dettes des activités de financement	302 533	302 533				200 135		102 398
Fournisseurs	264 242	264 242				264 242		
Autres créanciers	268 794	268 794				34 724		234 070
Passifs financiers courants	130 631	130 631	74			119 220		11 337
Passifs	967 338	967 338	264	-	-	618 321	948	347 805

	Valeur au bilan		Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Actifs non qualifiés de financiers
	31/12/2007	Juste valeur	par résultat					
Titres de participation non consolidés	162	162		162				
Autres actifs financiers non courants	3 958	3 958	1 132		2 203		237	386
Prêts et créances des activités de financement	8 104	8 104			8 104			
Titres de placement	-	-						
Clients	344 192	344 192			344 192			
Autres débiteurs	114 482	114 482			49 848			64 634
Actifs financiers courants	-	-						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69 059	69 059	69 059					
Actifs	539 957	539 957	70 191	162	404 347	-	237	65 020

	Valeur au bilan		Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts & Créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
	31/12/2007	Juste valeur	par résultat					
Passifs financiers non courants								
Dettes des activités de financement	175 086	175 086				67 109		107 977
Fournisseurs	270 132	270 132				270 132		
Autres créanciers	264 561	264 561				28 249		236 312
Passifs financiers courants	201 922	201 922				189 077		12 845
Passifs	911 701	911 701	-	-	-	554 567	-	357 134

Les actifs et passifs non qualifiés d'instruments financiers au sens de la norme IAS 39 sont principalement constitués des créances et dettes fiscales et sociales et des dettes de location financement.

Méthode de détermination des justes valeurs

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable.

4.26 Engagements hors bilan

Les garanties et cautions données par STEF-TFE au titre de divers contrats de location simple de véhicules s'élèvent à 14.184 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (11.308 milliers d'euros au 31 décembre 2007).

Par ailleurs, STEF-TFE a délivré une caution bancaire de 3,1 millions d'euros, pour garantir la bonne exécution de la convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse (voir note 4.30). Dans le cadre de cette convention, le Groupe s'est également engagé, par l'intermédiaire de sa filiale Compagnie Méridionale de Navigation (CMN), à remplacer l'un des navires affecté à la desserte de la Corse par un nouveau cargo mixte de grande capacité dont la livraison est prévue à mi-2011, ce navire a fait l'objet d'une commande ferme (voir ci-dessus note 4.11).

Le montant des commandes fermes d'immobilisations corporelles est indiqué en note 4.11.

4.27 Locations simples

Les loyers comptabilisés en charge au titre de baux qualifiés, au plan comptable, de locations simples se sont élevés, en 2008, à 23.429 milliers d'euros (21.416 milliers d'euros en 2007).

4.28 Opérations avec des parties liées

Les parties liées par rapport à STEF-TFE sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionnariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 57,47 % des droits de vote à l'assemblée de STEF-TFE.

Les rémunérations et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants ont été les suivants, en euros :

	2008	2007
Traitements et salaires	1 432 199	1 288 459
Jetons de présence	60 000	45 000
Charge liée aux options sur actions	45 000	45 000
Total	1 537 199	1 378 459

Les soldes et transactions avec les entreprises associées s'analysent comme suit :

	Soldes au 31 décembre 2008				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Société des Gares Frigorifiques	8	(5)	-	0		(12)
Brigantine de Navigation	-	-	-	420	-	-
Gare Frigorifique de Marée	-	-	-	-	-	(63)
Transcosatal Finances	46	(92)	-	-		(695)
Stefover Tunisie	1	-	-	-	-	(964)
Froid Combi	-	-	-	-	-	-
Messageries Laitières	1 911	(26)	-	-		(155)
Tomsa & Tomsa Madrid	0	(16)	-	-		(682)
Olano Caudete	(2)	4	-	-		(183)
Logirest		(1)	-	-		(20)

	Soldes au 31 décembre 2007				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Société des Gares Frigorifiques	2	(2)	-	4	-	-
Brigantine de Navigation	-	-	-	(418)	-	-
Gare Frigorifique de Marée	-	-	-	-	-	-
Transcosatal Finances	2	(2)	-	-	7	(70)
Froid Combi	-	-	-	-	-	-
Messageries Laitières	1 423	(34)	-	1 687	0	(237)
Tomsa & Tomsa Madrid	7	(318)	-	-	46	(511)
Olano Caudete	-	-	-	-	0	-
Logirest	706	-	-	-	2 721	-

Toutes les transactions effectuées avec les parties liées sont facturées aux conditions normales du marché.

Il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2008 et 2007, entre le Groupe, d'une part, et les structures d'actionnariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

4.29 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre. Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

4.30 Honoraires des Commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe STEF TFE a pris en charges d'exploitation les honoraires suivants, au titre de la mission de commissariat aux comptes :

Mazars & Guérard : 999 milliers d'euros

KPMG Audit : 840 milliers d'euros

Autres cabinets – 57 milliers d'euros.

4.31 Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du Groupe et ses résultats.

4.32 Convention de délégation de service public

L'activité maritime de STEF-TFE est essentiellement exercée par la CMN qui assure la desserte de la Corse en vertu d'une convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse (OTC). Cette convention a pris effet au 1^{er} juillet 2007 pour une durée de six ans et demi. Cette convention autorise la CMN à assurer l'exploitation de trois cargos mixtes rouliers dans le cadre de la continuité territoriale.

4.33 Événements postérieurs à la clôture

Début 2009, le Groupe a acquis un immeuble adjacent à son Siège Social en vue d'agrandir ce dernier. Il a, par ailleurs, pris une participation majoritaire dans une société exploitant une plateforme logistique en Belgique.

STEF – TFE SA

Comptes annuels

Exercice 2008

STEF – TFE SA

Comptes annuels
Compte de résultat
(En euros)

DESIGNATION	EXERCICE 2008	EXERCICE 2007
<u>EXPLOITATION</u>		
<u>Produits d'exploitation</u>		
Montant du chiffre d'affaires :	10 495 949	92 533 005
. Entrepôts prestations de services.....	10 495 949	91 386 216
. Autres prestations de services.....	0	393 310
. Production vendue biens.....	0	753 479
Production de l'exercice	10 495 949	92 533 005
<u>Charges d'exploitation</u>		
Consommations en provenance des tiers :	23 611 633	66 755 173
. Achats consommés (stockés).....	0	115 914
. Achats de sous-traitance.....		9 777 857
. Achats non stockés.....	100 194	7 807 351
. Services extérieurs :		
- personnel extérieur.....	838 304	9 780 686
- Loyers de crédit-bail.....	448 662	521 146
- Autres.....	22 224 473	38 752 219
Valeur ajoutée	(13 115 684)	25 777 832
Charges imputables à des tiers	24 778 427	34 971 922
Impôts, taxes et versements assimilés :	824 548	5 644 915
Charges de personnel :	6 797 600	38 767 206
. Salaires et traitements.....	3 786 489	26 169 230
. Charges sociales.....	3 011 111	12 597 976
Excédent brut d'exploitation	4 040 595	16 337 633
Reprises sur dépréciations et transferts de charges.....	2 843 058	1 717 492
Autres produits :	4 481 306	4 169 019
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : ...	10 747 723	10 074 727
. Sur immobilisations.....	10 526 626	9 949 195
. Sur actif circulant.....	62 477	58 682
. Pour risques et charges.....	158 620	66 850
Résultat d'exploitation	617 235	12 149 417

STEF – TFE SA

Comptes annuels

Compte de résultat (suite)

(En euros)

DESIGNATION	EXERCICE 2008	EXERCICE 2007
<u>FINANCIER</u>		
<u>Produits financiers</u>	32 762 709	33 710 034
. De participations.....	22 437 177	20 307 012
. Autres intérêts et produits assimilés.....	7 348 250	4 509 382
. Reprises sur provisions et dépréciations.....	2 977 282	8 893 640
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<u>Charges financières</u>	20 196 808	20 513 007
. Dotations aux provisions et dépréciations.....	7 001 369	8 197 110
. Intérêts et charges assimilées.....	13 195 439	12 315 897
Résultat financier	12 565 901	13 197 027
Résultat courant avant impôt	13 183 137	25 346 444
<u>EXCEPTIONNEL</u>		
<u>Produits exceptionnels</u>	5 649 506	16 498 355
. Sur opérations de gestion.....	54 610	288 961
. Sur opérations de capital :		
- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.....	1 212 119	12 903 974
. Reprises sur provisions et amortissements		
- sur provisions réglementées.....	4 313 280	3 302 574
- sur provisions risques exceptionnelles.....	69 497	2 846
<u>Charges exceptionnelles</u>	2 550 901	15 778 959
. Sur opérations de gestion.....	38 545	1 019 621
. Sur opérations de capital :		
- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés.....	1 246 607	13 567 875
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- aux provisions réglementées.....	1 265 749	1 191 463
Résultat exceptionnel	3 098 605	719 396
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	243 000
Impôts sur les bénéfices	(3 925 106)	(214 941)
- Intégration fiscale - charge	23 323 311	24 513 464
- Intégration fiscale - produit	(26 887 362)	(24 367 350)
- Reprise prov impôts fusion	(361 055)	(361 055)
Résultat net	20 206 848	26 037 781

STEF – TFE SA

Comptes annuels
Bilan au 31 décembre 2008 - Actif
(En euros)

ACTIF		EXERCICE 2008			EXERCICE 2007
		BRUT	AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	NET	NET
	<u>Immobilisations incorporelles</u>				
I	Concessions, droits similaires	31 368 751	29 550 130	1 818 621	3 620 603
M	Fonds commercial	1 580 393	1 488 069	92 324	92 324
M	Mali de fusion	815 661	-	815 661	815 661
O					
B					
I	<u>Immobilisations corporelles</u>				
L	Terrains	16 823 265	310 214	16 513 051	16 469 272
I	Constructions	58 779 187	28 862 032	29 917 155	32 332 813
S	Matériel et installations	46 035 854	35 835 715	10 200 139	12 453 525
A	Matériel de transport	376 264	242 999	133 265	143 183
T	Autres	5 147 585	3 927 918	1 219 667	1 837 715
I	Immobilisations en cours	1 465 672		1 465 672	402 344
O					
N	<u>Immobilisations financières</u>				
S	Participations	192 300 993	16 289 302	176 011 691	172 950 628
	Créances rattachées	914 694		914 694	914 694
	Prêts	1 189 415		1 189 415	1 103 015
	Titres Immobilisés.....	11 037 014	2 900 419	8 136 595	
	Autres immobilisations financières.....	214 223		214 223	231 183
	Total I	368 048 971	119 406 798	248 642 173	243 366 960
A	<u>Stocks</u>				
C	Matières premières et consommables	0		0	133 986
T	Produits intermédiaires finis.....	0		0	227 818
I					
F	<u>Créances d'exploitation</u>				
C	Clients et comptes rattachés	12 070 524	981 191	11 089 333	61 411 674
I	Autres	6 702 974		6 702 974	5 854 556
R					
C	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	175 509 158	55 372	175 453 786	98 358 747
U					
L	Valeurs mobilières de placement	13 337 918	3 151 149	10 186 769	1 865 046
A	(dont actions propres : 13 151 536)				
N	Disponibilités	3 386 996		3 386 996	4 430 759
T					
	Charges constatées d'avance	393 691		393 691	511 338
	Total II	211 401 261	4 187 712	207 213 549	172 793 924
	TOTAL I + II	579 450 232	123 594 510	455 855 722	416 160 884

STEF – TFE SA

Comptes annuels
Bilan au 31 décembre 2008 - Passif
(En euros)

P A S S I F		Avant affectation		Après affectation	
		Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2007
C	Capital social	13 515 649	13 603 672	13 515 649	13 603 672
A	Prime d'émission d'apport et de fusion	4 283 744	7 633 232	4 283 744	7 633 232
P	Réserve légale	1 396 485	1 396 485	1 396 485	1 396 485
	Réserve réglementée				
	Réserves facultatives.....	16 980 530	16 980 530	16 980 530	16 980 530
P	Report à nouveau	45 533 540	32 461 715	51 548 958	45 533 540
R	Résultat de l'exercice	20 206 848	26 037 781		
O					
P	Sous-Total : Situation nette	101 916 796	98 113 416	87 725 366	85 147 459
R					
E	Subventions d'investissement	0	10 322	0	10 322
S	Provisions réglementées	5 624 973	8 672 503	5 624 973	8 672 503
	Total I	107 541 769	106 796 241	93 350 339	93 830 284
Provi-	Provisions pour risques et charges	1 137 679	2 514 478	1 137 679	2 514 478
sions	Total II	1 137 679	2 514 478	1 137 679	2 514 478
	Dettes financières				
	Emprunt obligataire	100 949 679		100 949 679	
	Emprunts auprès des établissements de crédit.....	86 225 519	108 024 975	86 225 519	108 024 975
D	Emprunts et dettes financières divers	15 183 005	15 563 523	15 183 005	15 563 523
E		202 358 203	123 588 499	202 358 203	123 588 499
T					
T	Dettes d'exploitation				
E	Fournisseurs et comptes rattachés	17 882 692	16 022 373	17 882 692	16 022 373
S	Dettes fiscales et sociales	3 031 654	26 742 322	3 031 654	26 742 322
	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	123 851 808	137 903 059	123 851 808	137 903 059
	Dettes diverses				
	Fournisseurs d'immobilisation et comptes rattachés	8 471	1 894 426	8 471	1 894 426
Compte	Dividendes à payer			14 191 431	12 965 955
de ré-	Produits constatés d'avance	43 443	699 486	43 443	699 486
gulari-					
sation	Total III	347 176 274	306 850 165	361 367 704	319 816 121
	TOTAL GENERAL I + II + III	455 855 722	416 160 884	455 855 722	416 160 884

STEF – TFE SA

*Annexe aux comptes annuels
Exercice 2008*

Sommaire

1. Evénements significatifs de l'exercice	7
2. Principes, règles et méthodes comptables	7
2.1. Immobilisations incorporelles	7
2.2. Immobilisations corporelles	7
2.3. Immobilisations financières	8
2.4. Créances	8
2.5. Valeurs mobilières de placement	8
2.6. Actions propres	8
2.7. Revenus des participations, des autres titres immobilisés	8
2.8. Impôt sur les bénéfices	8
2.9. Engagements en matière de départ à la retraite	9
2.10. Médailles du travail	9
2.11. Provisions réglementées	9
2.12. Instruments dérivés	9
2.13. Frais d'émission d'emprunts	10
3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat	10
3.1 Immobilisations incorporelles	10
3.2 Immobilisations corporelles	11
3.3. Immobilisations financières	12
3.4. Tableau des dépréciations et provisions	13
3.5. Capitaux propres	14
3.6. Etat des dettes et créances par échéance	16
3.7. Dettes financières	17
3.8. Instruments dérivés	18
3.9. Charges constatées d'avance	18
3.10. Produits à recevoir et charges à payer	18
3.11. Chiffres d'affaires	18
3.12. Opérations avec les entreprises liées	19
3.13. Résultat financier	20
3.14. Résultat exceptionnel	20
3.15. Engagements hors bilans	20
3.16. Situation fiscale	21
3.17. Effectifs	21
3.18. Rémunérations des organes d'administration	21
3.19. Evénements post-clôture	21

STEF – TFE SA

*Annexe aux comptes annuels
Exercice 2008*

1. Evénements significatifs de l'exercice

La société STEF-TFE SA a connu son premier exercice d'activité limitée à celle de holding du groupe à la suite de la filialisation des activités logistiques finalisée en 2007, étant précisé que la société a conservé la propriété des actifs immobiliers attachés à ces activités.

En juillet 2008, la société a émis un emprunt obligataire représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'actions remboursables (OBSAAR) pour un montant nominal total de 100 millions d'euros.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code du Commerce (article L 123-12 à L123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis (systèmes propriétaires)
- des fonds de commerce
- un mali technique de fusion
-

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans).

Les fonds de commerce et mali technique de fusion étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

- Immeuble du siège social : 40 ans
- Constructions d'origine : 25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Constructions postérieures : 20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
- Installations spécifiques : 10 ans
- Installations, agencements, aménagements : 7 à 10 ans
- Outillage industriel : 5 ans
- Matériel industriel : 4 ans
- Matériel de bureau : 8 ans

- Matériels informatiques : 3 ou 4 ans
- Matériels de transport : 5 ou 7 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la quote-part de capitaux propres de la société ainsi que de ses perspectives d'activité et de rentabilité.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients douteuses et litigieuses sont dépréciées en totalité.

Les autres créances comprennent essentiellement la TVA à récupérer, le solde débiteur des comptes-courants avec les filiales du Groupe.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.

2.6. Actions propres

Les actions de la société, achetées dans le cadre de divers programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de l'affectation retenue à l'origine. Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité. Les autres sont inscrites en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées.

2.7. Revenus des participations, des autres titres immobilisés

Les dividendes sont comptabilisés à la date des décisions des assemblées générales ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

2.8. Impôt sur les bénéfices

STEF-TFE, après la fusion de 1997, est devenue tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

2.9. Engagements en matière de départ à la retraite

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF-TFE, qui verse des fonds auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuairé indépendant au niveau du groupe en application de la méthode actuarielle et en procédant à l'étalement des écarts actuariels selon la méthode dite du « corridor » .

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF-TFE qui rembourse en contrepartie les indemnités versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 5,25 % (4,75 % au 31 décembre 2007).
- Profil de carrière égal à 3 % pour la catégorie E.T.A.M et 3.5 % pour la catégorie Cadres.
- (Age de fin d'activité de 60 ans pour la catégorie E.T.A.M et de 61 ans pour la catégorie Cadres.)
- Taux de turnover constaté dans le groupe STEF-TFE sur les trois dernières années ;
- Taux de rendement des fonds estimés à 4.75 %.
- Tables de mortalités séparées – TGH 05 et TGF 05.

2.10. Médailles du travail

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions, à la clôture de l'exercice.

2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences nées entre les bases et entre les durées d'amortissements fiscales et comptables des immobilisations.

2.12 Instruments dérivés

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Lorsqu'ils ne sont pas qualifiés comptablement de couverture, ces instruments sont évalués de la manière suivante :

- les pertes nettes latentes, calculées sur les instruments négociés de gré à gré sont intégralement provisionnées.
- les gains nets latents sur les instruments négociés de gré à gré sont enregistrés en résultat, uniquement au dénouement de l'opération.
- les gains et pertes latents dégagés sur les instruments négociés sur les marchés organisés sont reconnus directement en résultat.

2.13 Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat.

3.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	31/12/2007	Mouvements de périmètre	Acquisitions	Sorties	31/12/2008
Fonds commercial	1 580				1 580
Mali de fusion	816				816
Concessions, droits similaires	30 399		970		31 369
Total	32 795		970		33 765

Amortissements et dépréciations

	31/12/2007	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2008
Fonds commercial	1 488				1 488
Concessions, droits similaires	26 777	(1 206)		3 979	29 550
Total	28 265	(1 206)		3 979	31 038

Valeur nettes

4 530

2 727

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

	31/12/2007	Acquisitions	Transferts	Cessions / mises au rebut	31/12/2008
Terrains et aménagements terrains	16 797	44	(19)		16 823
Constructions	60 844	1111	(1071)	(2105)	58 779
Matériel et installations	49 493	1522	(2110)	(2869)	46 036
Autres	5 768	224	(179)	(289)	5 524
Immobilisations en cours	402	1581	(386)	(132)	1
					466
Total	133 305	4483	(3765)	(5395)	128 628

Les transferts incluent l'activation d'immobilisations en cours et le transfert intra-groupe d'installations et d'aménagements.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2007	Dotations	Diminutions	31/12/2008
Terrains et aménagements terrains	329	42	(61)	310
Constructions	28 509	2 873	(2 520)	28 862
Matériel et installations	37 040	2 984	(4 189)	35 835
Autres	3 788	646	(263)	4 171
Total	69 666	6 545	(7 033)	69 178

Valeurs nettes

63 635

59 450

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Participations (1)	190 321	1 980		192 301
Créances rattachées à des participations (1)	914			914
Autres Titres immobilisés		11 037		11 037
Autres	1 335	86	(17)	1 404
Total	192 570	13 103	(17)	205 656

(1) dont 193 215 milliers d'euros concernant les entreprises liées.

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

Titres de participations :

- Augmentations de capital d'Agrostar pour 1 400 milliers d'euros et des Chais de la Transat pour 390,6 milliers d'euros.
- Achat d'actions SGF pour 180,3 milliers d'euros.

Créances rattachées :

Le montant de 914 milliers d'euros représente le solde d'un prêt à STIM d'Orbigny.

Autres Titres immobilisés

Ils sont constitués de 261.250 actions STEF-TFE (note 3.5).

Autres

Montant principalement constitué des prêts au titre de l'aide à la construction (1185K€)

3.4. Tableau des dépréciations et provisions

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Provisions au 31/12/07	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/08
			Utilisation	Non utilisation	
Provisions réglementées (amort dérogatoires)	8 670	1 266	(4 312)	-	5 624
- Provisions pour impôts sur plus-values fusion	1 450		(361)	-	1 089
- Provisions pour Médailles du Travail	111		(103)		8
- Autres provisions pour risques et charges (1)	951	38	(950)		39
Dépréciations					
- Titres de participation (2)	17 371	959	(2 041)		16 289
- Autres titres immobilisés (3)		2 900			2 900
- Titres de placement (4)	49	3 102		-	3 151
- Clients comptes rattachés	932	49		-	981
- Autres créances d'exploitation	72		(16)		56
Total	29 606	8 314	(7 783)	0	30 137
Exploitation		87	1069		
Financier		6961	2041		
Exceptionnel		1266	4673		

(1) Autres provisions pour risques et charges :

- provision pour engagement d'indemnité de départ à la retraite pour 39 milliers d'euros s'analysant comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007	Ecart
Valeur actuarielle des engagements	24 309	24 925	(616)
Fonds versés aux compagnies d'assurances	(23368)	(22580)	(788)
Ecart actuariels différés	(902)	(2 344)	1442
Provision /actif à comptabiliser	39	1	38

(2) Dépréciations des titres de participation

- SGN pour 922 milliers d'euros, ATLANTIQUE SA pour 37,2 milliers d'euros,
- Reprise provision AGROSTAR pour 676,6 milliers d'euros, STEF SAS pour 1342,3 milliers d'euros et CHAIS DE LA TRANSAT pour 22,3 milliers d'euros.

(3) Dépréciation des autres titres immobilisés

Dépréciation de 2 900 milliers d'euros sur actions propres STEF-TFE par application de la comparaison avec le cours moyen de décembre 2008.

(4) Titres de placement

Dépréciation de 3 102 milliers d'euros sur actions propres Stef-Tfe par application de la comparaison avec le cours moyen de décembre 2008.

3.5. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/07	Variation	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/08
Capital	13 604	(88)				13 516
Prime d'émission et d'apport	7 633	(3 349)				4 284
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	16 981					16 981
Report à nouveau	32 462		26 038	(12 966)		45 534
Résultat	26 038		(26 038)		20 207	20 207
Sous total Situation nette	98 114	(3 437)	0	(12 966)	20 207	101 918
Provisions réglementées	8 673	(3 048)				5 625
Subventions	10	(10)				
Capitaux propres	106 797	(6 495)	0	(12 966)	20 207	107 543

Des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'action ont été accordées aux dirigeants et à certains cadres du Groupe depuis 1998. Leur acquisition définitive suppose que les bénéficiaires restent en fonction pendant au moins 5 ans à compter de la date d'attribution.

Suite à la mise en place d'un plan de souscription d'actions en 1998 et à l'interdiction de levée des dites options avant un délai de cinq ans à partir de la date de réunion du Conseil qui les a attribuées, les premières options ont pu être exercées en 2004.

Au cours de l'exercice 2008, 12 944 options de la troisième tranche au prix de 9.76 € par option ont été exercées pour un montant total de 126 333,44 €.

Le capital social de STEF-TFE s'est trouvé augmenté de 12 944 € et une prime d'émission de 113 389,44 € a été constatée.

Il a également été décidé, dans le cadre du contrat de rachat d'actions décidé par l'A.G. du 2 juin 2004 et de l'autorisation de réduction de capital donnée par cette même assemblée, de procéder à l'annulation des 100 967 titres acquis au cours de l'année 2008 d'une valeur nominale de 1 euro. La différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition des titres, soit 3 462 878 €, a été prélevée sur la prime d'émission, ramenant celle-ci à zéro, et pour le solde soit 3 349 488,56 €, sur le compte prime d'émission et d'apport, ramenant celui-ci à 4 283 743,50 €.

A l'issue de ces opérations, le capital social est diminué de 88 023 €, correspondant à 88 023 actions de 1€. Il s'élève, au 31 décembre 2008, à 13 515 649 €, composé de 13 515 649 actions de 1 €.

La répartition du capital au 31 décembre 2008 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Participations	19,72%
FCP des salariés du groupe	15,30%
Bestinver	9,31%
Investfroid	8,32%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	5,72%
AGF Vie	5,35%
Union Economique et Financière	3,64%
Minosfin	5,53%
Public	27,11%
Total	100,00%

Actions propres :

Au 31.12.2008, la société STEF-TFE détenait 639 777 actions propres pour un montant total de 24 189 milliers d'euros, détaillé comme suit :

Nature de l'opération	Nombre d'actions	Autres titres Immobilisés	V.M.P. pour affectation non dénommée	V.M.P. pour affectation identifiée
- Contrat de liquidité	30 656			1 139
- Actions détenues dans le cadre d'un contrat de rachat				
* affectées à des plans déterminés	95 506		1 072	
* non encore affectées	7 028	79		
- Actions détenues au titre des BSAAR				
* personnes physiques identifiées	252 365			10941
* non identifiés	249 296	10 808		
- Acquisition de fin 2008 non encore affectées	4 926	150		
TOTAL	639 777	11 037	1 072	12 080
Dépréciation des titres (comparaison au cours moyen de 12/2008 de 31,72 €/action)		2900		3102

3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont avec les entreprises liées
Créances rattachées à des participations	914		914	914
Autres créances financières	1 404		1 404	-
Créances d'exploitation (clients)	12 070	12 070		4 763
Créances d'exploitation (autres)	6 703	6 703		955
Comptes courants avec les sociétés du groupe	175 509		175 509	175 509
Total	196 600	18 773	177 827	182 141

3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit	86 225	35 501	50 724		-
Emprunt Obligataire	100 950	950		100 000	
Dettes financières diverses	15 183	14 957	226		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 883	17 883			15 520
Dettes fiscales et sociales	3 032	3 032			-
Comptes courants avec les sociétés du groupe	123 852		123 852		123 852
Dettes diverses	8	8			-
Total	347 133	72 331	174 802	100 000	139 372

Les comptes courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucun échéancier n'a été formalisé.

3.7 Dettes financières

	2008	2007
Emprunt Obligataire	100 000	-
Emprunt à long terme	1 724	2 525
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	65 000	88 500
Crédit Spot	19 500	17 000
Découverts bancaires	14 677	14 859
Intérêts courus non échus	1 158	403
Autres dettes diverses	299	301
Total des dettes financières	202 358	123 588

En juillet 2008, STEF-TFE a procédé à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 100 M€ représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'actions remboursables (OBSAAR), 2 bons (BSAAR) étant attachés à chaque obligation. Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 98% par un groupe de banques françaises, le solde par le public. Les banques ont cédé la totalité des BSAAR attachés aux obligations qu'elles ont souscrites à certains actionnaires de la société ainsi qu'à une centaine de cadres du Groupe.

Les obligations ont été admises dès leur émission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Elles sont remboursables in fine le 22 juillet 2013 et portent un intérêt annuel calculé au taux Euribor 3 mois-0,23%. STEF-TFE dispose du droit de procéder à tout moment, partiellement ou en totalité, au remboursement anticipé des obligations au pair majoré des intérêts dus au titre de la dernière période d'intérêt échue. Les porteurs d'obligations disposent du droit de demander le remboursement anticipé des obligations en cas de changement de contrôle de la société ou dans certains cas d'exigibilité anticipée, notamment le non respect de certains ratios financiers.

Chaque BSAAR donnera droit à son porteur de souscrire une action nouvelle ou d'acquérir une action existante STEF-TFE au prix de 51,20 euro. Les bons sont incessibles du 22 juillet 2008 au 21 juillet 2010 et seront exerçables du 22 juillet 2010 au 20 juillet 2015. Ils sont remboursables au seul gré de STEF-TFE, au prix unitaire de 0,01 euro, à compter du 22 juillet 2013 jusqu'au 20 juillet 2015, si le produit du cours de l'action et de la parité d'exercice excède 71,69 euros. Les porteurs de bons pourront toutefois éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAAR avant la date fixée pour le remboursement.

Le produit net d'émission s'est élevé à 98,7 millions d'euros.

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2008 s'élèvent à 65 000 milliers d'euros dont une part non utilisée de 56 300 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent entre 2009 et 2012.

Au 31 décembre 2008, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable.

Au 31 décembre 2008 la totalité des dettes financières est libellée en euros.

3.8 Instruments dérivés

Au 31 décembre 2008, le groupe disposait de cinq instruments financiers dérivés suivants :

Type d'instrument	Nature	Sens	Pays	Notionnel	Taux	Echéance	Juste valeur au 31/12/08	Juste valeur au 31/12/07
2008								
Cap	Achat		France	100 000	Euribor 3 mois – 4%	20/02/2009	39	683
Cap	Achat		France	100 000	Euribor 3 mois – 4%	01/03/2009	-	714
Swap	Emprunteur	reçoit faux fixe	France	20 000	Euribor 3 mois – 4,06%	16/01/2009	60	120
Swap	Emprunteur	reçoit faux fixe	France	20 000	Euribor 3 mois – 3,48%	16/01/2009	3	11
Swap	Emprunteur	reçoit faux fixe	France	40 000	Euribor 3 mois – 3,56% - max 5,20%	01/03/2009	(34)	9
		Total		280000			68	1537
2006								
Cap	Achat		France	100000	Euribor 3 mois- 2.65%	01/03/2007		242
Swap	Emprunteur	reçoit faux fixe	France	100000	Euribor 3 mois- 2.50%	01/03/2007		(625)
								(383)

3.9. Charges constatées d'avance

Elles correspondent principalement à des loyers de crédit-bail immobilier, facturés terme à échoir, et de charges financières précomptées.

3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élèvent respectivement à 737 et 3461 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

3.11. Chiffre d'affaires

Activités	2008	2007
Entreposage frigorifique		91 386
Production vendue de biens		753
Locations matériel et autres	1 959	
Locations immobilières	8 539	394
Total	10 498	92 533

3.12. Opérations avec les entreprises liées

Produits	Main d'œuvre et frais de déplacements	283	
	Mise à disposition immobilière	8 539	
	Facturation de frais communs de Groupe	18 257	
	Redevances de concessions et de licences	2 015	
	Revenus de titres de participations	22 419	
	Intérêts sur créances rattachées aux participations et comptes courants	5 438	
	Total des produits	56 951	
	Charges	Honoraires mandat de gestion immobilier	229
		Locations immobilières	214
		Coûts informatiques métier	1 605
Personnel détaché		530	
Prestations administratives et comptables		119	
Informatique (coûts complets)		140	
Frais communs de groupe		10 179	
Intérêts sur comptes courants		5 318	
Total des charges		18 334	
Créances avec les entreprises liées		en milliers d'euros	
Produits non facturés	901		
Travaux et charges à refacturer	54		
Comptes courants débiteurs	1 75 509		
Créances clients	4 763		
Dettes avec les entreprises liées			
Factures non parvenues	9 188		
Comptes courants créditeurs	1 23 852		
Dettes fournisseurs	6 332		

Les transferts de charges se composent principalement de transferts de charges d'exploitation et sont constitués de transferts de charges de personnel (1 382 K€), principalement dûs à l'effet de la mutualisation du suivi du handicap dans lequel le groupe s'est investi.

3.13. Résultat financier

Le résultat financier est positif et s'élève à 12 565 milliers d'euros, il se compose des éléments suivants :

- De dividendes encaissés pour 22 437 milliers d'euros.
- D'autres produits financiers pour 10 326 milliers d'euros dont 2 041 milliers d'euros de reprises de dépréciations sur titres des sociétés STEF SAS, Agrostar et Chais de la Transat , 936 milliers d'euros de reprises de provisions dont 880 milliers d'euros pour risques filiales (Agrostar et IMF) et 56 milliers d'euros pour dépréciations de créances (Chais de la Transat), 5 438 milliers d'euros d'intérêts sur les compte-courants, 1 869 milliers d'euros de produits financiers au titre des couvertures de taux (netting avec les banques).
- Une dotation pour dépréciation de 959 milliers d'euros, consécutive à l'écart persistant entre la valeur des titres et la quote-part représentative des fonds propres pour SGN et Atlantique Sa. En effet, aucune dotation complémentaire n'a été constituée sur Institut Métier du Froid.
- Une dotation aux dépréciations sur les actions propres pour 6 003 milliers d'euros.

Les intérêts et charges assimilées passent de 12 315 à 13 195 milliers d'euros. Cette hausse est liée essentiellement à l'augmentation des comptes courants créditeurs des filiales.

3.14 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

- En charges : la valeur nette comptable provenant de la cession du site de Sète et de cessions intra-groupe pour respectivement, 753 milliers d'euros et 362 milliers d'euros.
- En produits : le prix de cession du site de Sète, de cessions intra-groupe et de fonds de commerce pour, respectivement, 500 milliers d'euros, 362 milliers d'euros et 150 milliers d'euros.
- Les mouvements sur amortissements dérogatoires sont constitutifs d'une reprise nette de 3 048 milliers d'euros, dont 3 026 milliers d'euros au titre des immobilisations incorporelles (logiciels) et 22 milliers d'euros au titre des immobilisations corporelles.

3.15. Engagements hors bilan.

3.15.1 En matière de crédit-bail immobilier

Valeur d'origine	Redevances			Amortissements		Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	Restantes	Exercice	Cumulés	
14 686	719	17 845	2 333	504	6 068	0

3.15.2 En matière de cautions données

STEF-TFE s'est portée caution de certaines de ses filiales au titre des facilités de caisses accordées, de contrats de financements immobiliers et d'un contrat de financement mobilier. La totalité de ces cautions s'élève à 28 298 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

3.15.3 En matière de cautions reçues

Les retours à meilleure fortune en faveur de STEF-TFE, consécutifs aux abandons de créances accordés à certaines filiales, s'élèvent à 45 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

3.16. Situation fiscale

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 121 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

L'économie d'impôt réalisée au titre de l'intégration fiscale s'élève à 3 564 milliers d'euros. Le solde des déficits restant à reporter, en cas d'imposition séparée, s'élève à 3 764 milliers d'euros.

3.17. Effectifs

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	Permanents
Cadres	29
Maîtrises	6
Employés	6
Ouvriers	0
Total	41

Pour l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 810, les non-permanents de 15, soit un total de 825.

Les droits acquis au titre du DIF (droit individuel à la formation), cumulés au 31 décembre 2008, s'élèvent à 2 544 heures.

3.18. Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations totales versées aux membres du Conseil d'Administration se sont élevées à 1 432 milliers d'euros en 2008 contre 1 378 milliers d'euros en 2007.

3.19. Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2008.

KPMG Audit
1 cours Valmy
92 923 Paris La Défense Cedex
France

 **MAZARS**
MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF-TFE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

STEF-TFE
Société Anonyme
93 boulevard Malesherbes – 75008 Paris
RCS Paris B 999 990 005

STEF-TFE

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société STEF-TFE, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- la vérification spécifique prévue par la loi

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

STEF-TFE

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2008

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture annuelle, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et évalue s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations, selon les modalités décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- Le Groupe a reconnu, au 31 décembre 2008, des actifs d'impôt différé au titre des pertes fiscales reportables de ses filiales en Espagne et en Italie pour un montant total de 4.608 milliers d'euros, ainsi qu'il est indiqué en note 4.14 de l'annexe. Nous avons analysé les éléments disponibles et les données prévisionnelles sur la base desquels le Groupe a estimé que ses filiales disposeront de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels ces actifs d'impôt différé pourront s'imputer. Comme indiqué en note 1 de l'annexe, cette estimation s'inscrit dans un contexte de crise économique et de difficulté à appréhender l'évolution des conditions de marché, à court et moyen terme, au sein des principaux pays européens dans lesquels le Groupe opère.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

STEF-TFE

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2008

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 27 avril 2009

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Mazars

Dominique STIEGLER
Associé

Xavier CHARTON
Associé

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

STEF-TFE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

STEF-TFE
Société Anonyme
93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
RCS Paris B 999 990 005

STEF-TFE

*Exercice clos le
31 décembre 2008*

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société STEF-TFE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation détenus par votre société sont évalués selon les modalités décrites en note 2.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des valeurs d'utilité de ces titres et à vérifier les calculs effectués par votre société.
- Les engagements et provisions pour indemnités de fin de carrière des salariés sont évalués et comptabilisés selon les modalités décrites en note 2.9 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à nous assurer que ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par un actuaire externe, à examiner les données et hypothèses utilisées par la société, et à vérifier que les notes 2.9 et 3.4 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 27 avril 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

MAZARS

Dominique Stiegler
Associé

Xavier Charton
Associé